

AOÛT 2025

ÉCLAIRAGE SUR L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION VAUDOISE

AUTEURS

Matthias Finger
Samuel Rutz
Romain de Luze
Andreas Stritt
Leah Meyer de Stadelhofen
Noé Arnold
Shanika Rodrigo

CONTACT

Romain de Luze
T. 079 769 90 60
romain.de.luze@swiss-economics.ch



CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette étude a été réalisée par Swiss Economics SE SA sur mandat de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI). Bien que Swiss Economics s'efforce de n'utiliser que des informations véridiques et correctes et de faire ses déclarations et constatations de manière rigoureuse, aucune garantie ou responsabilité ne peut être assumée en ce qui concerne la véracité, l'actualité, l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité et l'utilisabilité des informations présentées ci-après. Swiss Economics ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de dommages ou de dommages consécutifs de quelque nature que ce soit, liés d'une manière ou d'une autre aux informations fournies ci-après. En outre, les informations présentées ci-après ne constituent pas un conseil juridique.

© Swiss Economics SE SA
Rue du Liseron 7, 1007 Lausanne
www.swiss-economics.ch

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Cette étude vise à analyser l'efficacité de l'administration vaudoise, c'est-à-dire sa capacité à transformer des ressources en résultats concrets pour la population. Pour y parvenir, elle compare le canton de Vaud à d'autres cantons, en particulier Berne et Zurich.

L'étude présente en détails les similitudes mais aussi les spécificités de ces trois cantons selon de nombreux indicateurs. Elle met en évidence des différences notables en matière de fiscalité et de dépenses publiques (voir le chapitre 3). L'étude analyse ensuite l'efficacité des administrations dans différents domaines (voir le chapitre 4).

Comparaison intercantonale

Les cantons de Vaud, Berne et Zurich ont certaines caractéristiques similaires. Ils sont par exemple parmi les cantons les plus peuplés de Suisse, avec des centres urbains importants et des économies diversifiées. Ils ont également chacun des institutions de recherche importantes et des hôpitaux universitaires. En comparaison avec les cantons de Zurich et de Berne, le canton de Vaud affiche la plus forte croissance relative de population et une économie diversifiée, mais un PIB par habitant inférieur à la moyenne suisse. Son marché du travail se caractérise par un taux de chômage élevé et une forte présence de microentreprises. En matière d'infrastructures publiques, notamment hospitalières et routières, Vaud reflète un équilibre entre urbanisation et zones périurbaines, tandis que Zurich privilégie un modèle plus dense et Berne doit gérer un territoire vaste et peu dense. Avec une centralisation des dépenses plus marquée, Vaud a connu une forte augmentation des effectifs publics.

Fiscalité et recettes cantonales

Le canton de Vaud se distingue par une forte pression fiscale sur les personnes physiques, alors que sa fiscalité pour les entreprises reste relativement avantageuse. En comparaison, Berne affiche une imposition élevée tant pour les personnes physiques que morales, tandis que Zurich privilégie une fiscalité plus modérée pour les particuliers et plus élevée pour les entreprises. Vaud enregistre également les recettes fiscales par habitant les plus élevées des trois cantons, avec une croissance rapide depuis 2004.

Dépenses publiques et efficacité administrative

Vaud présente les dépenses nettes totales par habitant les plus élevées, surpassant Berne de 30 % et Zurich de 9 %. Les deux principaux postes de dépenses sont la sécurité sociale et la formation.

- ❖ **Sécurité sociale :** Le canton de Vaud consacre des ressources nettement plus importantes que ses homologues à la sécurité sociale, notamment dans les domaines de l'aide sociale, de la famille et de la santé. Une analyse détaillée montre que, bien que les prestations versées aux bénéficiaires restent comparables à celles des autres cantons, les coûts administratifs sont nettement plus élevés. Une analyse benchmarking, basée sur la méthode d'analyse par enveloppement des données (DEA, « Data Envelopment Analysis ») révèle un potentiel d'économies estimé à environ CHF 250 millions.
- ❖ **Réduction individuelle des primes (RIP) :** Vaud alloue des dépenses supérieures à la moyenne nationale pour le soutien aux primes d'assurance maladie pour une charge résiduelle inférieure à celle de Berne et Zurich. Cette situation soulève des interrogations quant à l'adéquation des ressources engagées par rapport aux besoins réels.
- ❖ **Formation :** En matière d'efficacité des dépenses éducatives, Vaud affiche les coûts par élève les plus faibles, ce qui en fait le plus efficace des trois cantons sous cet angle. Toutefois, la taille réduite des classes peut nuancer cette performance, entraînant des coûts supplémentaires en infrastructures et en personnel.

Conclusion et recommandations

L'étude met en lumière un potentiel d'optimisation des dépenses publiques dans le canton de Vaud, particulièrement dans le domaine de la sécurité sociale. Une réévaluation des niveaux de financement, ainsi qu'une amélioration des pratiques administratives, pourraient permettre une meilleure allocation des ressources tout en maintenant un haut niveau de service public.





TABLE DES MATIÈRES

Résumé de l'étude	03
Table des matières	05
Liste des figures	06
Listes des tableaux	07
Abréviations	09
1 Préface par Philippe Miauton, Directeur de la CVCI	11
2 Introduction	13
2.1 Vaud: des impôts lourd, mais ses dépenses sont-elles efficaces?	13
2.2 Une comparaison intercantonale	14
3 Trois cantons sous la loupe	17
3.1 Berne, Vaud et Zurich	17
3.2 En faits et en chiffres	18
3.2.1 Démographie	18
3.2.2 Infrastructures	21
3.2.3 Economie	24
3.2.4 Organisation de l'administration	29
3.2.5 Fiscalité	32
3.3 Selon l'évolution des recettes fiscales et des dépenses cantonales	33
3.3.1 Recettes fiscales	33
3.3.2 Dépenses cantonales	38
3.4 Trois cantons similaires, mais avec leurs spécificités	44
I Selon la CVCI, le canton de Vaud a tout pour mieux faire	46
4 L'efficacité de trois cantons sous la loupe	49
4.1 Dans le domaine de la sécurité sociale	49
4.1.1 Éléments de contexte	50
4.1.2 Dans le domaine de l'aide sociale	51
4.1.3 Dans le domaine « Maladies et accidents »	62
II Selon la CVCI, le bât blesse dans l'aide sociale	65
4.2 Dans le domaine de la formation	66
4.2.1 Éléments de contexte et de définition	66
4.2.2 Scolarité obligatoire	67
III La CVCI observe que Vaud peut se montrer efficace pour certaines dépenses	75
5 Conclusion	77
5.1 Trois cantons comparables avec des différences notables	77
IV Cette étude se veut un levier de réflexion approfondie pour l'Etat	78
6 Bibliographie	81
A Sources des données utilisées	82
B Analyse par enveloppement des données (DEA)	84
B.1 Concept	84
B.2 Spécification pour l'analyse de l'aide sociale au sens large	85



LISTE DES FIGURES

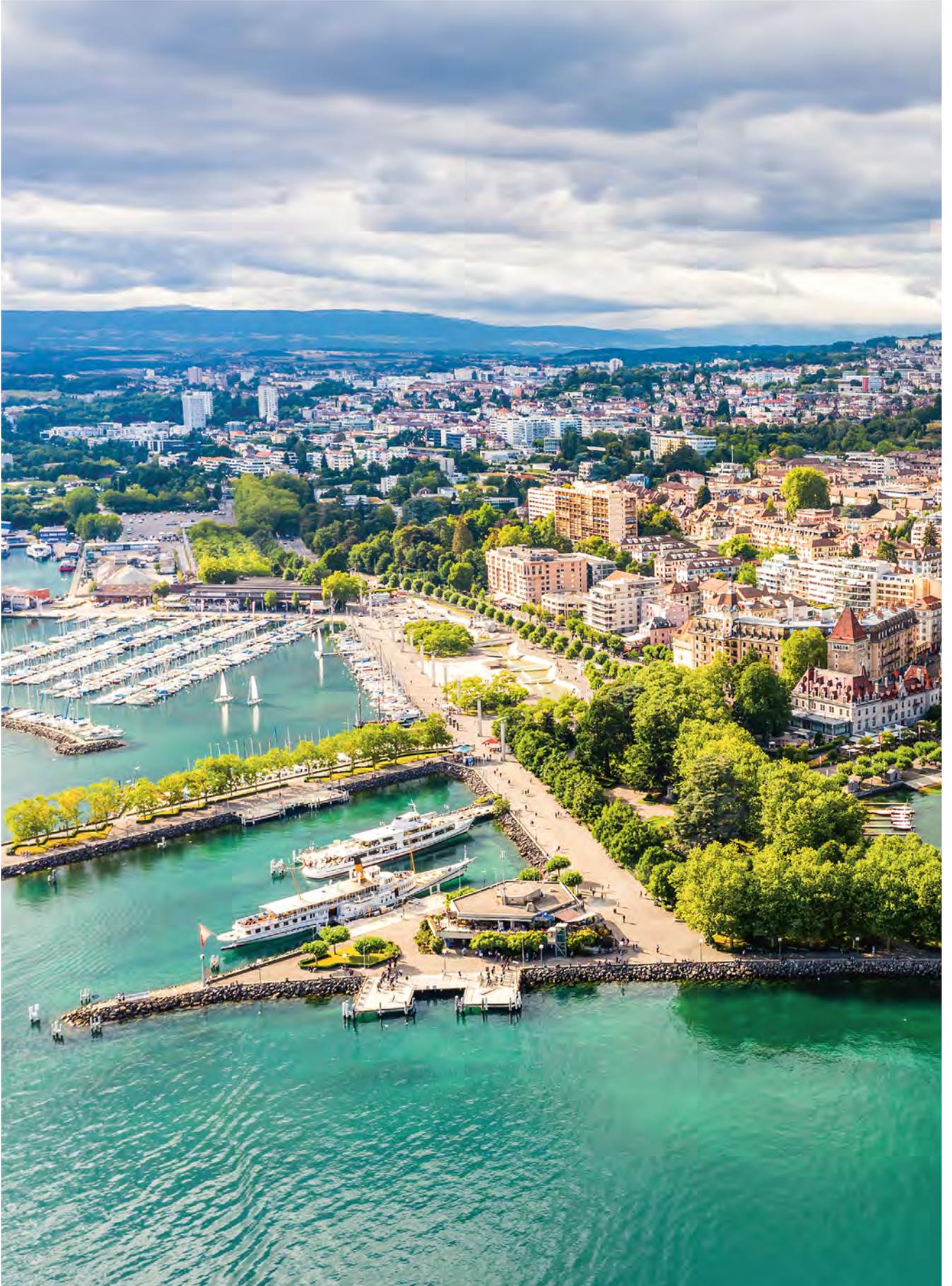
Figure 1	Évolution du nombre d'habitants, 1991-2023	18
Figure 2	Répartition de la population par tranche d'âge, 2023	19
Figure 3	Proportion de population urbaine, 2023	20
Figure 4	Nombre de lits d'hôpitaux pour 1000 habitants, 2023	21
Figure 5	Longueurs des routes cantonales, communales et privées en km et densité du réseau routier en km/km ² , 2024	22
Figure 6	Proportion de ménages disposant d'au moins une voiture, 2021	23
Figure 7	Répartition des emplois par secteur économique, 2022	24
Figure 8	Répartition des emplois par taille d'entreprises, 2022	25
Figure 9	Taux de chômage, 1991-2023	26
Figure 10	Produit intérieur brut (PIB) par habitant en CHF, 2008-2022	28
Figure 11	Degré de décentralisation, 2022	29
Figure 12	Croissance et niveau des équivalents plein temps (EPT) par habitant dans le secteur public, 2022	30
Figure 13	Indice de l'exploitation du potentiel fiscal des personnes physiques et morales, 2024	32
Figure 14	Recettes fiscales nettes par habitant (canton et communes), 1991-2022	34
Figure 15	Sources des recettes fiscales nettes du canton de Vaud par habitant, 1991-2022	35
Figure 16	Sources des recettes fiscales nettes du canton de Berne par habitant, 1991-2022	36
Figure 17	Sources des recettes fiscales nettes du canton de Zurich par habitant, 1991-2022	36
Figure 18	Evolution des dépenses nettes pour la sécurité sociale par habitant (canton et communes), 1991-2022	39
Figure 19	Evolution des dépenses nettes des sous-catégories principales de la sécurité sociale du canton de Vaud (canton et communes), 1991-2022	41
Figure 20	Evolution des dépenses nettes par habitant pour la formation (canton et communes), 1991-2022	42
Figure 21	Approche top down et sous-domaines analysés au chapitre 4	45
Figure 22	Système de sécurité sociale et répartition des compétences	50
Figure 23	Evolution du taux d'aide sociale, 2005-2022	52
Figure 24	Evolution des montants d'aide sociale au sens strict par habitant (canton et communes), 2006-2022	53
Figure 25	Evolution des montants d'aide sociale au sens strict par bénéficiaire (canton et communes), 2006-2022	54
Figure 26	Evolution des dépenses nettes pour l'aide sociale et le domaine d'asile par habitant (canton et communes), 1991-2022	56
Figure 27	Evolution de la part des montants d'aide sociale dans les dépenses d'aide sociale (cantons et communes), 2006-2022	57
Figure 28	Comparaison de l'efficacité de l'aide sociale au sens large, 2022	59
Figure 29	Efficacité corrigée de biais de l'aide sociale au sens large, 2022	61
Figure 30	Évolution des dépenses par habitant pour la RIP, 2007-2023	63
Figure 31	RIP et charge restante, 2020	64
Figure 32	Efficacité du système éducatif	66
Figure 33	Dépenses nettes pour la scolarité obligatoire par habitant (canton et communes), 1991-2022	67
Figure 34	Efficacité économique interne	68
Figure 35	Dépenses nettes pour la scolarité obligatoire par élève (canton et communes), 1999-2022	69
Figure 36	Efficacité productive	70
Figure 37	Efficacité du personnel enseignant affecté (école primaire 3-8), 2023	71
Figure 38	Taux de redoublement au degré primaire	72
Figure 39	Taux d'orientation et de réussite au gymnase, taux de réussite à l'université	73
Figure 40	Illustration de l'analyse de l'enveloppe des données	84



LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1	Sources des recettes fiscales par canton, 2022	37
Tableau 2	Dépenses nettes par habitant en CHF et allocations des dépenses, 2022	38
Tableau 3	Allocation des dépenses nettes pour la sécurité sociale par sous-catégorie, 2022	40
Tableau 4	Allocation des dépenses nettes pour la formation par sous-catégorie, 2022	43
Tableau 5	Sources des données utilisées	82
Tableau 6	Variables testées dans la régression Tobit	85





ABRÉVIATIONS

AFF	Administration fédérale des finances	LABB	Analyses longitudinales dans le domaine de la formation
AI	Assurance-invalidité	LAMal	Loi fédérale sur l'assurance-maladie
AOS	Assurance obligatoire des soins	MRMT	Microrecensement mobilité et transports
AVS	Assurance-vieillesse et survivants	OFROU	Office fédéral des routes
BE	Canton de Berne	OFS	Office fédéral de la statistique
BEVNAT	Statistique du mouvement naturel de la population	OFSP	Office fédéral de la santé publique
CCPCS	Conférence des commandantes et commandants des polices cantonales de Suisse	PC	Prestations complémentaires
CHF	Franc suisse	PIB	Produit intérieur brut
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale	PME	Petite et moyenne entreprise
CSRE	Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation	PP	Point de pourcentage
CVCI	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie	RIP	Réduction individuelle des primes
CDIP	Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique	SECO	Secrétariat d'État à l'économie
DEA	Data Envelopment Analysis	SEFRI	Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
EPT	Équivalent plein temps	SDL	Statistique des élèves et étudiants
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne	STATENT	Statistique structurelle des entreprises
EPFZ	École polytechnique fédérale de Zurich	STATPOP	Statistique de la population et des ménages
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique	VD	Canton de Vaud
IDES	Informations- und Dokumentationszentrum der EDK	ZH	Canton de Zurich





CHAPITRE 1

Préface

Et si on osait un canton de Vaud plus efficient ?

« Quand je me regarde je me désole, quand je me compare, je me rassure » dit l'adage. Encore faut-il pouvoir le faire objectivement. Fédéralisme oblige, il est trop souvent compliqué de réaliser des comparaisons entre cantons. Dès lors, vouloir objectivement mettre en perspective l'efficacité des administrations publiques peut relever de la gageure.

Pour y parvenir, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a choisi de s'attacher les services d'un organisme indépendant apportant toutes les garanties scientifiques et méthodologiques. Prête à franchir la Sarine, cette étude s'intéresse aux cantons de Berne et Zurich pour mettre en perspective celui de Vaud. Quasiment similaires en termes de territoire, mêlant plateau, lacs, montagnes, campagnes et villes, les trois cantons ont des tailles et des diversités de populations équivalentes. Ils ont les mêmes enjeux au niveau des infrastructures avec un hôpital universitaire cantonal, de nombreuses communes et une université. Des différences subsistent évidemment, par exemple en termes de centralisation administrative.

Pour éviter de produire une étude gargantuesque, il a fallu choisir parmi les domaines couverts par l'État. Ce sont donc les deux principaux postes au budget qui ont été passés à la loupe : la formation et la politique sociale. Les pages qui suivent fournissent d'utiles enseignements pour tendre vers une efficacité accrue de l'État de Vaud.

L'étude montre notamment que Vaud pourrait économiser près de 250 millions de francs dans le domaine de l'aide sociale au sens large s'il était aussi efficace que Berne. Elle montre également que la part des montants directement versés aux bénéficiaires par rapport aux dépenses totales pour l'aide sociale et l'asile est plus faible en terres vaudoises qu'à Berne et Zurich. L'argent public arrive-t-il vraiment à ceux qui en ont besoin ou se perd-il en dépenses administratives inutiles ?

Au-delà du débat suscité par ces résultats, essentiels au vu des défis que traverse notre canton, il apparaît crucial pour la CVCI que le gouvernement recherche les inefficiences et les dépenses inutiles. L'amélioration de l'efficacité de l'État doit devenir dès aujourd'hui une priorité politique des autorités pour permettre *in fine* d'alléger significativement la charge fiscale qui pèse sur les contribuables vaudois. En espérant que ces derniers puissent un jour se rassurer lorsqu'ils se compareront.

Philippe Miauton, directeur de la CVCI

L'AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE DE L'ÉTAT
DOIT DEVENIR DÈS AUJOURD'HUI UNE PRIORITÉ
POLITIQUE DES AUTORITÉS POUR PERMETTRE *IN FINE*
D'ALLÉGER SIGNIFICATIVEMENT LA CHARGE FISCALE
QUI PÈSE SUR LES CONTRIBUABLES VAUDOIS.





CHAPITRE 2

Introduction

2.1 Vaud : des impôts lourds, mais ses dépenses sont-elles efficaces ?

En comparaison intercantonale, la fiscalité vaudoise des personnes physiques est élevée tant au niveau de l'impôt sur le revenu que de l'impôt sur la fortune. Les taux d'imposition pratiqués dans le canton de Vaud sont supérieurs à la plupart des cantons suisses, ce qui en fait une région peu attractive pour les contribuables individuels. Le taux d'imposition des bénéficiaires des entreprises dans le canton de Vaud est lui légèrement inférieur à la moyenne suisse. Cette relative compétitivité au niveau des entreprises contraste avec la lourdeur de la fiscalité des personnes physiques, créant une dynamique fiscale complexe et potentiellement dissuasive.

Se pose ainsi la question de l'usage qui est fait de ces rentrées fiscales. Il est essentiel de procéder à cette analyse pour garantir que les ressources publiques sont utilisées de manière optimale et que les citoyens et les entreprises bénéficient effectivement des services pour lesquels ils paient des impôts. Il est donc crucial d'examiner l'efficacité de l'administration cantonale vaudoise et des politiques publiques qu'elle met en œuvre. Dans ce contexte, l'efficacité désigne la capacité du canton à transformer ses ressources – notamment ses recettes fiscales – en résultats concrets et observables. Cela inclut une analyse approfondie de la manière dont les recettes fiscales sont allouées et gérées pour financer les services publics, les infrastructures, l'éducation, la santé, et d'autres secteurs essentiels.

L'évaluation de l'efficacité est ici relative : elle repose sur une comparaison entre cantons, sans se référer à des objectifs spécifiques propres à chacun d'entre eux. Un canton est considéré comme plus efficace lorsqu'il parvient, à ressources comparables, à fournir davantage ou de meilleures prestations publiques que d'autres. En comparaison intercantonale, il est pertinent de se demander si les prestations offertes par le canton de Vaud justifient le niveau élevé de l'imposition. Les citoyens et les entreprises obtiennent-ils un retour sur investissement adéquat en termes de qualité et d'accessibilité des services publics ? Les ressources sont-elles utilisées de manière efficace ? Ces questions sont centrales pour évaluer si la politique fiscale actuelle du canton de Vaud est justifiable et soutenable, et si elle contribue réellement au bien-être de ses résidents et à son attractivité économique.

En somme, une évaluation critique et comparative de l'efficacité des dépenses publiques dans le canton de Vaud par rapport à d'autres cantons est nécessaire pour déterminer si les niveaux élevés de fiscalité sont compensés par de meilleures prestations publiques, ou si des réformes fiscales et administratives s'imposent pour améliorer l'attractivité et la compétitivité du canton.

L'étude procède de la manière suivante. Dans le chapitre 3, elle commence par revenir en détails sur des indicateurs économiques, démographiques et de gouvernance ainsi que sur les structures des recettes fiscales et des dépenses des cantons de Vaud, de Berne et de Zurich. Ensuite, dans le chapitre 4, elle analyse l'efficacité des dépenses publiques pour les domaines clés que sont la sécurité sociale et la formation.



2.2 Une comparaison intercantonale

Le but de cette étude est d'identifier et présenter des indicateurs pertinents permettant d'analyser et d'évaluer l'efficacité de l'administration du canton de Vaud et des politiques publiques qu'elle implémente. Il s'agit également de comparer ces résultats à ceux d'autres cantons présentant des similitudes avec celui de Vaud, à savoir Berne et Zurich.

Ce rapport analyse l'efficacité de l'administration du canton de Vaud en suivant les étapes méthodologiques suivantes :

- ❖ Sélection des cantons de référence
- ❖ Présentation des faits et chiffres
- ❖ Identification des différences principales
- ❖ Analyses approfondies des différences

Sélection des cantons de référence

Dans un premier temps, des cantons présentant des caractéristiques similaires à celles du canton de Vaud sont sélectionnés. Ces cantons servent de base pour l'analyse comparative.

Présentation des faits et chiffres

Des données clés sont collectées, présentées et interprétées pour le canton de Vaud ainsi que pour les cantons de référence. Lorsque cela est pertinent, la moyenne suisse est également présentée.

Identification des différences principales

Les écarts significatifs entre le canton de Vaud et les cantons de référence sont mis en évidence. Une analyse approfondie est effectuée pour les différences les plus marquantes.

Analyses approfondies des différences

Les différences les plus marquantes sont étudiées en détail dans le chapitre 4 afin de mieux comprendre les facteurs qui les expliquent. Pour mener cette analyse, les méthodes suivantes sont appliquées :

COLLECTE DES DONNÉES

Les données nécessaires à l'évaluation des indicateurs sélectionnés sont rassemblées à partir de sources fiables, notamment l'Office fédéral de la statistique (OFS), les rapports annuels des administrations cantonales et des enquêtes indépendantes. Elles sont toutes indiquées en détails aux pages 82 et 83.

ANALYSE COMPARATIVE

Les indicateurs sont calculés puis comparés entre les cantons sélectionnés. Lorsque les données le permettent, l'efficacité des administrations cantonales dans les domaines analysés est calculée et comparée. Si une analyse complète de l'efficacité ne peut être réalisée, une analyse partielle, par exemple fondée sur les coûts, est effectuée.

ANALYSE BENCHMARKING

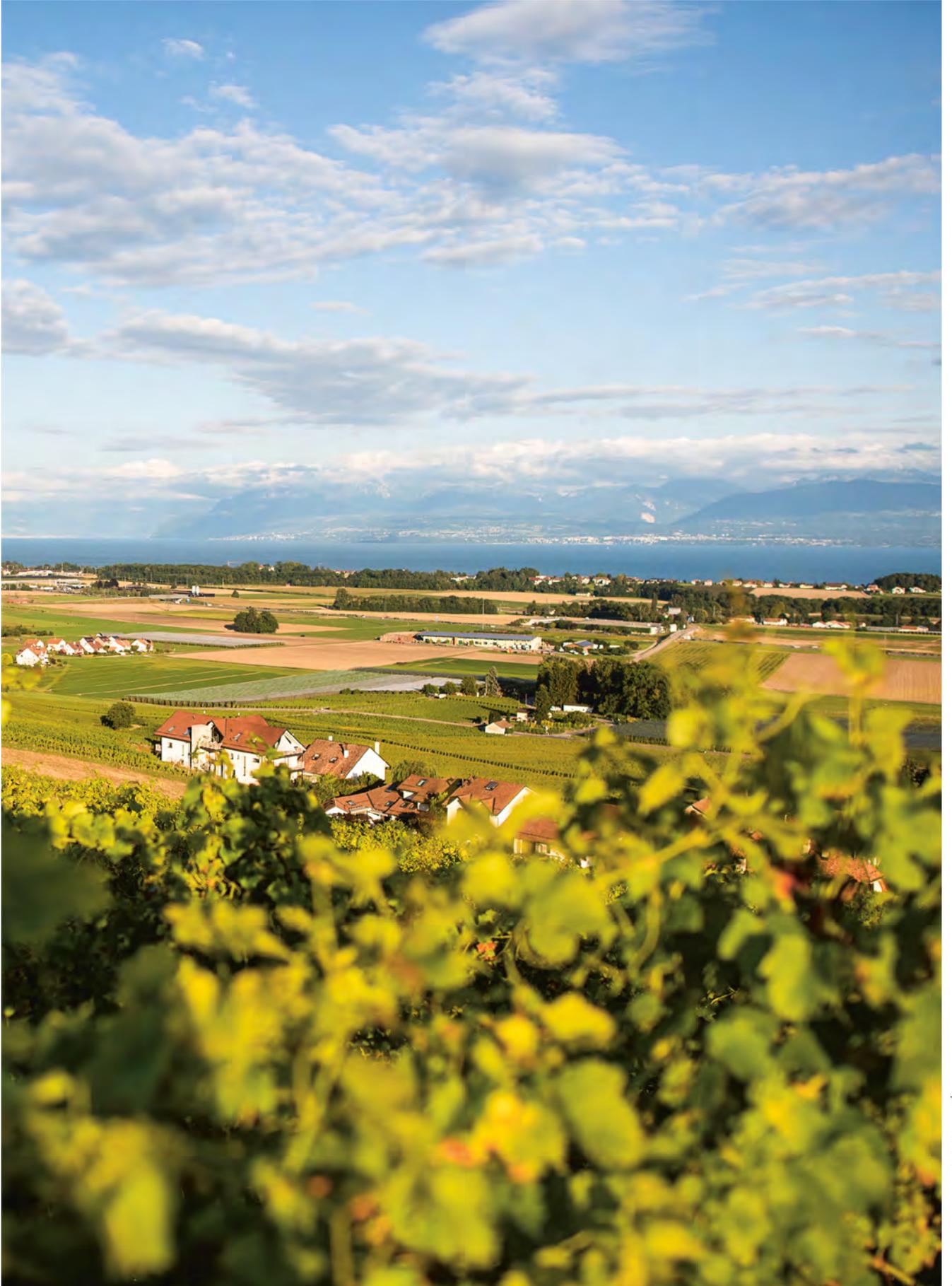
Une analyse benchmarking, basée sur la méthode d'analyse par enveloppement des données (DEA, « Data Envelopment Analysis »), est réalisée dans certains cas, lorsque la disponibilité et la qualité des données le permettent. Cette approche permet d'évaluer l'efficacité relative des cantons analysés en tenant compte de multiples intrants (« inputs ») et extrants (« outputs »), offrant ainsi un outil précieux pour les comparaisons de performance.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les performances du canton de Vaud sont comparées à celles des cantons de référence. Les domaines dans lesquels le canton de Vaud se distingue positivement ou négativement sont identifiés, et des hypothèses explicatives concernant ces écarts sont formulées. En plus des analyses effectuées par Swiss Economics, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) ajoute des commentaires sur les résultats qu'elle juge les plus importants. Il est précisé que ces commentaires expriment exclusivement le point de vue de la CVCI, et non celui de Swiss Economics. Ils sont clairement indiqués dans des encadrés.







CHAPITRE 3

Trois cantons sous la loupe

Ce chapitre commence par présenter dans la section 3.1 certains indicateurs économiques, démographiques et de gouvernance du canton de Vaud, ainsi que des cantons utilisés comme base de comparaison dans cette étude. Ensuite, il détaille dans la section 3.2 la structure des recettes fiscales et des dépenses est présentée sur la base des données de finances publiques des cantons mises à disposition par l'Administration fédérale des finances. Lorsque cela est pertinent, la moyenne suisse est également présentée.

3.1 Berne, Vaud et Zurich

Le choix des cantons à comparer avec le canton de Vaud se porte sur celui de Berne et celui de Zurich. Ces cantons présentent des similitudes en termes de démographie, de degré d'urbanisation, ainsi que d'organisation :

- ❖ Berne, Zurich, et Vaud sont parmi les cantons les plus peuplés de Suisse. Zurich est le plus peuplé, suivi par Berne et Vaud. Tous trois ont une population relativement diversifiée en termes de nationalités, avec une part significative de résidents étrangers.
- ❖ Les trois cantons comprennent des centres urbains importants, respectivement les villes de Berne, Zurich et Lausanne. Ces villes jouent un rôle central dans la démographie des cantons, concentrant une part importante de la population dans des agglomérations urbaines.

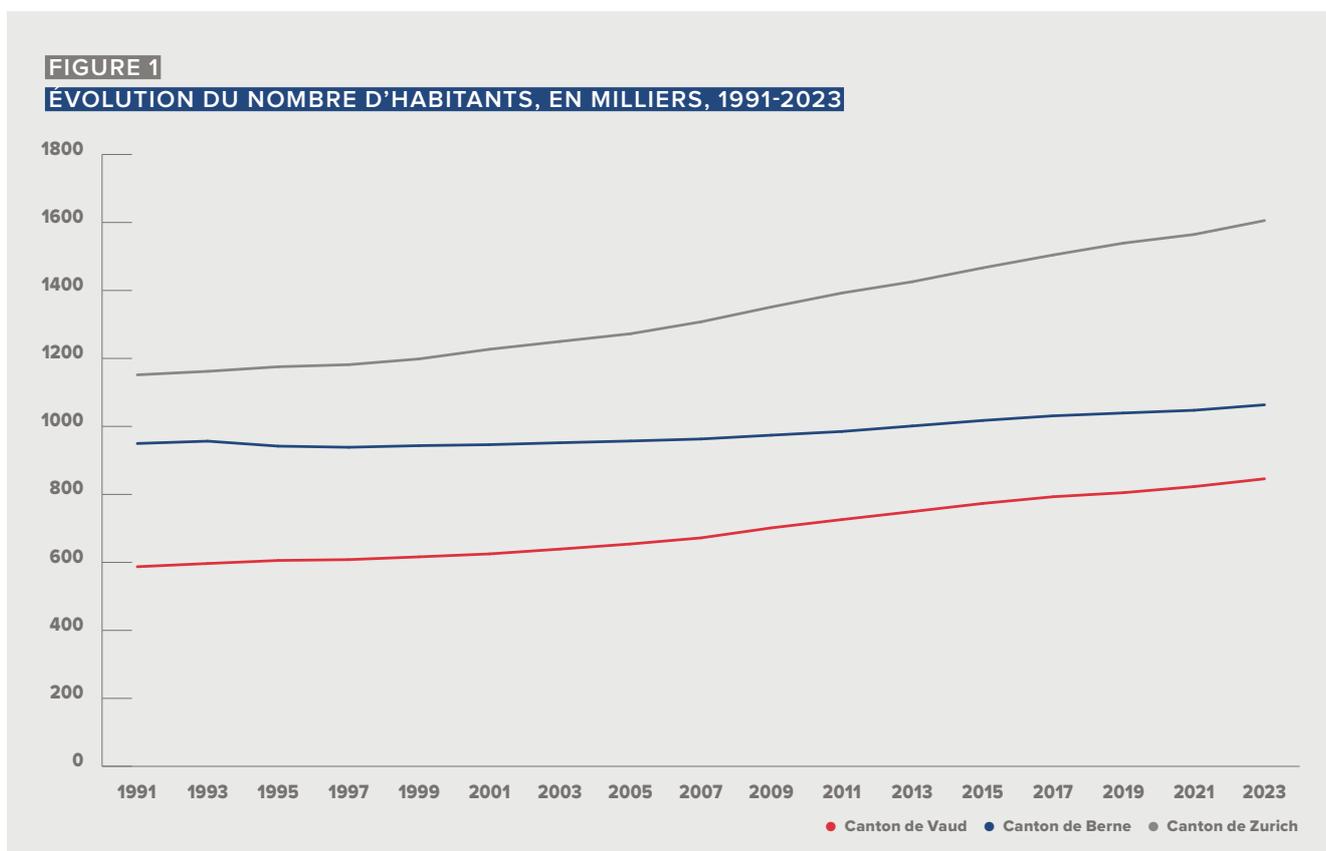
- ❖ Zurich, Berne, et Vaud ont des économies diversifiées. Zurich est le centre financier de la Suisse et un hub technologique. Vaud, avec Lausanne comme capitale économique, se distingue par son secteur technologique, universitaire, et la présence d'organisations internationales. Berne, bien que moins dynamique économiquement, possède un secteur public important en raison de sa fonction de capitale fédérale et bénéficie également d'un tissu industriel diversifié.
- ❖ Ces cantons sont parmi ceux qui génèrent le produit intérieur brut (PIB) le plus élevé en Suisse. Le secteur tertiaire est prépondérant, mais il y a aussi des industries dans les secteurs secondaire et primaire, particulièrement en périphérie.
- ❖ Chacun a des universités importantes (Université de Zurich, Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), Université de Lausanne, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Université de Berne) qui jouent un rôle clé dans l'économie locale et régionale, ainsi que des hôpitaux universitaires.



3.2 En faits et en chiffres

3.2.1 Démographie

La Figure 1 présente l'évolution du nombre d'habitants de 1991 à 2023 pour les cantons de Vaud, Berne et Zurich.

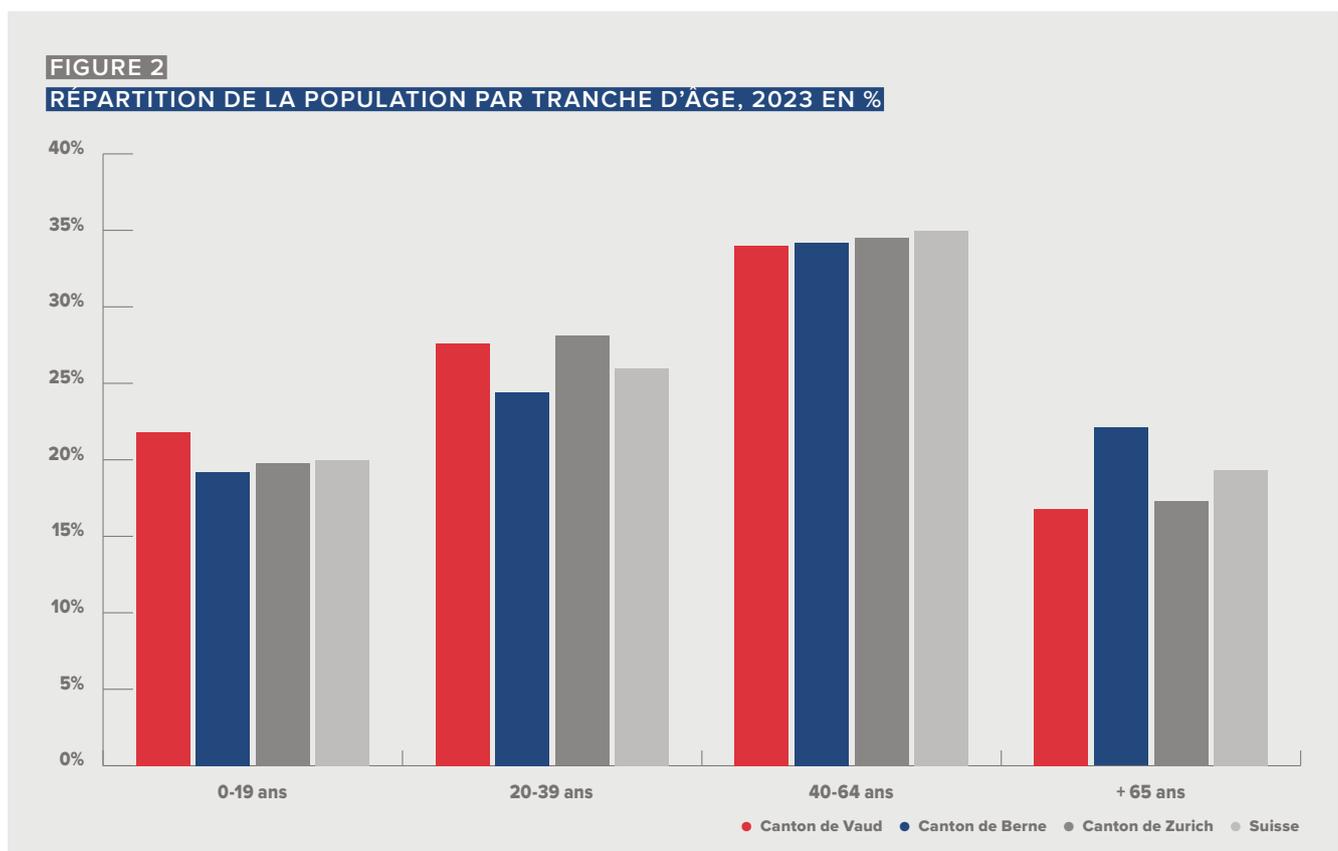


OBSERVATIONS

- ❖ Le canton de Zurich affiche à la fois la population la plus élevée et la plus forte croissance en termes absolus. Sa population a augmenté de 39.4 % depuis 1991, passant d'environ 1 150 000 habitants en 1991 à environ 1 600 000 en 2023. Cela représente une croissance annuelle de 1 %.
- ❖ Le canton de Vaud affiche la population la plus faible parmi les trois cantons, mais également la plus forte croissance relative. Sa population est passée d'environ 590 000 habitants en 1991 à environ 850 000 en 2023, ce qui correspond à une augmentation totale de 44 % ou une croissance annuelle de 1.1 %. À titre de comparaison, la population suisse a connu une croissance annuelle de 0.8 % depuis 1991.
- ❖ La population du canton de Berne se situe entre celle des cantons de Vaud et de Zurich, avec une population d'environ 950 000 habitants en 1991, qui a légèrement augmenté pour atteindre environ 1 050 000 en 2023. Cette croissance de 12 %, reste nettement inférieure à celle des cantons de Zurich et de Vaud, ainsi que de la moyenne nationale, qui s'élève à 31 %. La croissance annuelle du canton est de 0.3 %.



La Figure 2 présente le pourcentage de la population par groupe d'âge pour les cantons de Vaud, Berne et Zurich, ainsi que la moyenne suisse, en 2023.



OBSERVATIONS

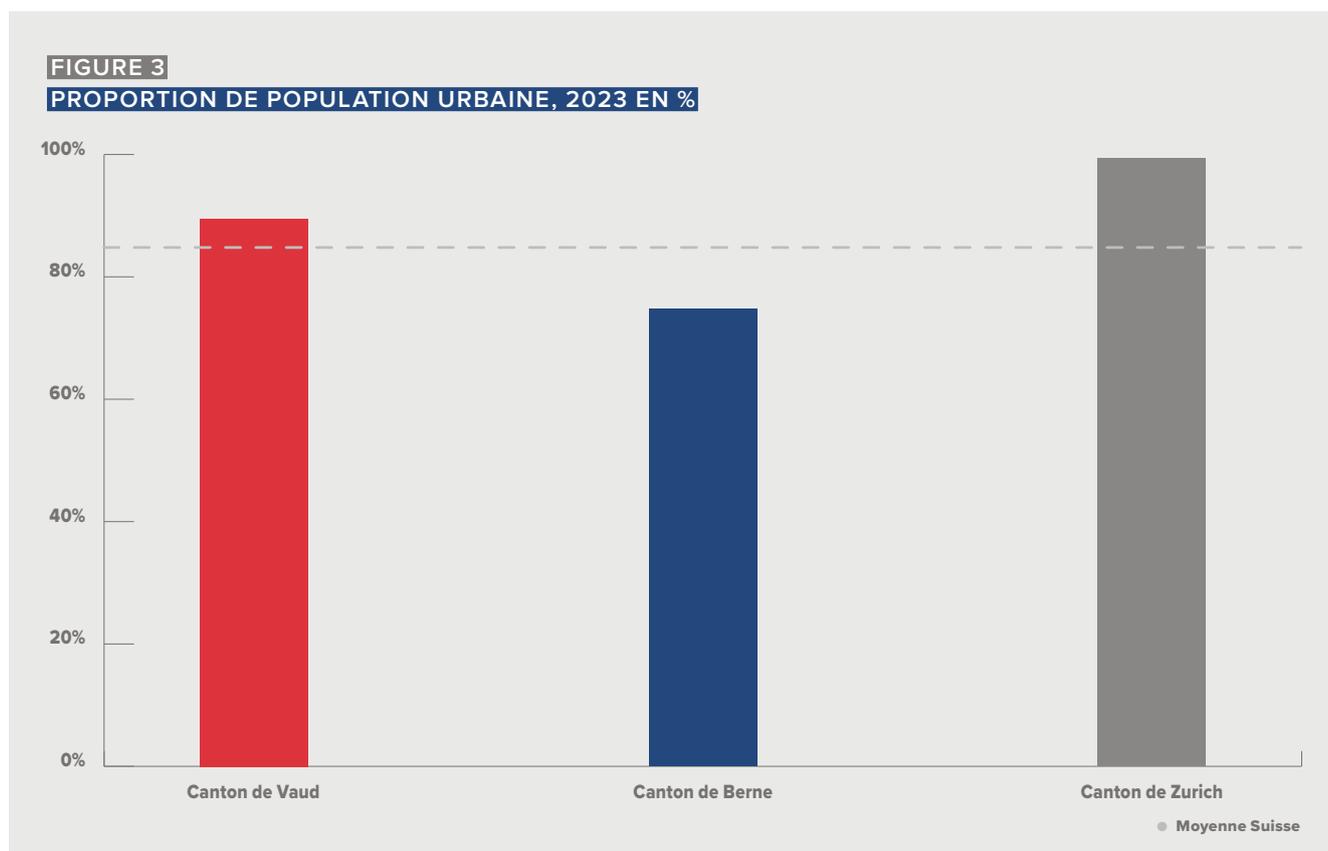
- ❑ Population jeune (0-19 ans) : Le canton de Vaud présente une proportion légèrement plus élevée de jeunes (21.8 %) comparé aux cantons de Berne (19.2 %) et Zurich (19.8 %) et à la moyenne suisse (20.0 %). Une proportion élevée de jeunes peut indiquer une dynamique démographique favorable à long terme, notamment en termes de renouvellement de la population active, mais implique également des coûts plus élevés dans les domaines de l'éducation et des infrastructures pour la jeunesse.
- ❑ Population d'âge actif (20-64 ans) :
 - ❑ Jeunes adultes (20-39 ans) : Le canton de Zurich affiche la proportion la plus élevée pour cette tranche (28.1 %), suivie du canton de Vaud (27.6 %), tandis que Berne présente une part plus faible (24.4 %) que la moyenne suisse (26.0 %). Cette forte proportion de jeunes adultes dans les cantons de Vaud et de Zurich peut refléter une attractivité accrue liée à l'emploi, aux

universités et à la vie urbaine. Une population jeune et active est généralement associée à une productivité économique élevée et à des coûts moindres pour les systèmes de santé, étant donné le faible recours aux soins de longue durée dans cette tranche d'âge.

- ❑ Adultes d'âge moyen (40-64 ans) : Cette tranche est la plus importante de la population dans les trois cantons, oscillant entre 34 % et 35 %. Elle contribue de façon importante au PIB régional et à la base fiscale.
- ❑ Population âgée (65 ans et plus) : Le canton de Berne a une proportion plus élevée de seniors (22.1 %) par rapport aux cantons de Vaud (16.8 %) et Zurich (17.3 %) et à la moyenne suisse (19.3 %). Une proportion plus élevée de seniors peut entraîner une augmentation des dépenses en matière de santé, de soins de longue durée et de retraites, ainsi que des rentrées fiscales moins élevées en lien avec l'impôt sur les revenus.



La Figure 3 présente le pourcentage de la population urbaine dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich, ainsi que la moyenne suisse en 2023. La population urbaine inclut la population résidente permanente qui a sa résidence principale dans les espaces urbains (communes centrales) et les zones d'influence des noyaux urbains (communes de ceinture et communes à orientation multiple).



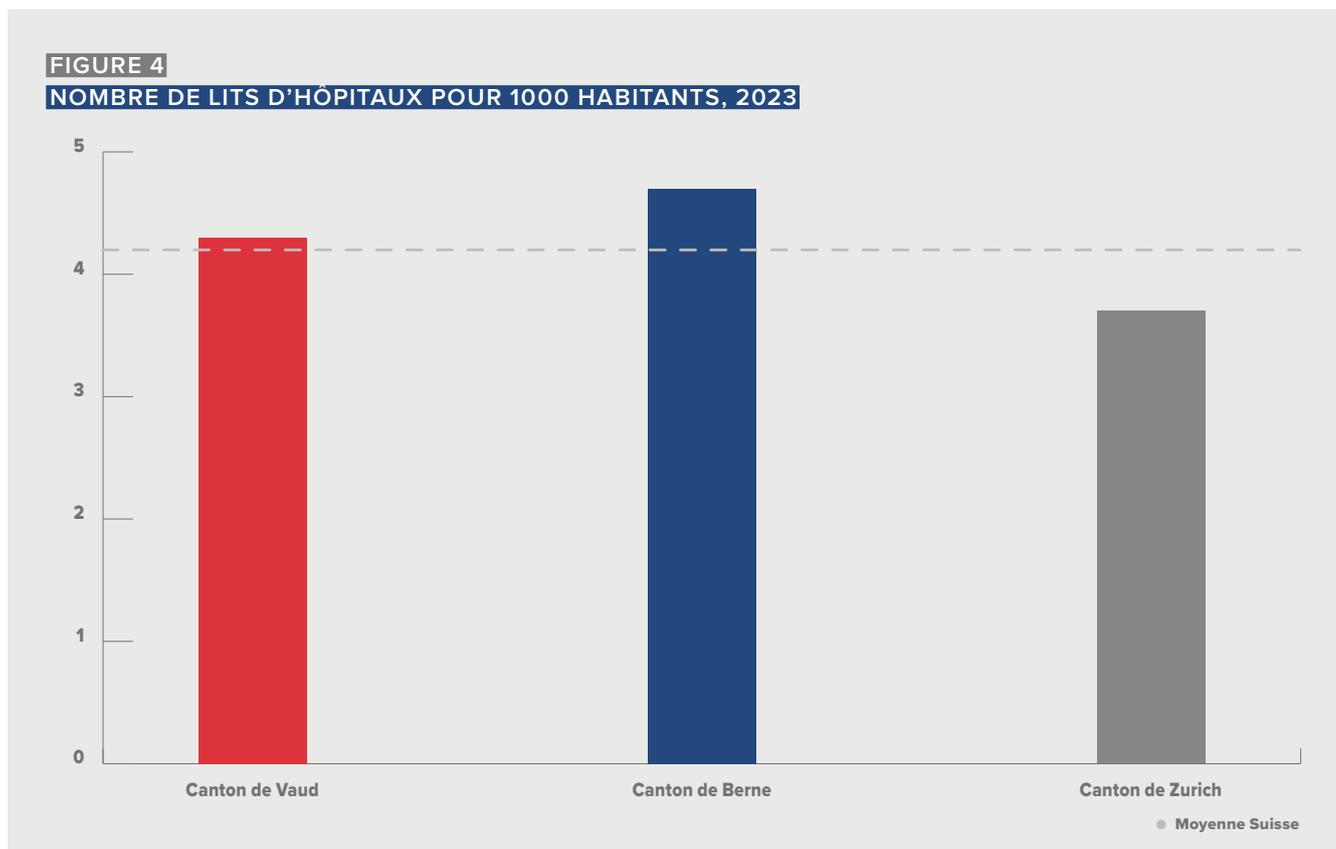
OBSERVATIONS

- Les cantons de Vaud et de Zurich ont une population urbaine au-dessus de la moyenne suisse (84.8%), tandis que le canton de Berne est en dessous. Une proportion élevée de population urbaine permet une meilleure centralisation des services publics comme les transports, les écoles et les hôpitaux et généralement des économies d'échelle (par exemple, en optimisant les coûts des infrastructures). Cependant, elle peut générer des défis liés à la densité et à la surcharge des infrastructures. À l'inverse, une proportion plus faible de population urbaine peut accroître les coûts et la complexité pour desservir des zones rurales.

3.2.2 Infrastructures

Hôpitaux

La Figure 4 présente le nombre de lits d'hôpitaux pour 1000 habitants dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich en 2023, ainsi que la moyenne suisse.



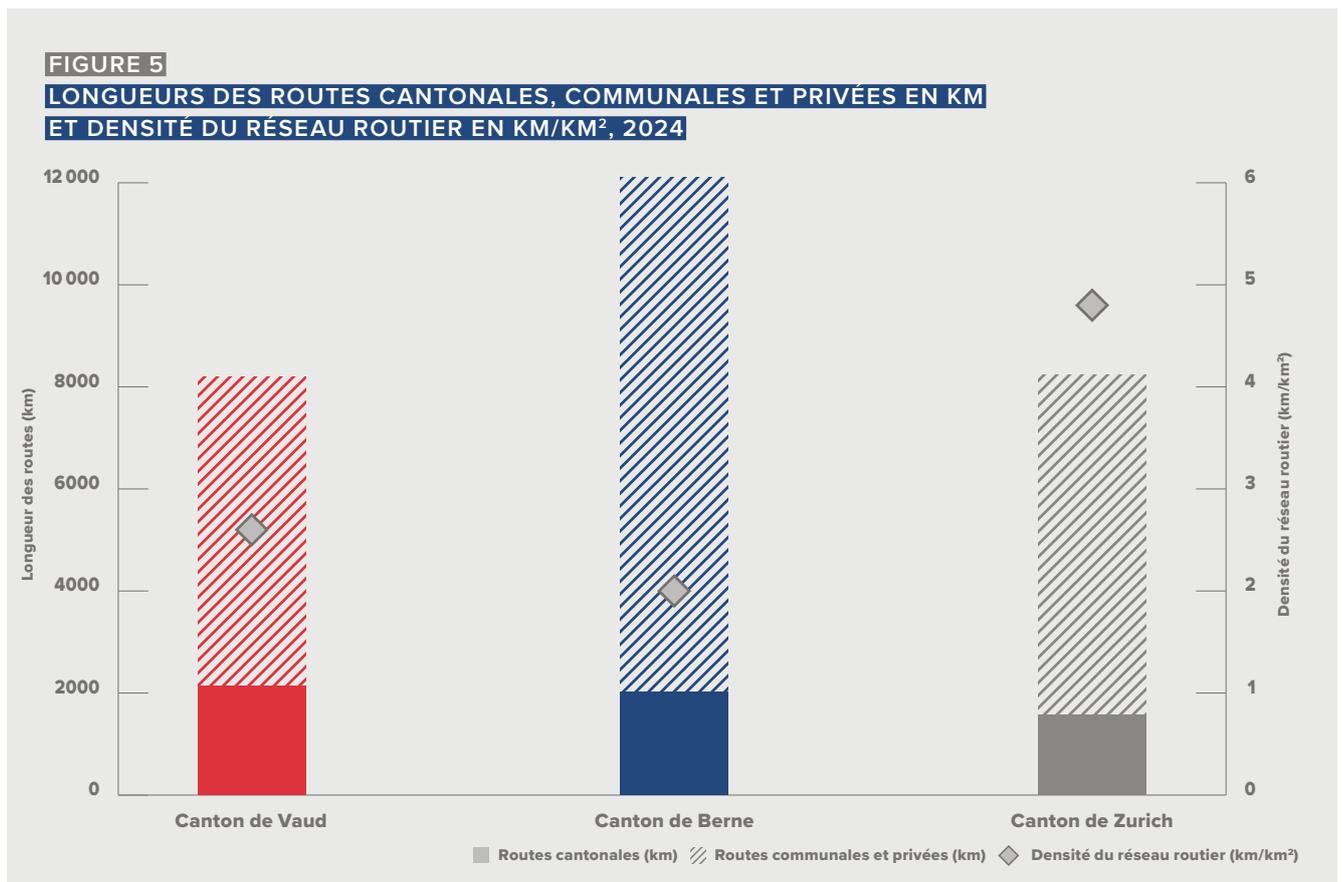
OBSERVATIONS

- ❑ Le canton de Vaud affiche 4.3 lits d'hôpitaux pour 1000 habitants, un nombre proche de la moyenne suisse de 4.2.
- ❑ Le canton de Berne enregistre le nombre de lits d'hôpitaux le plus élevé parmi les cantons analysés, avec 4.7 lits pour 1000 habitants, une valeur dépassant nettement la moyenne suisse. Cette situation peut s'expliquer par une population plus âgée (voir section 3.2.1), nécessitant davantage de lits, notamment pour les soins aigus et de longue durée. Cette offre hospitalière plus importante peut entraîner des dépenses cantonales plus élevées.
- ❑ Le canton de Zurich affiche le nombre de lits d'hôpitaux le plus bas des trois cantons, avec 3.7 lits pour 1000 habitants, une valeur inférieure à la moyenne suisse. Avec une population plus jeune et plus dense, Zurich pourrait privilégier les soins ambulatoires, réduisant ainsi la nécessité d'un grand nombre de lits et contribuant à limiter les coûts cantonaux.



Mobilité et transports

La Figure 5 présente les longueurs des routes (échelle de gauche) dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich en 2024, en distinguant les routes cantonales des routes communales et privées, ainsi que la densité du réseau routier (échelle de droite), définie comme le rapport entre la longueur des routes (en km) et la surface du canton (en km²). Les routes cantonales sont sous la responsabilité des cantons, tandis que les routes communales sont gérées par les communes.

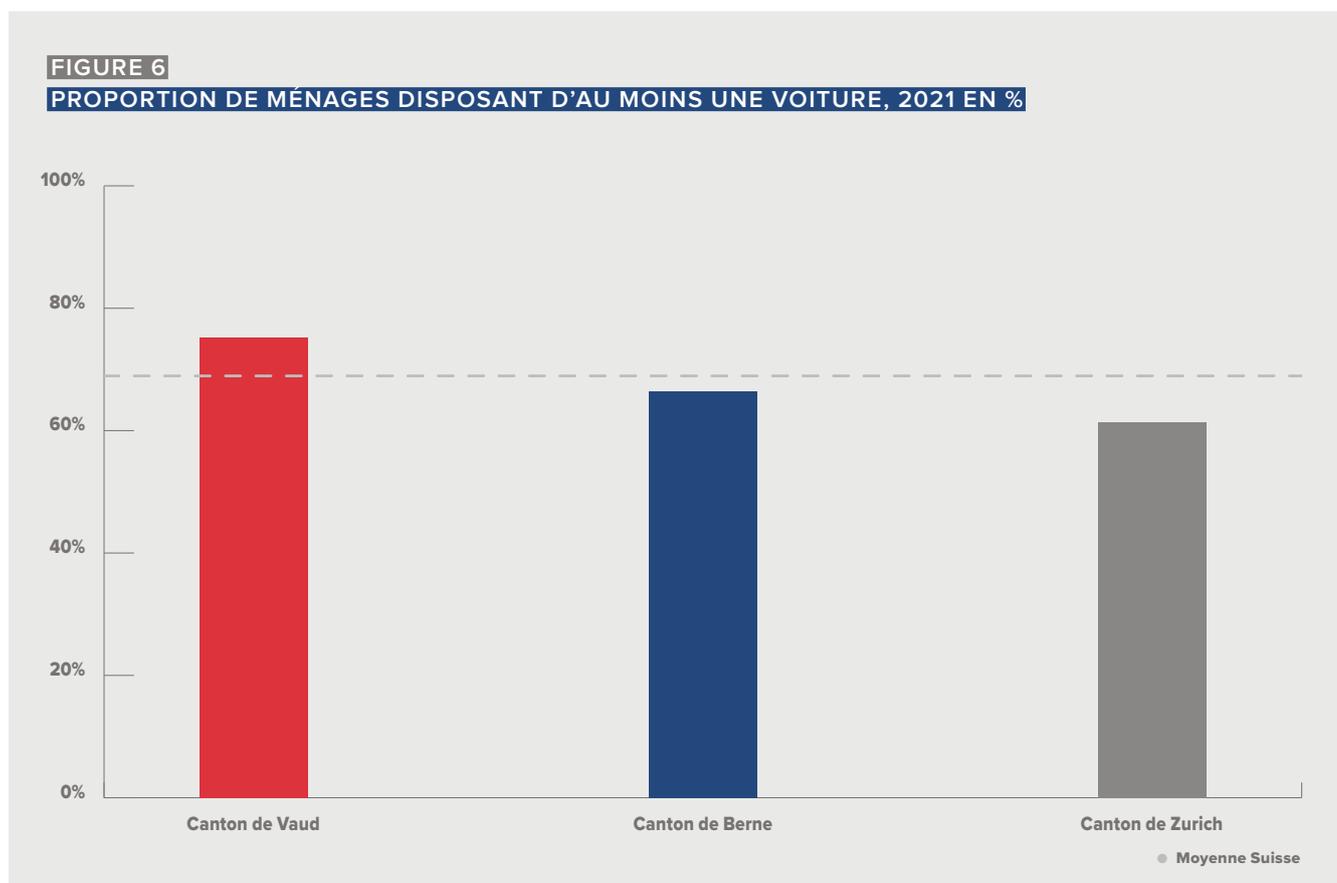


OBSERVATIONS

- ❑ Le canton de Berne présente de loin la plus grande longueur totale de routes parmi les cantons analysés, avec 12 108 km, dont 10 089 km de routes communales et privées. Cela s'explique par la vaste superficie du canton et une population relativement dispersée. La faible densité du réseau (2.0 km de route par km²) reflète un maillage routier lâche, typique des régions rurales.
 - ❑ Le canton de Vaud, avec une densité intermédiaire de 2.6 km/km² reflète une structure territoriale mixte, combinant zones urbaines denses et espaces périurbains.
 - ❑ Dans les trois cantons, la majorité du réseau routier est constituée de routes communales ou privées, ce qui souligne l'importance du rôle des communes dans la gestion des infrastructures routières, en particulier dans les régions moins urbanisées.
- Remarques: Sont prises en compte les routes ouvertes aux véhicules à moteur et dont la largeur de chaussée est d'au moins 2.80 mètres. Pour des raisons techniques liées au relevé des données, la longueur du réseau correspond ici à la longueur des chaussées: pour les tronçons de route avec une séparation physique entre les deux sens de circulation, chaque chaussée est comptée séparément.



La Figure 6 illustre la proportion de ménages disposant d'au moins une voiture dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich, comparée à la moyenne suisse, en 2021.



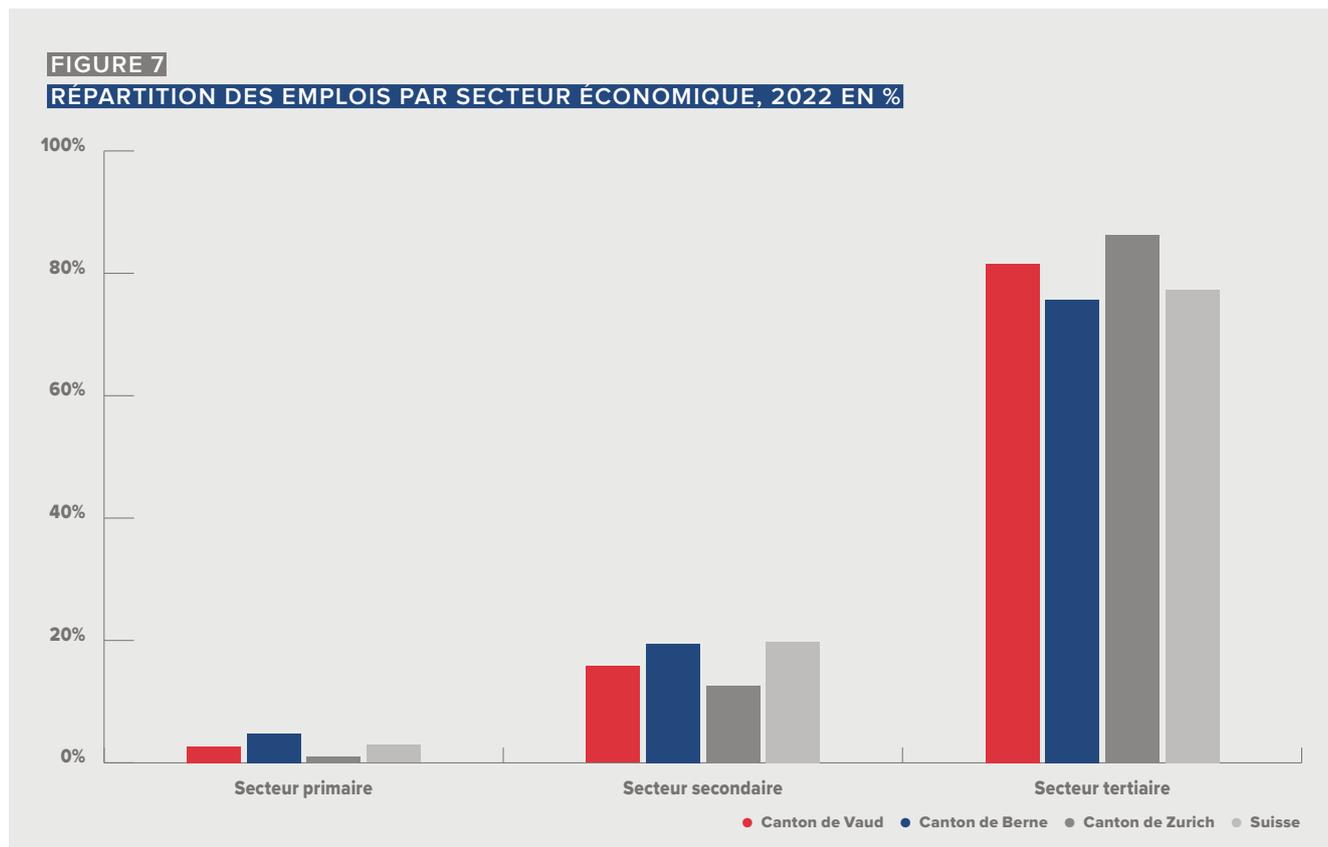
OBSERVATIONS

- ❑ Le canton de Vaud, bien qu'il affiche une forte motorisation des ménages (75.2%), dispose d'un réseau routier de taille modérée et d'une densité intermédiaire (2.6 km/km²). Cela peut impliquer que les infrastructures sont particulièrement sollicitées dans les zones densément peuplées, avec un risque accru de congestion et de pression sur l'entretien, notamment dans les secteurs urbains.
- ❑ Le canton de Zurich se distingue par une proportion de ménages motorisés plus faible (64.2%). Cette situation peut s'expliquer par une densité urbaine élevée et une offre étendue de transports publics, qui réduisent le besoin de posséder un véhicule privé. Parallèlement, Zurich dispose d'une densité de réseau routier très élevée (4.8 km/km²), caractéristique d'un territoire fortement urbanisé. Ce maillage dense peut contribuer à atténuer la pression sur les infrastructures routières, malgré une population importante.
- ❑ Le canton de Berne combine une motorisation plus faible (66.4%) avec une faible densité de réseau (2.0 km/km²). Ici, la pression sur les infrastructures est probablement moins concentrée, mais les coûts d'entretien par habitant ou par km² peuvent être plus élevés pour les communes.



3.2.3 Économie

La Figure 7 présente la répartition des emplois selon les trois secteurs économiques dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich, ainsi que la moyenne suisse, en 2022.

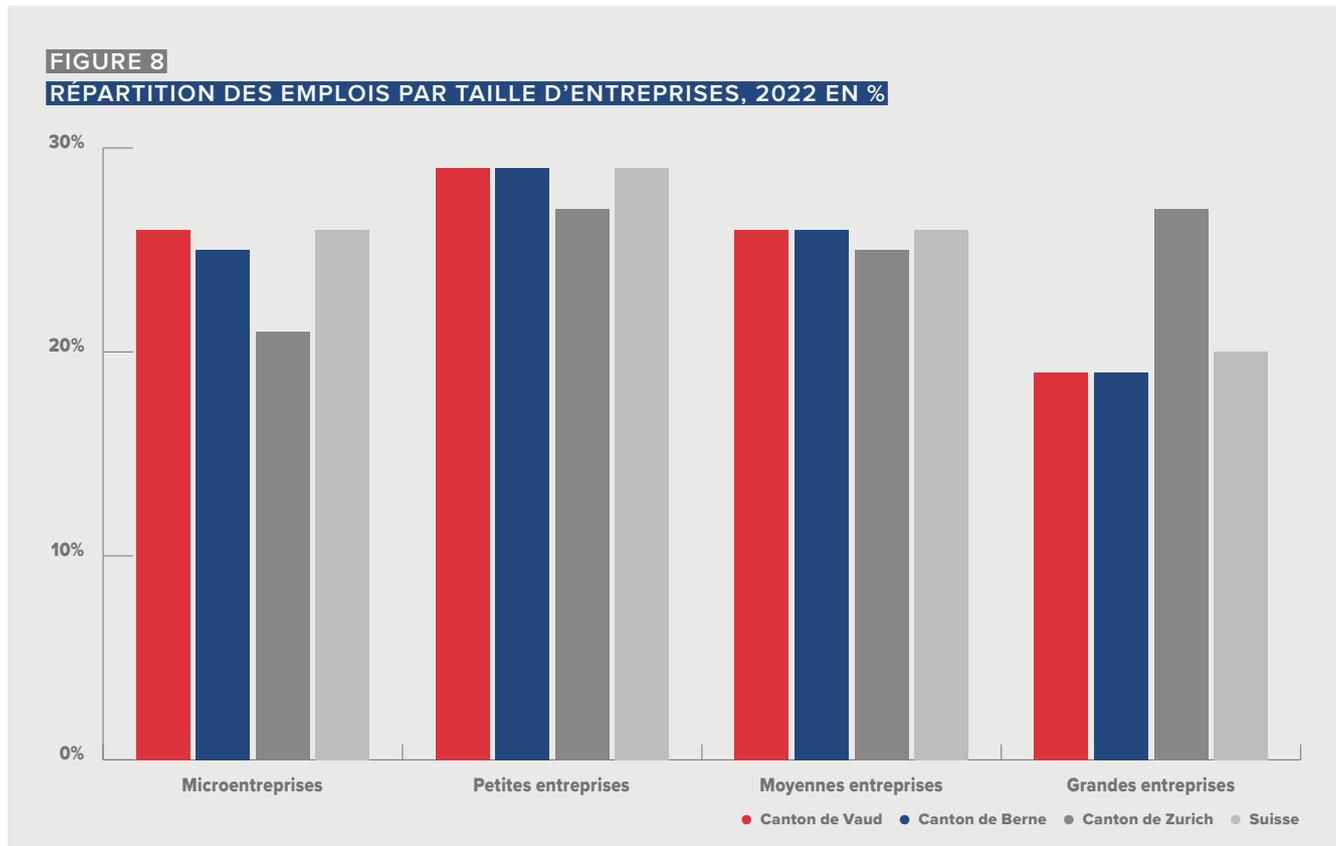


OBSERVATIONS

- ❖ Le secteur primaire (ressources naturelles) représente une faible proportion des emplois dans les trois cantons, avec une part légèrement plus élevée dans les cantons de Berne (4.8 %) et Vaud (2.7 %), reflétant le caractère rural de certaines régions de ces cantons.
- ❖ Le secteur secondaire (industrie et construction) est plus significatif dans les cantons de Berne (19.5 %) et Vaud (15.8 %) par rapport à Zurich (12.6 %). Les trois cantons se trouvent cependant sous la moyenne suisse (19.8 %).
- ❖ Le secteur tertiaire (services) domine largement dans les trois cantons, mais il est particulièrement prépondérant à Zurich (86.3 %).
- ❖ Depuis 2011, la tendance générale montre une augmentation de la proportion d'emplois dans le secteur tertiaire (env. 3 %).

Remarque : Les données présentées se réfèrent au niveau des établissements, c'est-à-dire aux unités de production localisées dans un lieu unique, où s'exerce une activité économique spécifique. Contrairement aux unités institutionnelles, qui regroupent l'ensemble d'une unité juridique, l'approche par établissements permet de refléter la répartition géographique effective des emplois.

La Figure 8 présente la répartition des emplois selon la classe de taille des entreprises dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich, ainsi que la moyenne suisse, en 2022.

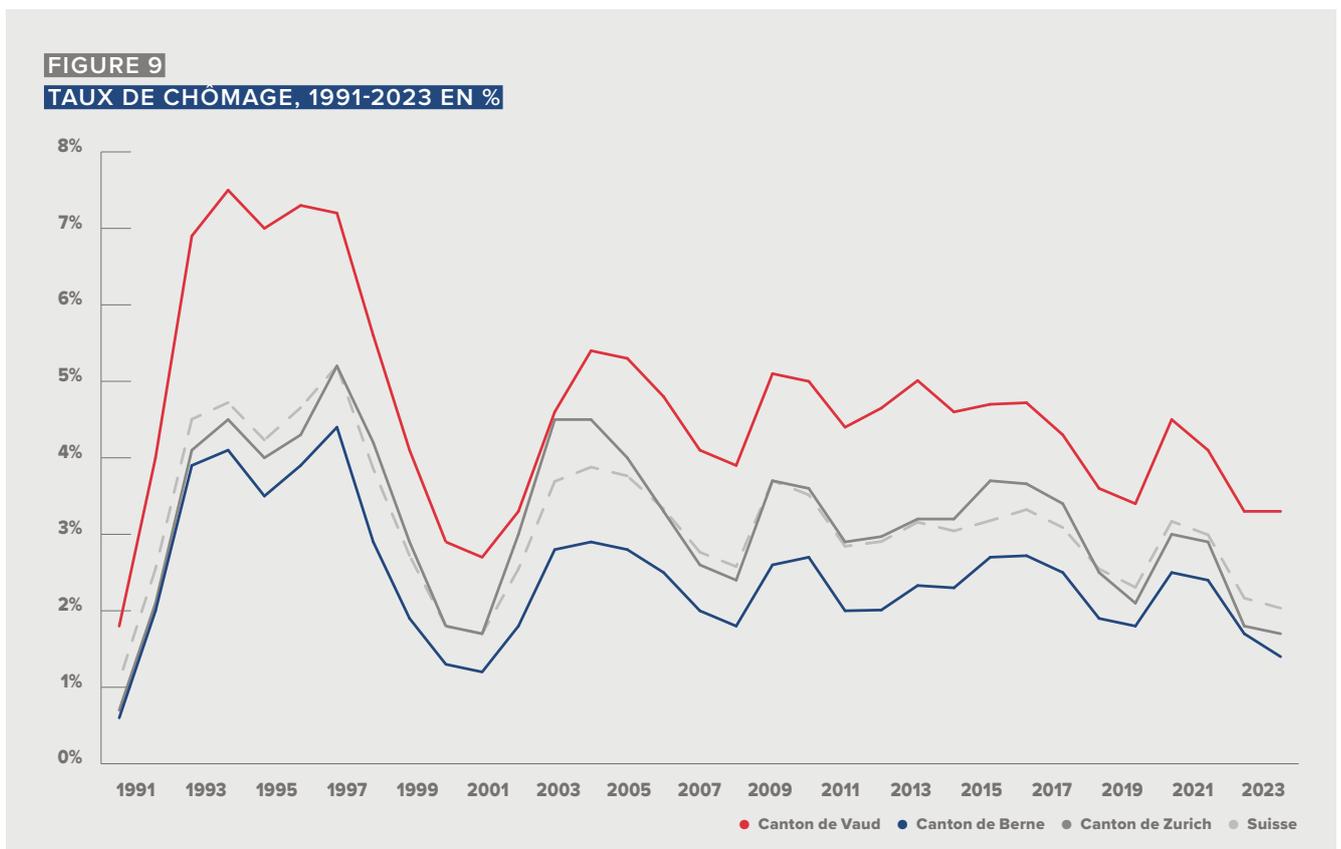


OBSERVATIONS

- ❑ Le canton de Vaud se caractérise par une proportion d'emplois dans les microentreprises (1-9 employés) supérieure à celle de Berne (25.5%), Zurich (21.1%) et la moyenne suisse (25.8%), atteignant 26.3%. Ces chiffres reflètent les différences régionales dans la structure des entreprises. À cet égard, la région lémanique se distingue par une proportion plus élevée de microentreprises (90.5% du total des entreprises), dépassant les autres régions de la comparaison (espace Mittelland 89.6% et Zurich 89.0%) et la moyenne suisse (89.7%).
 - ❑ La répartition des emplois dans les petites entreprises (10-49 employés) varie légèrement entre les cantons: Vaud (29.1%) et Berne (29.5%) se situent légèrement au-dessus de la moyenne suisse (28.8%), tandis que Zurich (26.8%) est en dessous.
 - ❑ La répartition des emplois dans les moyennes entreprises (50-249 employés) est relativement homogène entre les trois cantons, avec des proportions proches de la moyenne suisse (25.9%).
 - ❑ Le canton de Zurich se distingue par une proportion particulièrement élevée d'emplois dans les grandes entreprises (250 employés et plus), atteignant 26.7%. Ce résultat s'explique par la forte concentration de multinationales, de sièges sociaux et d'entreprises opérant dans les secteurs de la finance, de la technologie et des services. En comparaison, Berne (19.1%) et Vaud (18.5%) se situent légèrement au-dessous de la moyenne suisse (19.6%). Il convient toutefois de noter que cette moyenne est tirée vers le haut par quelques cantons à forte concentration d'emplois dans de très grandes entreprises, tels que Zurich ou Bâle-Ville.
- Remarque: Les données présentées se réfèrent au niveau des établissements, c'est-à-dire aux unités de production localisées dans un lieu unique, où s'exerce une activité économique spécifique. Contrairement aux unités institutionnelles, qui regroupent l'ensemble d'une unité juridique, l'approche par établissements permet de refléter la répartition géographique effective des emplois.



La Figure 9 présente l'évolution du taux de chômage annuel moyen depuis 1991, tel que mesuré par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO)¹, pour les cantons de Vaud, Berne et Zurich, ainsi que la moyenne suisse.



OBSERVATIONS

- ❑ Le canton de Vaud affiche le taux de chômage le plus élevé. Durant les quinze dernières années, bien que le taux reste supérieur à la moyenne suisse, il a suivi une tendance générale à la baisse.
- ❑ Le taux de chômage dans le canton de Zurich se situe proche de la moyenne suisse.
- ❑ Le taux de chômage dans le canton de Berne est systématiquement inférieur à la moyenne suisse.

Le chômage en Suisse varie considérablement d'un canton à l'autre. Les causes du chômage peuvent être structurelles, c'est-à-dire liées au système économique à long terme, ou conjoncturelles, c'est-à-dire liées à des événements à court terme tels que les crises économiques et les fluctuations du marché. Une étude approfondie du SECO² a examiné les principales forces motrices derrière ces disparités. Il en ressort que l'interaction de nombreux facteurs influence ces différences, notamment :

- ❑ **Profils de caractéristiques défavorables :** les cantons avec une forte proportion d'étrangers, de personnes peu qualifiées, de chômeurs de longue durée et une faible mobilité géographique des chômeurs sont particulièrement désavantagés. A l'exception du canton de Fribourg, tous les cantons romands présentent des profils de caractéristiques défavorables.
- ❑ **Sensibilité à la conjoncture :** les taux de chômage cantonaux réagissent différemment aux fluctuations conjoncturelles. Dans les cantons romands, les hauts et les bas de la conjoncture ont un impact particulièrement marqué. Cette situation s'explique notamment par le fait que la durée moyenne du chômage y est supérieure à celle des autres cantons ; or une durée de chômage plus longue accentue la sensibilité aux variations conjoncturelles. Ainsi, dans un canton comme Vaud, où la durée du chômage est élevée, le taux de chômage est plus vulnérable aux fluctuations économiques. À l'inverse, dans les cantons de Berne et de Zurich, où la durée du chômage est plus courte, l'impact des variations conjoncturelles est moins prononcé.

- ❑ **Risque de chômage :** le principal facteur influençant le taux de chômage est le risque de chômage, c'est-à-dire la probabilité qu'une personne active perde son emploi. Les cantons avec une forte proportion de secteurs sensibles aux changements structurels ou aux fluctuations conjoncturelles, comme l'hôtellerie-restauration, le commerce de détail ou les services liés au tourisme, affichent généralement un risque de chômage – et donc un taux de chômage – plus élevé.

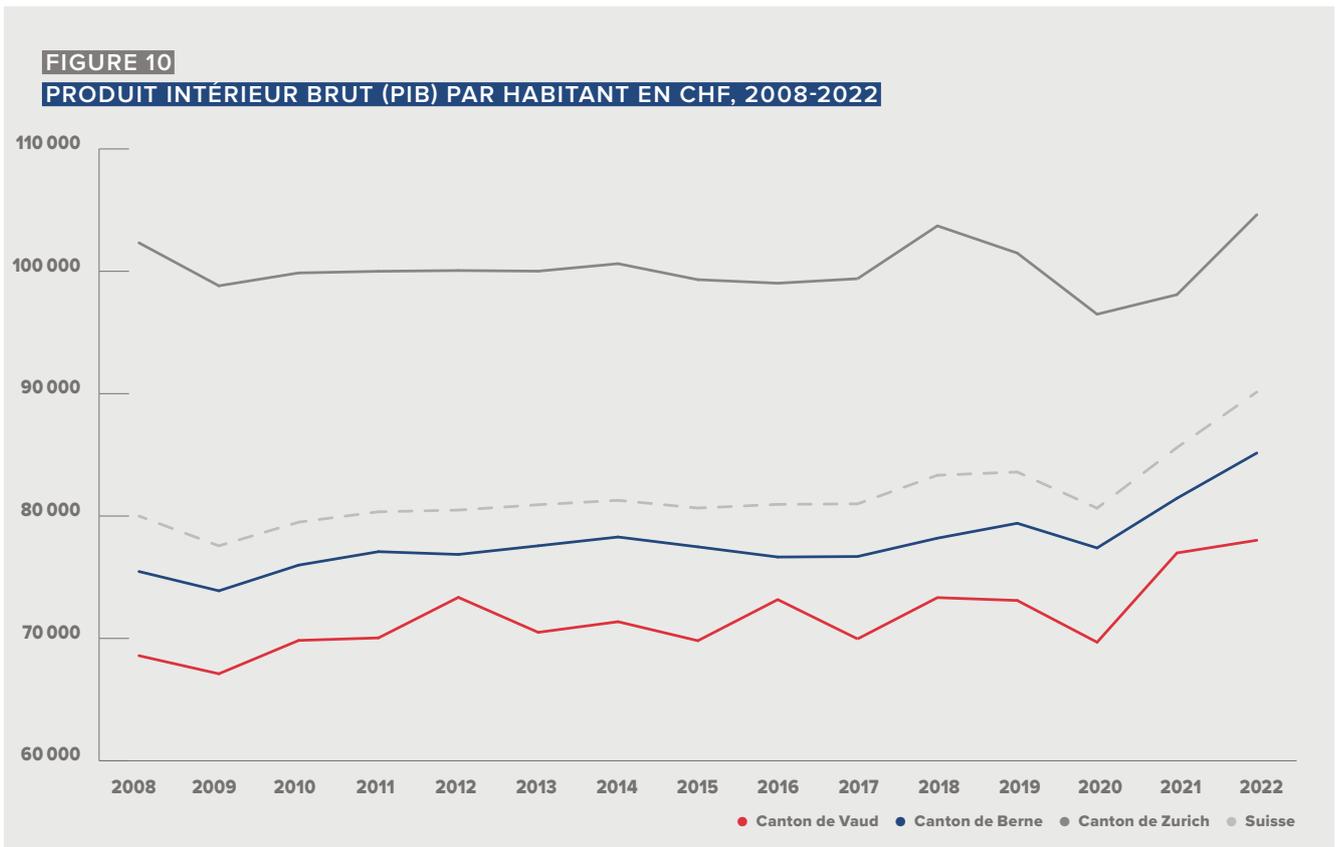
En résumé, le canton de Vaud combine des facteurs structurels (profils défavorables, dépendances à des secteurs vulnérables) et conjoncturels (sensibilité accrue aux crises) qui augmentent le risque de chômage.

1 Il existe deux façons de mesurer officiellement le chômage en Suisse : l'une par le SECO, l'autre par l'OFS. Le SECO publie chaque mois le taux de chômage en Suisse ; ce sont les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement (ORP) qui sont prises en compte. L'OFS publie chaque mois le taux de chômage en Suisse ; il prend en compte les personnes sans emploi activement à la recherche d'un emploi. Les taux du SECO et de l'OFS sont donc légèrement différents. Les statistiques du SECO sont présentées ici.

2 Voir l'étude Bestimmungsfaktoren der kantonalen Arbeitslosigkeitsunterschiede im Zeitraum 1990-2017 Schlussbericht (seco.admin.ch).
https://www.seco.admin.ch/seco/de/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitsmarkt/Informationen_Arbeitsmarktforschung/bestimmungsfaktoren-der-kantonalen-arbeitslosigkeitsunterschiede.html



La Figure 10 présente l'évolution du PIB par habitant de 2008 à 2022 pour les cantons de Vaud, Berne et Zurich, ainsi que la moyenne suisse.



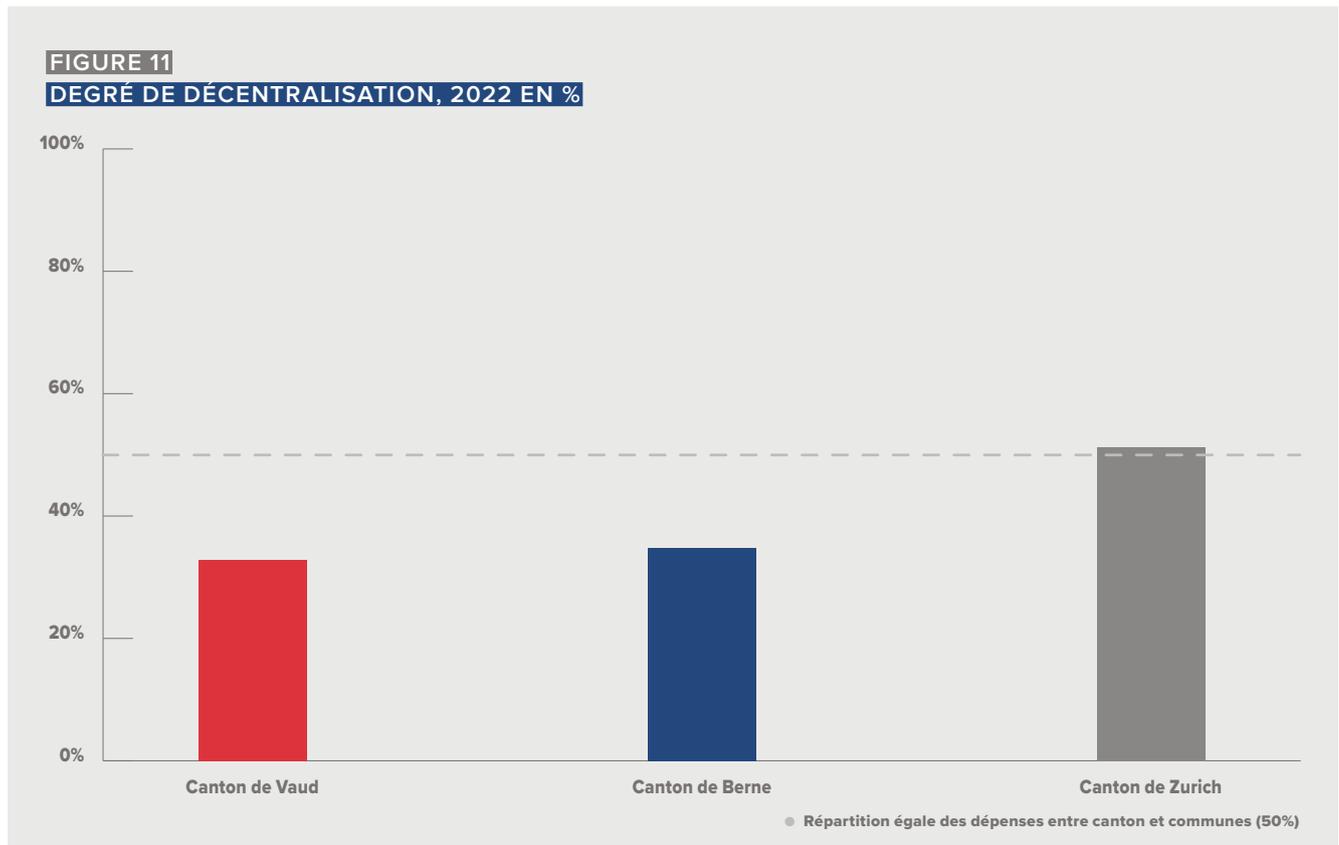
OBSERVATIONS

- ❖ Le PIB par habitant dans le canton de Zurich s'élevait à environ CHF 105 000 en 2022, un niveau nettement supérieur à la moyenne suisse de CHF 90 000. Cela reflète le rôle de Zurich comme moteur économique national, soutenu par son secteur financier, ses grandes entreprises et son attractivité internationale. Cependant, entre 2008 et 2022, la croissance du PIB par habitant dans le canton a été relativement faible (2.2%), comparée à une augmentation de plus de 11 % observée dans les cantons de Berne, Vaud et au niveau national.
- ❖ Le PIB par habitant dans le canton de Berne s'élevait à environ CHF 85 000 en 2022, légèrement en dessous de la moyenne suisse. Cela reflète une économie cantonale moins orientée vers des secteurs à forte valeur ajoutée.
- ❖ Le PIB par habitant dans le canton de Vaud était d'environ CHF 78 000 en 2022, ce qui le place en dessous de la moyenne suisse. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation : l'économie vaudoise est très diversifiée, mais moins orientée vers des secteurs à forte valeur ajoutée, comme ceux présents dans d'autres cantons, tels que Zurich (services financiers) ou Bâle-Ville (industrie pharmaceutique). D'autres cantons, comme le Jura et Neuchâtel, affichent un PIB par habitant plus élevé que celui du canton de Vaud, notamment grâce à l'horlogerie de luxe. Enfin, il convient de souligner que la moyenne suisse est influencée à la hausse par les cantons de Bâle-Ville et de Zoug. Le canton de Vaud se situe ainsi en dessous de la moyenne, mais au-dessus de la médiane suisse, se classant au 12e rang sur 26 cantons.



3.2.4 Organisation de l'administration

La Figure 11 présente le degré de décentralisation des cantons de Vaud, Berne et Zurich, mesuré par le rapport entre les dépenses communales et les dépenses totales (cantonales et communales), en 2022. L'axe vertical montre les valeurs indexées, 50 étant la moyenne nationale.



OBSERVATIONS

❖ Dans le canton de Vaud, le degré de décentralisation est de 32.9%, ce qui est relativement faible et reflète une centralisation plus importante des dépenses au niveau cantonal. La centralisation permet notamment une meilleure coordination des politiques publiques à l'échelle cantonale, ainsi que des économies d'échelle. Cependant, elle peut également limiter la capacité des communes à adapter les services aux besoins spécifiques de leurs habitants. Cette situation soulève la question de la subsidiarité: les décisions et les services publics devraient, dans la mesure du possible, être gérés au niveau le plus proche des citoyens, à condition que ce niveau soit en mesure de les assumer efficacement.

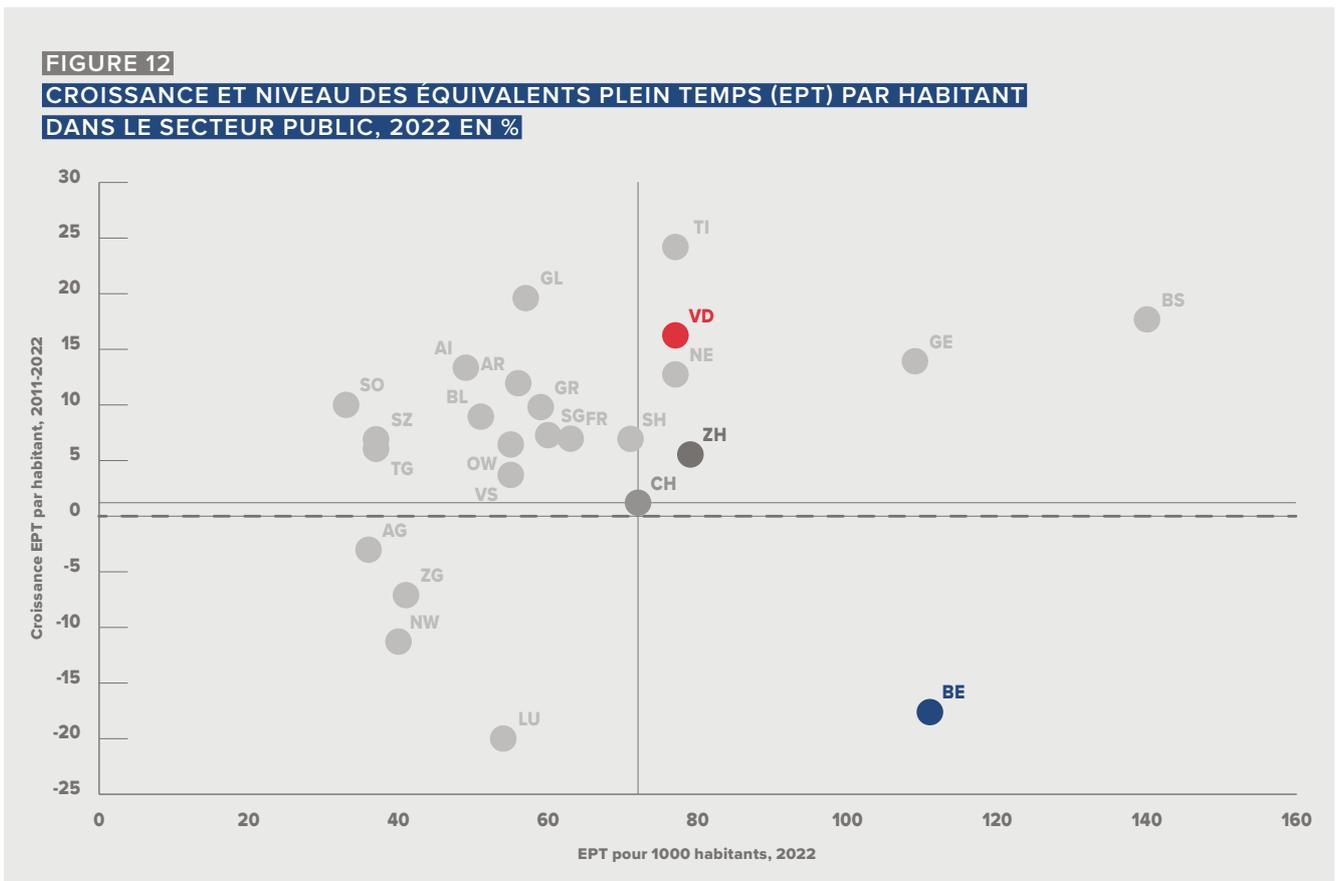
Dans un système centralisé, ce principe est souvent restreint, car les décisions prises à un niveau supérieur (ici, cantonal) risquent de ne pas refléter pleinement les besoins spécifiques locaux. De plus, les processus décisionnels au niveau cantonal peuvent être plus lents, et les décisions, parfois éloignées des réalités locales, risquent de conduire à une allocation inefficace des ressources.

❖ Dans le canton de Berne, le degré de centralisation est de 34.8%, proche du canton de Vaud.

❖ Dans le canton de Zurich, le degré de centralisation est de 51.2%, ce qui indique une répartition des dépenses équilibrée entre le canton et les communes.



La Figure 12 compare les cantons de Vaud, Berne et Zurich, ainsi que la moyenne suisse, en termes de nombre d'équivalents plein temps (EPT) par habitant dans le secteur public en 2022 et de l'évolution du nombre d'EPT entre 2011 et 2022.



OBSERVATIONS

- ❑ Le canton de Vaud se distingue par une croissance significative de 16.3 % du nombre d'EPT par habitant entre 2011 et 2022. À titre de comparaison, le nombre d'EPT par habitant dans le secteur privé est resté stable, avec une augmentation de seulement 0.6 % sur la même période. En 2022, le canton de Vaud présente un niveau d'EPT pour 1000 habitants dans le secteur public proche de la moyenne suisse (entre 70 et 80), mais demeure malgré tout au-dessus de la majorité des autres cantons suisses.
- ❑ Le canton de Berne enregistre le plus grand nombre d'EPT pour 1000 habitants dans le secteur public (env. 111) parmi les cantons analysés. Cette valeur élevée s'explique par la présence de nombreux emplois au sein de l'administration fédérale. En excluant ces emplois, le nombre d'EPT pour 1000 habitants se situe entre 70 et 80, soit un niveau comparable à la moyenne suisse, ainsi qu'à celui des cantons de Vaud et Zurich. Contrairement aux autres cantons, Berne a connu une réduction importante des effectifs publics par habitant depuis 2011 (-17.6 %). Cette diminution est notamment due à une réduction de l'offre de prestations publiques, mise en œuvre dans le cadre du programme d'allègement 2018 des finances cantonales.¹
- ❑ Le canton de Zurich présente un nombre d'EPT pour 1000 habitants dans le secteur public similaire à celui de Vaud (env. 79). De plus, le canton affiche également une progression des effectifs publics par habitant depuis 2011, mais de manière plus modérée (5.5 %).
- ❑ Les cantons urbains enregistrent généralement un nombre d'EPT par habitant plus élevé que les cantons ruraux. Cela s'explique par des facteurs tels que la densité de population, la complexité des besoins administratifs, et la concentration d'institutions cantonales et suprarégionales qui nécessitent une administration renforcée.

Remarque : L'axe vertical présente la croissance du nombre d'EPT par habitant, afin de tenir compte de l'évolution démographique. Cette approche permet une comparaison plus juste des tendances entre les cantons en neutralisant l'effet des variations de population sur l'évolution des effectifs du secteur public.

¹ Voir par exemple le communiqué de presse du 30 juin 2017 [30.01.2025] intitulé "Le Conseil-exécutif adopte le programme d'allègement 2018. Allègements annuels de 185 millions de francs pour les finances cantonales." <https://www.rr.be.ch/fr/start.html?newsID=cf1998c5-3a22-3bbe-8099-ac9bb904a294>

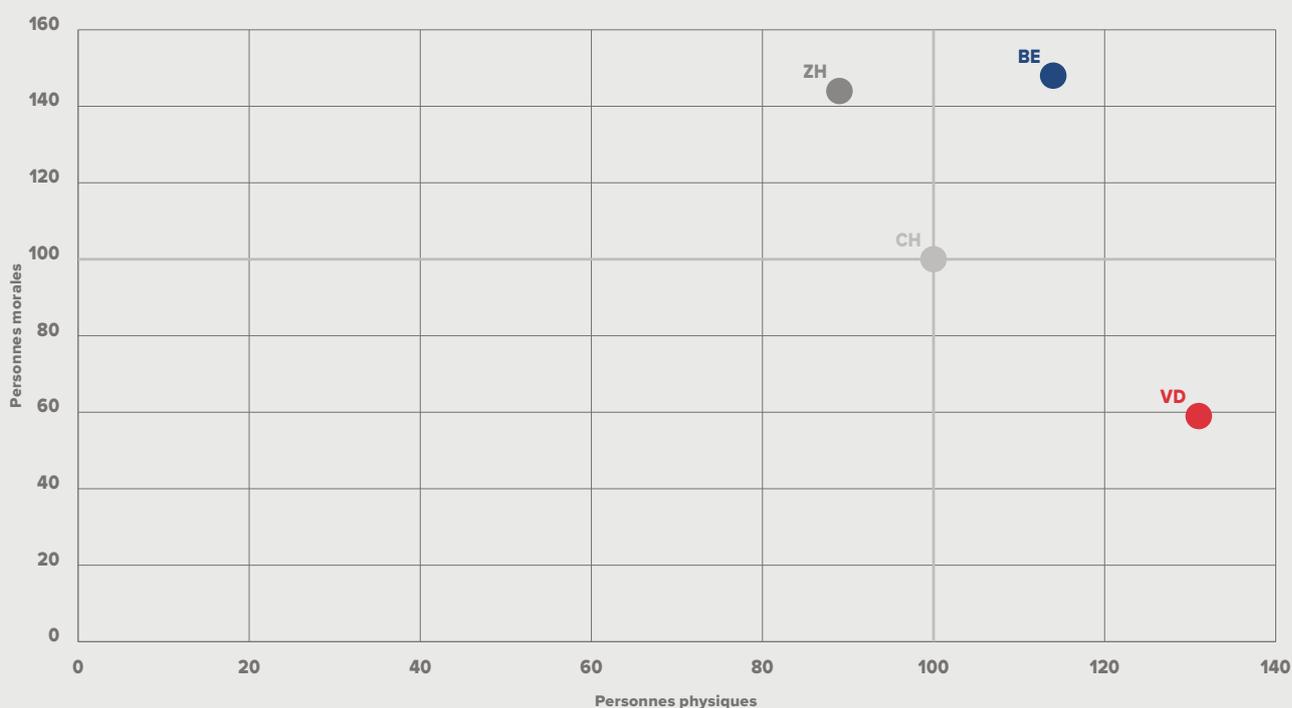


3.2.5 Fiscalité

La Figure 13 illustre les indices de l'exploitation du potentiel fiscal des personnes physiques et morales des cantons de Vaud, Berne et Zurich. Cet indice reflète le rapport entre les recettes fiscales réellement perçues et le potentiel de ressources fiscales d'un canton.

FIGURE 13

INDICE DE L'EXPLOITATION DU POTENTIEL FISCAL DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES, 2024



SOURCE: SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AF.

OBSERVATIONS

- ❖ L'indice d'exploitation du potentiel fiscal pour les personnes physiques dans le canton de Vaud est de 131, dépassant significativement la ligne de référence et reflétant une forte exploitation du potentiel fiscal. Avec le canton de Genève, Vaud affiche l'indice d'exploitation du potentiel fiscal pour les personnes physiques le plus élevé de Suisse. En revanche, l'indice pour les personnes morales est nettement en dessous de la ligne de référence, à 59, indiquant une faible exploitation du potentiel fiscal. Cette fiscalité avantageuse pour les entreprises peut renforcer l'attractivité du canton en favorisant les investissements, l'installation de nouvelles sociétés et la création d'emplois.
- ❖ Dans le canton de Berne, l'indice d'exploitation du potentiel fiscal pour les personnes physiques s'élève à 114, légèrement inférieur à celui du canton de Vaud. Cela reflète une exploitation du potentiel fiscal des personnes physiques plus équilibrée, bien qu'elle reste relativement élevée. L'indice pour les personnes morales atteint 148, la valeur la plus forte dans cette comparaison, indiquant une exploitation élevée du potentiel fiscal des entreprises.
- ❖ L'indice d'exploitation du potentiel fiscal pour les personnes physiques dans le canton de Zurich est de 89, en dessous de la ligne de référence, indiquant une faible exploitation du potentiel fiscal. Cette fiscalité relativement basse pour les personnes physiques peut contribuer à renforcer l'attractivité du canton, en particulier pour les contribuables à haut revenu. En revanche, l'indice pour les personnes morales se situe à 144, légèrement en dessous de celui de Berne, mais toujours à un niveau élevé, reflétant une forte exploitation du potentiel fiscal des entreprises.



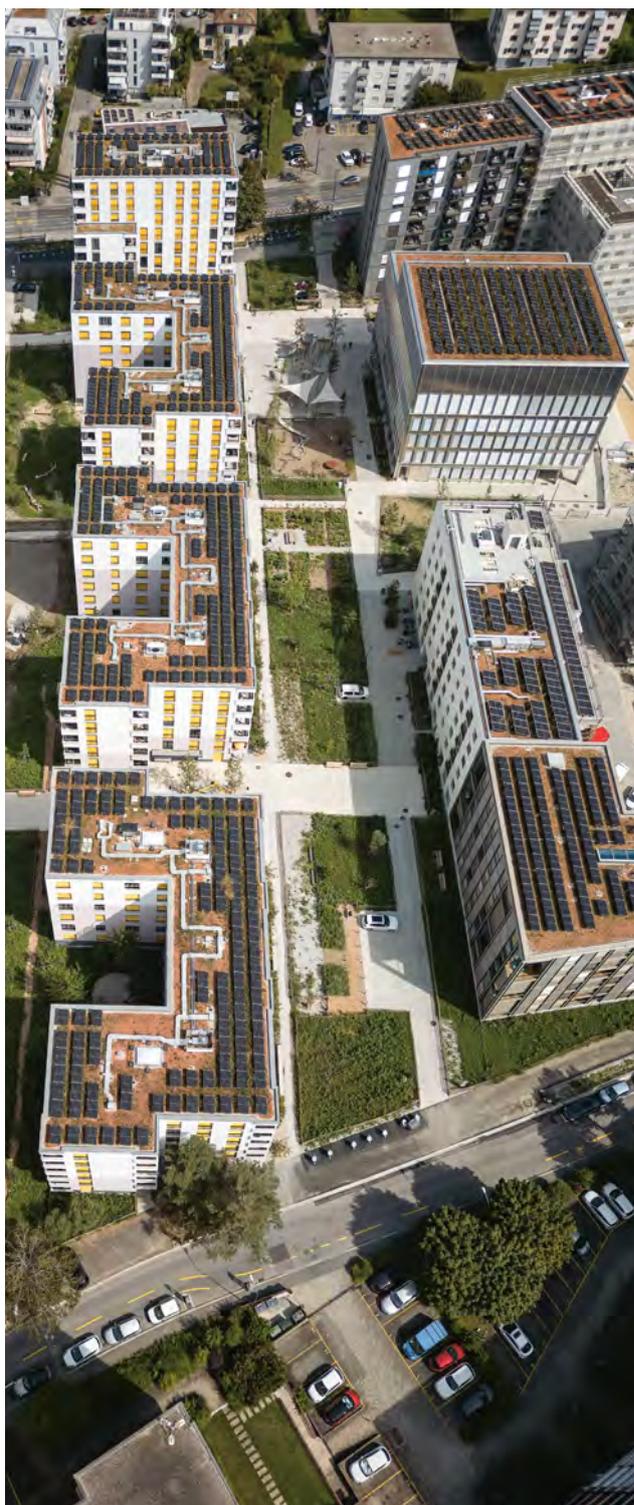
3.3 Selon l'évolution des recettes fiscales et des dépenses cantonales

L'Administration fédérale des finances (AFF) publie chaque année les comptes annuels détaillés de tous les cantons suisses. Ces rapports comprennent des informations standardisées pour tous les cantons, facilitant ainsi des comparaisons intercantionales. Grâce à cette standardisation, il est possible d'analyser et de comparer les performances financières et budgétaires des différents cantons.

Certains aspects intéressants relatifs aux finances publiques des cantons de Vaud, Zurich et Berne dans le cadre de cette étude sont présentés dans les sections suivantes.

3.3.1 Recettes fiscales

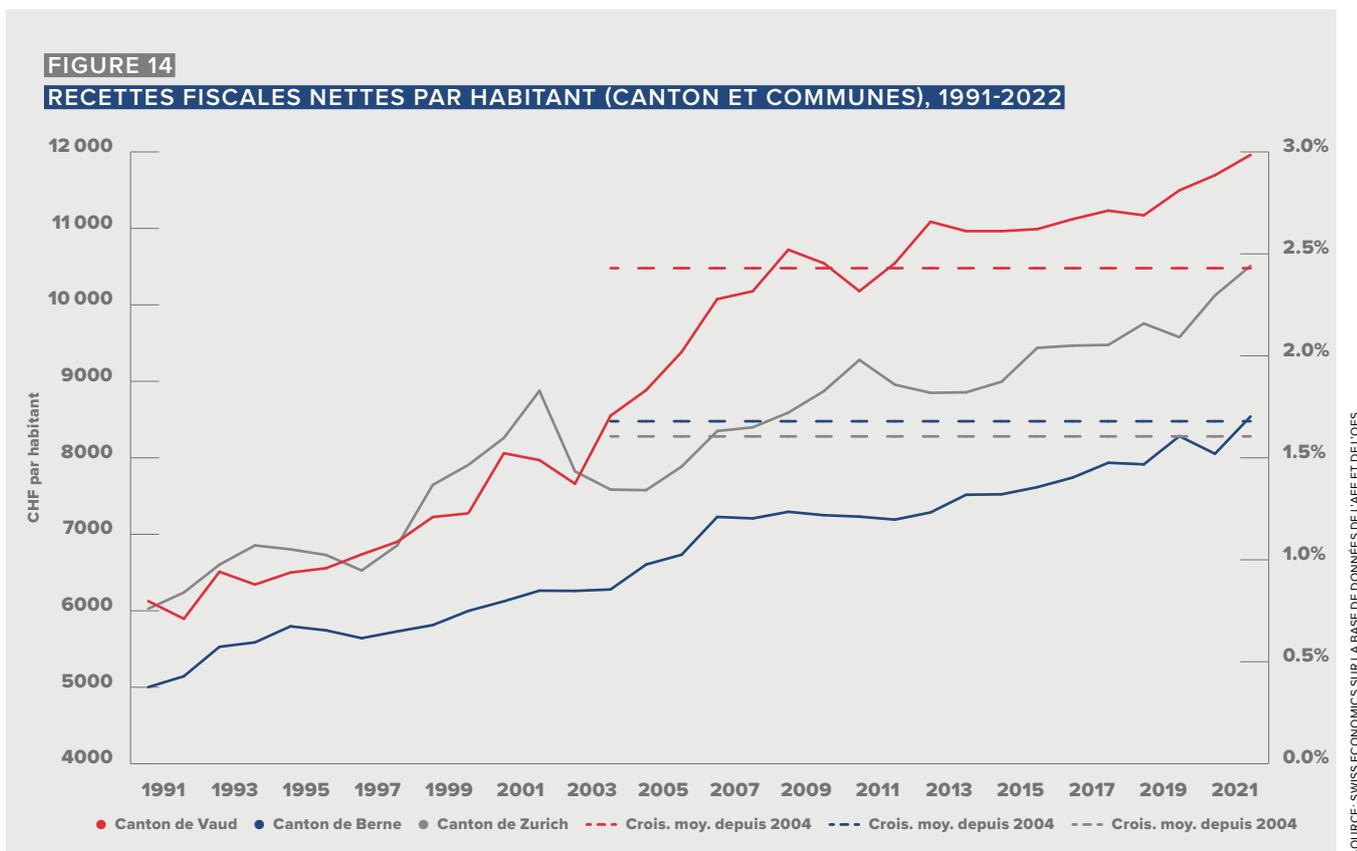
Les recettes fiscales, qui constituent une part importante des recettes totales des cantons, sont présentées ci-dessous pour les trois cantons comparés dans cette étude.



© PIERRE MENOUX



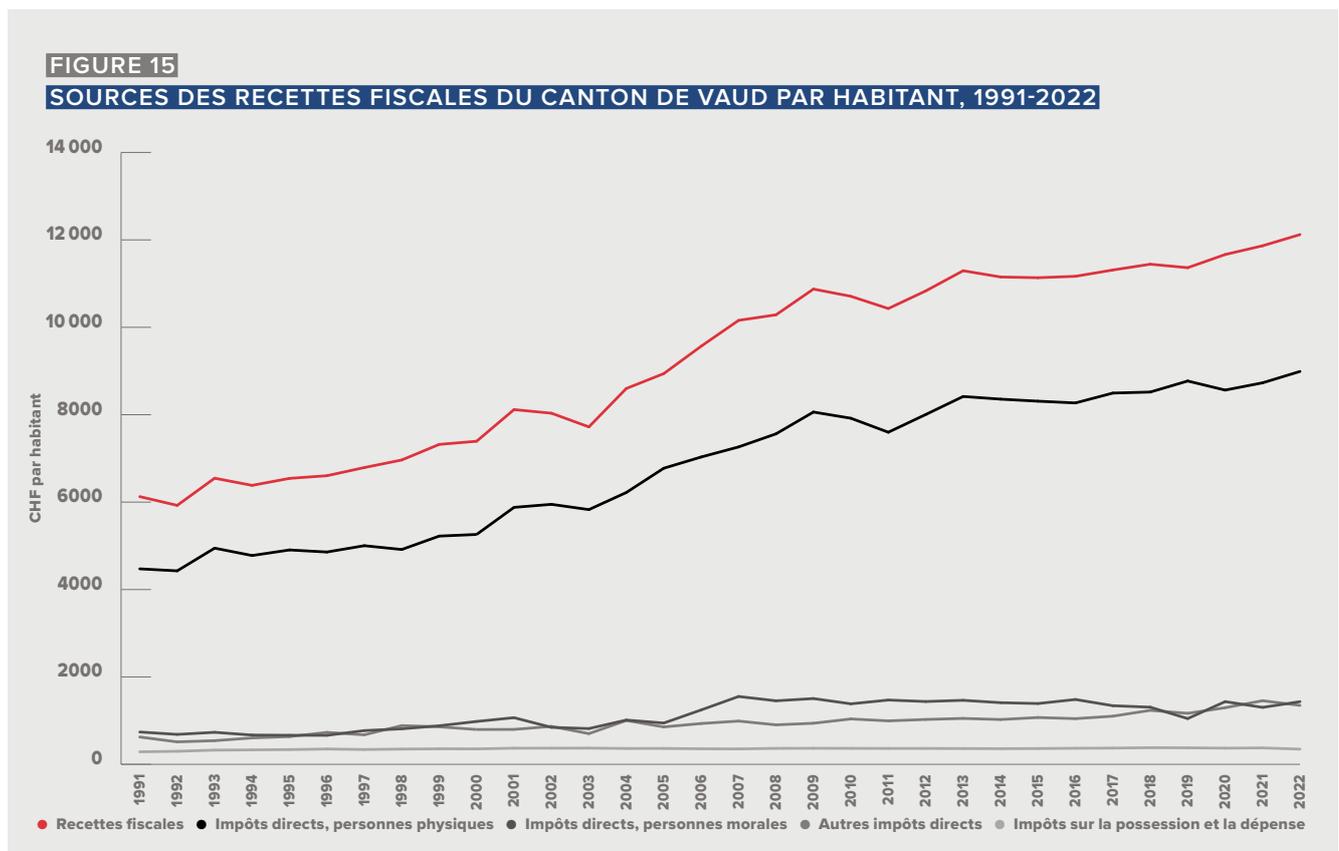
La Figure 14 présente l'évolution des recettes fiscales des cantons de Vaud, Berne et Zurich. Ces recettes, issues des données de l'AFF, sont calculées par habitant. Les données sur l'évolution de la population dans chaque canton sont obtenues auprès de l'OFS.



OBSERVATIONS

- ❖ En comparaison avec les cantons de Berne et Zurich, le canton de Vaud a le niveau de recettes fiscales par habitant le plus élevé.
- ❖ En 2004, une augmentation conséquente peut être observée dans le canton de Vaud. Plusieurs raisons peuvent être évoquées: le passage du taux d'imposition cantonal de 129.0 à 151.5 entre 2003 et 2004 ou encore l'introduction de deux classes d'impôt supplémentaires et le passage à la taxation annuelle.
- ❖ De plus, dès 2004, une augmentation plus rapide peut être observée dans le canton de Vaud. Les lignes pointillées indiquent la croissance moyenne depuis 2004 pour les trois cantons. Les recettes fiscales dans le canton de Vaud augmentent d'environ 2.5% par année, alors qu'elles augmentent d'environ 1.5% par année dans les cantons de Berne et Zurich.

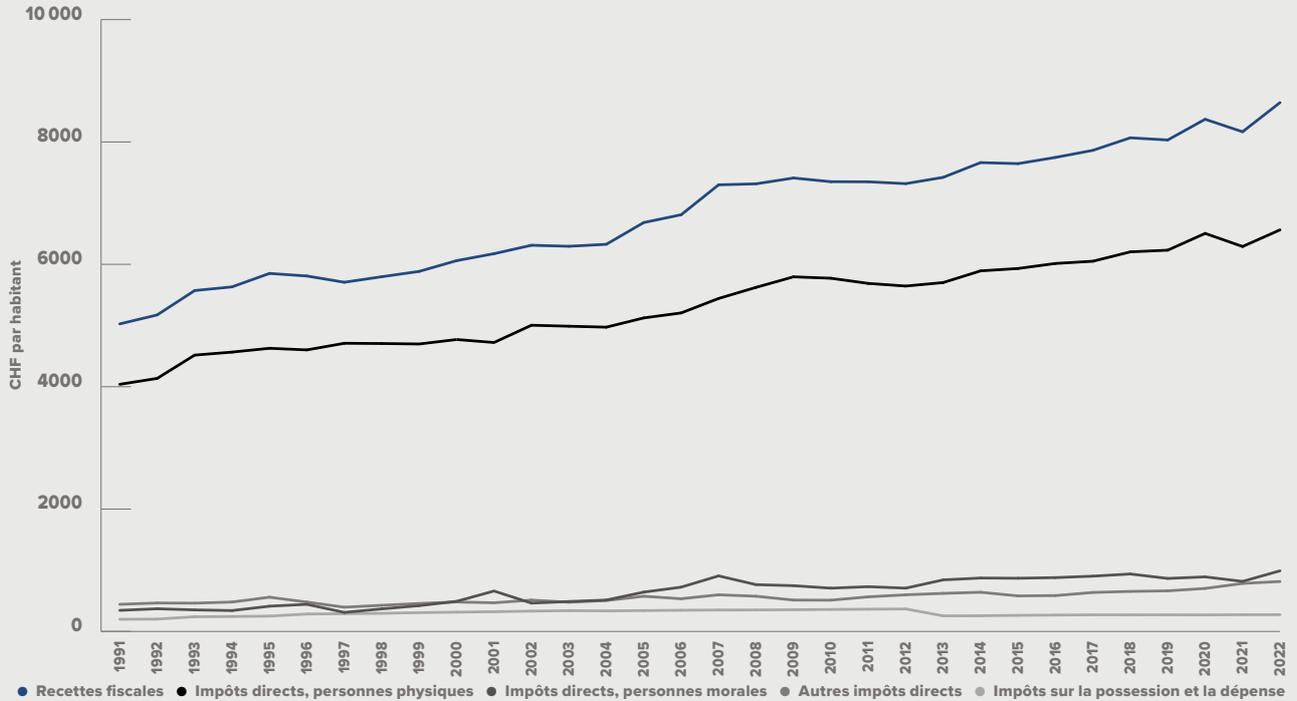
Les Figures 15, 16 et 17 offrent une vue plus détaillée des recettes fiscales de chaque canton et de leurs communes. Les courbes colorées représentent la somme des autres courbes.



Remarque: La courbe rouge correspond à la somme de toutes les autres courbes et est quasiment identique à celle du canton de Vaud présentée dans la Figure 14. Cependant, les données ne permettent pas de calculer les sources des recettes fiscales après dépenses (nettes); les sources sont donc présentées avant dépenses.

FIGURE 16

SOURCES DES RECETTES FISCALES DU CANTON DE BERNE PAR HABITANT, 1991-2022

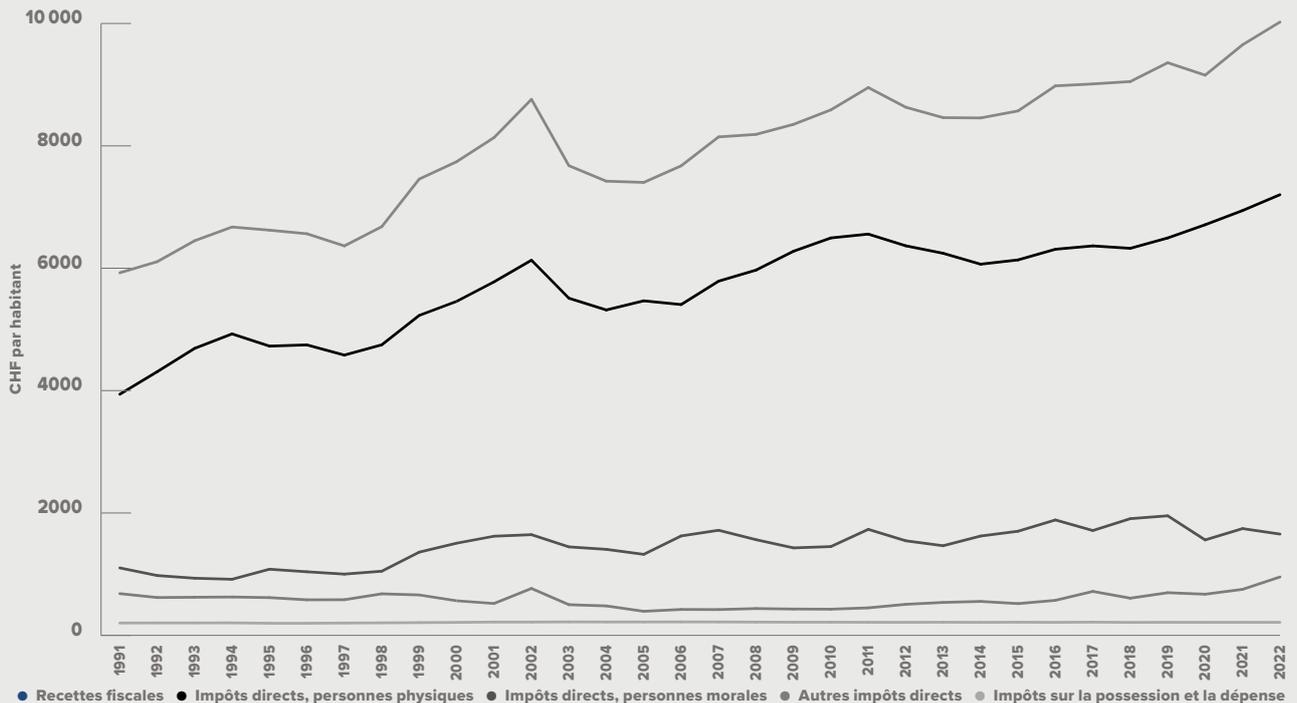


SOURCE: SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AFF ET DE LOFS.

Remarque: La courbe bleue correspond à la somme de toutes les autres courbes et est quasiment identique à celle du canton de Berne présentée dans la Figure 14, page 34. Cependant, les données ne permettent pas de calculer les sources des recettes fiscales après dépenses (nettes); les sources sont donc présentées avant dépenses.

FIGURE 17

SOURCES DES RECETTES FISCALES DU CANTON DE ZURICH PAR HABITANT, 1991-2022



SOURCE: SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AFF ET DE LOFS.

Remarque: La courbe grise supérieure correspond à la somme de toutes les autres courbes et est quasiment identique à celle du canton de Zurich présentée dans la Figure 14, page 34. Cependant, les données ne permettent pas de calculer les sources des recettes fiscales après dépenses (nettes); les sources sont donc présentées avant dépenses.



En 2022, les recettes fiscales étaient réparties comme suit :

TABLEAU 1
SOURCES DES RECETTES FISCALES
PAR CANTON, 2022

	Vaud	Berne	Zurich
Impôts directs, personnes physiques	74.2 %	75.9 %	71.9 %
Impôts directs, personnes morales	11.8 %	11.5 %	16.5 %
Autres impôts directs	11.1 %	9.4 %	9.5 %
Impôts sur la possession et la dépense	2.9 %	3.2 %	2.1 %
Recettes fiscales	100.0 %	100.0 %	100.0 %

SOURCE : SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AFF ET DE L'OFS.

OBSERVATIONS

- ❑ En 2022, les impôts directs sur les personnes physiques représentent la part la plus importante des recettes fiscales cantonales : 74 % pour le canton de Vaud, 76 % pour le canton de Berne et 72 % pour le canton de Zurich.¹
- ❑ Les recettes fiscales issues des impôts directs sur les personnes morales sont proportionnellement plus élevées dans le canton de Zurich (17 %) par rapport à Vaud (12 %) et Berne (11 %).
- ❑ On observe que la forte augmentation des recettes fiscales par habitant dans le canton de Vaud au cours des dernières décennies est principalement due à une hausse des impôts directs des personnes physiques. Une tendance similaire est constatée dans les cantons de Berne et de Zurich.

Certaines des dépenses présentées dans les comptes annuels des cantons sont affichées pour les cantons de Vaud, Berne et Zurich dans les sections suivantes.

1 La proportion pour le canton de Berne est plus élevée que celle du canton de Vaud, malgré le fait que l'exploitation du potentiel fiscal est plus élevée dans le canton de Vaud. Cela s'explique par le fait que les montants absolus sont plus élevés dans le canton de Vaud.



3.3.2 Dépenses cantonales

Les comptes annuels des cantons et communes permettent également de comparer les dépenses annuelles faites dans chaque canton.

Vue d'ensemble

Le Tableau 2 présente les dépenses par habitant des cantons de Vaud, Berne et Zurich pour les catégories principales présentées dans les comptes annuels, ainsi que les allocations entre ces différentes catégories pour l'année 2022.

TABLEAU 2
DÉPENSES NETTES PAR HABITANT EN CHF
ET ALLOCATIONS DES DÉPENSES, 2022

	Vaud	Berne	Zurich
Formation	3615 (27.9 %)	3401 (34.2 %)	4092 (34.4 %)
Sécurité sociale	3303 (25.5 %)	1997 (20.0 %)	2264 (19.1 %)
Santé	2317 (17.9 %)	1719 (17.3 %)	1854 (15.6 %)
Trafic et télécommunications	1035 (8.0 %)	808 (8.1 %)	963 (8.1 %)
Administration générale	1000 (7.7 %)	834 (8.4 %)	822 (6.9 %)
Ordre et sécurité publique, défense	812 (6.3 %)	705 (7.1 %)	1045 (8.8 %)
Culture, sport et loisirs, église	721 (5.5 %)	390 (3.9 %)	573 (4.8 %)
Protection de l'environ. et aménagement du territoire	160 (1.2 %)	98 (1.0 %)	271 (2.3 %)
Total	12 962 (100.0 %)	9 953 (100.0 %)	11 884 (100.0 %)

Remarque: toutes les catégories de dépenses nettes (après soustraction des revenus) présentées dans les comptes annuels sont prises en considération dans ce tableau à l'exception de la catégorie « économie publique » pour laquelle les revenus sont supérieurs aux dépenses.

SOURCE: SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AFF.

OBSERVATIONS

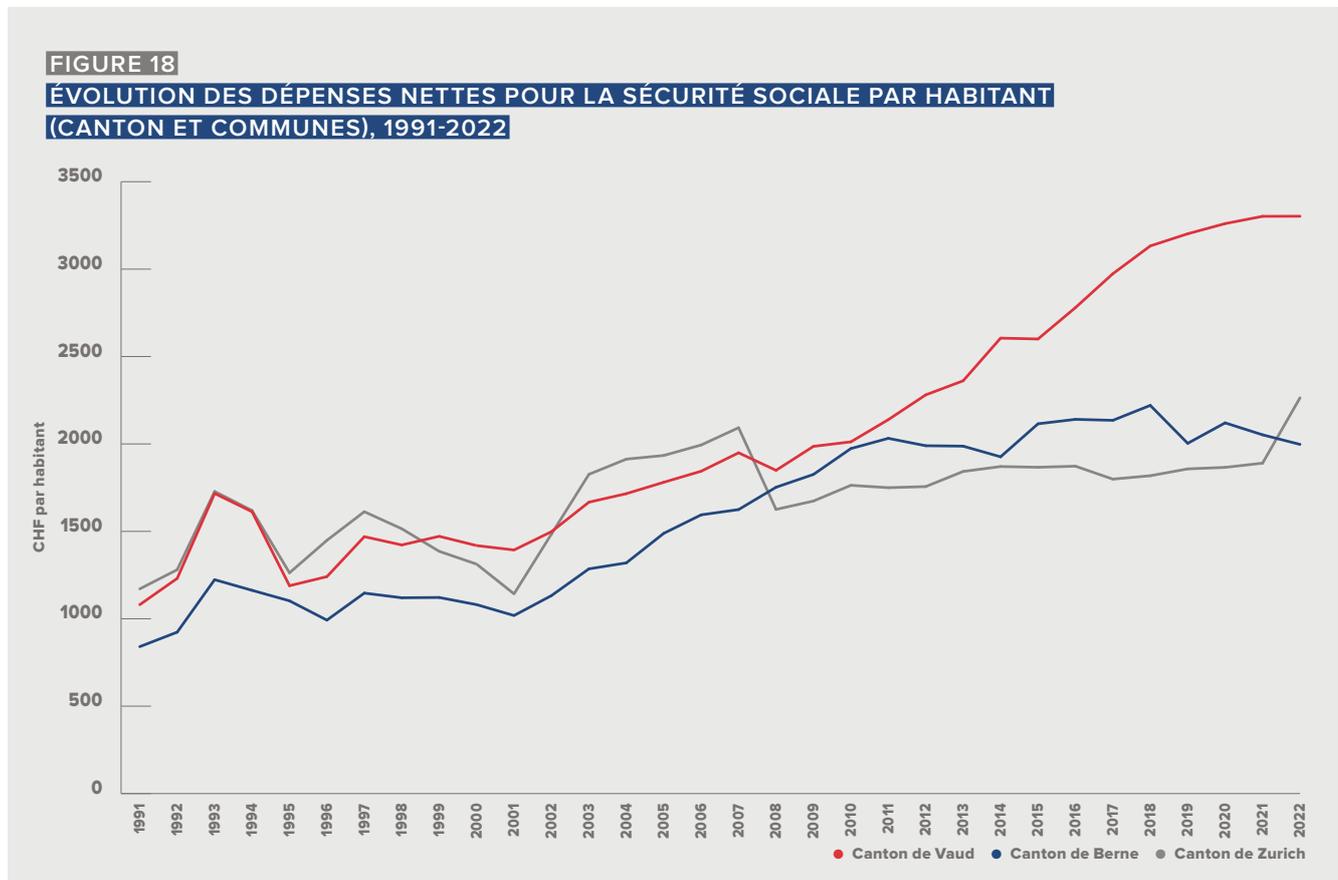
- ❖ En 2022, le canton de Vaud affiche les dépenses nettes totales les plus élevées par habitant, avec CHF 12 962. Ces dépenses sont 30 % supérieures à celles du canton de Berne et 9 % supérieures à celles du canton de Zurich.
- ❖ Le canton de Vaud affiche des dépenses par habitant plus élevées que les autres cantons dans toutes les catégories, à l'exception de la formation, de l'ordre et de la sécurité publique, ainsi que la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire, où Zurich présente des dépenses supérieures.
- ❖ Le canton de Vaud alloue une partie sensiblement plus grande de ses dépenses dans le domaine de la sécurité sociale (25 %) que les cantons de Berne (20 %) et Zurich (19 %), mais une partie plus faible pour la formation (28 % pour le canton de Vaud contre 34 % pour les cantons de Berne et Zurich).
- ❖ Le troisième domaine de dépense le plus important pour les trois cantons est celui de la santé. Le canton de Vaud alloue 18 % de ses dépenses, Berne 17 % et Zurich 16 %.



L'évolution des dépenses dans les deux principaux domaines, à savoir la formation et la sécurité sociale, est présentée dans les sections suivantes.

Dépenses pour la sécurité sociale

La Figure 18 présente l'évolution des dépenses pour la sécurité sociale par habitant des cantons de Vaud, Berne et Zurich. Les chiffres sont calculés sur la base de données de l'AFF et de l'OFS. L'axe vertical présente le montant en francs suisses par habitant dans les différents cantons.



OBSERVATIONS

- ❑ En comparaison avec les cantons de Berne et Zurich, le canton de Vaud a, depuis 2008, le niveau de dépenses pour la sécurité sociale par habitant le plus élevé.
- ❑ Depuis les années 2010, une croissance nettement plus marquée du montant des dépenses pour la sécurité sociale par habitant est observée dans le canton de Vaud.
- ❑ En 2022, le montant des dépenses par habitant pour le canton de Vaud est proche de CHF 3500, contre environ CHF 2000 dans les cantons de Berne et un peu plus dans le canton de Zurich.



Les comptes annuels des cantons et des communes présentent différentes sous-catégories pour la catégorie « sécurité sociale ». Le Tableau 3 présente les pourcentages des dépenses totales qui sont alloués aux différentes sous-catégories et les différences observées avec les cantons de Berne et Zurich en 2022.

TABLEAU 3

**ALLOCATION DES DÉPENSES NETTES POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
PAR SOUS-CATÉGORIE, 2022**

	VD	BE	ZH	VD vs. BE	VD vs. ZH
Maladie et accidents	18.9 % ⁽¹⁾	1.2 %	12.0 %	+17.7 pp ⁽²⁾	+6.9 pp
Invalidité	15.0 %	24.6 %	18.1 %	-9.6 pp	-3.1 pp
Vieillesse et survivants	10.0 %	22.8 %	11.8 %	-12.8 pp	-1.8 pp
Famille et jeunesse	19.8 %	18.5 %	27.8 %	+1.3 pp	-8.0 pp
Chômage	2.0 %	1.5 %	1.3 %	+0.5 pp	+0.7 pp
Construction de logements sociaux	0.1 %	0.0 %	1.7 %	+0.1 pp	-1.6 pp
Aide sociale et domaine de l'asile	34.2 %	31.2 %	26.7 %	+3.0 pp	+7.5 pp
R-D sécurité sociale	0.0 %	0.0 %	0.1 %	+0.0 pp	-0.1 pp
Prévoyance sociale n.c.a.	0.0 %	0.2 %	0.5 %	-0.2 pp	-0.5 pp
Total sécurité sociale	100.0 %	100.0 %	100.0 %	-	-

Remarques: (1) la part élevée de la sous-catégorie « Maladie et accidents » dans le canton de Vaud (18.9%) s'explique en partie par la mise en œuvre d'un dispositif cantonal de plafonnement des primes, qui vise à ce qu'aucun ménage ne consacre plus de 10% de son revenu disponible aux primes d'assurance maladie. Ce mécanisme implique une contribution cantonale plus importante à la réduction individuelle des primes (RIP) par rapport aux autres cantons. Ce point est analysé dans la section 4.1.3.

(2) pp = point de pourcentage, unité représentant la différence entre deux pourcentages.

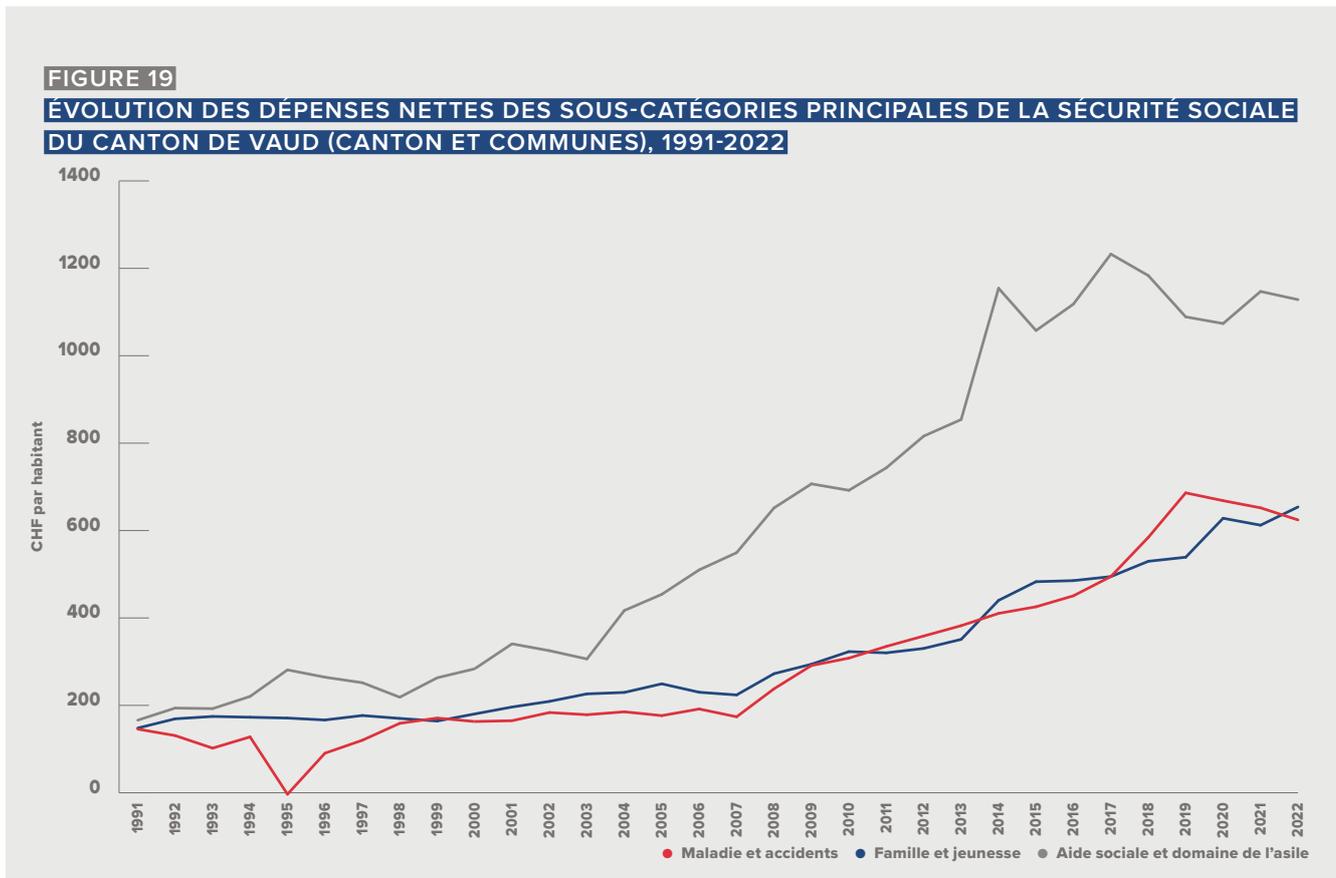
SOURCE: SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AFF.

OBSERVATIONS

- ❑ Le canton de Vaud (y compris les communes) alloue une part importante de ses dépenses pour la sécurité sociale dans la sous-catégorie « maladie et accidents » (18.9%), un niveau nettement supérieur à celui de Berne (1.2%) et de Zurich (12.0%).
- ❑ Le canton de Berne alloue une part plus grande de ses dépenses en sécurité sociale aux sous-catégories « Invalidité » (24.6%) et « Vieillesse et survivants » (22.8%) que les cantons de Zurich (18.1% et 11.8%, respectivement) et Vaud (15.0% et 10.0%, respectivement), reflétant en partie la structure démographique spécifique des cantons (voir section 3.2.1).
- ❑ Le canton de Zurich consacre une part plus grande de ses dépenses en sécurité sociale à la sous-catégorie « Famille et jeunesse » (27.8%) par rapport aux cantons de Berne (18.5%) et Vaud (19.8%).
- ❑ En revanche, la part allouée à la sous-catégorie « Aide sociale et domaine de l'asile » est nettement inférieure (26.7%) à celle du canton de Vaud (34.2%), tandis que Berne se situe entre les deux (31.2%).



L'évolution importante de la sécurité sociale dans le canton de Vaud s'explique principalement par une augmentation des dépenses des trois sous-catégories les plus importantes en termes de dépenses : « Aide sociale et domaine de l'asile », « Famille et jeunesse » et « Maladie et accidents ». L'évolution de ces sous-catégories est présentée dans la Figure 19.

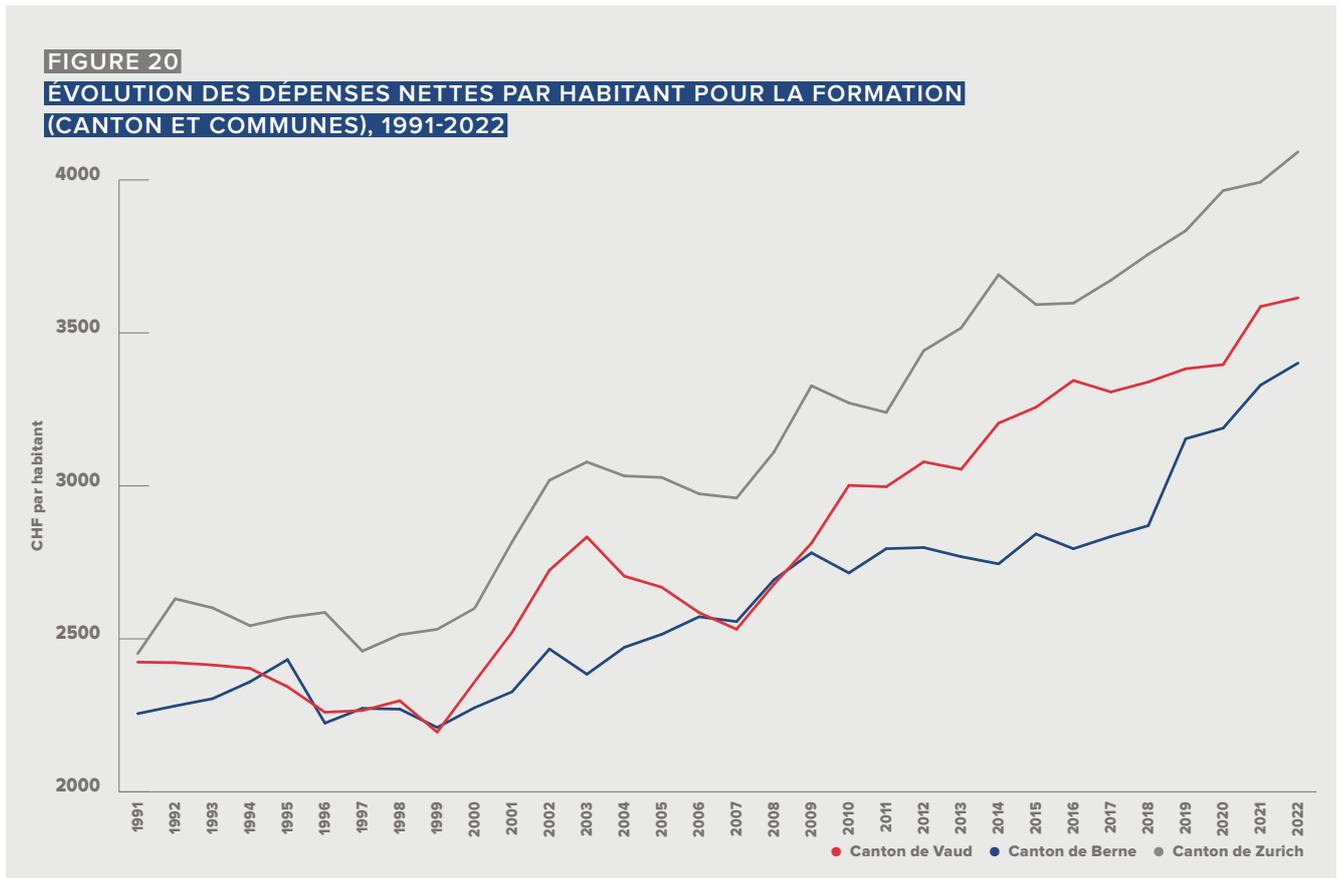


OBSERVATIONS

- ▣ Ces trois sous-catégories de dépenses nettes par habitant ont enregistré une augmentation moyenne de 6 à 7% par an depuis le début des années 2000. La sous-catégorie « Aide sociale et asile » est analysée en détail dans la section 4.1.2 de ce rapport. La sous-catégorie « Maladie et accidents » est examinée en profondeur dans la section 4.1.3.

Dépenses pour la formation

La Figure 20 présente l'évolution des dépenses par habitant pour la formation dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich.



OBSERVATIONS

- ❖ Les dépenses par habitant du canton de Vaud (et de ses communes) pour la formation se situent entre celles du canton de Berne et de Zurich.
- ❖ En 2022, le montant des dépenses par habitant se situent entre CHF 3000 et CHF 4000 pour les trois cantons comparés.

Les comptes annuels des cantons et des communes présentent différentes sous-catégories pour la catégorie « formation ». Le Tableau 4 présente les pourcentages des dépenses totales qui sont alloués aux différentes sous-catégories et les différences observées avec les cantons de Berne et Zurich en 2022.

TABEAU 4
ALLOCATION DES DÉPENSES NETTES POUR LA FORMATION
PAR SOUS-CATÉGORIE, 2022

	VD	BE	ZH	VD vs. BE	VD vs. ZH
Scolarité obligatoire	54.1 %	56.5 %	60.5 %	-2.4 pp	-6.4 pp
Ecoles spéciales	9.2 %	8.1 %	6.4 %	+1.1 pp	+2.8 pp
Formation professionnelle initiale	8.0 %	10.2 %	6.0 %	-2.2 pp	+2.0 pp
Ecoles de formation générale	9.4 %	5.4 %	7.5 %	+4.0 pp	+1.9 pp
Formation professionnelle supérieure	0.6 %	2.3 %	0.0 %	-1.7 pp	+0.6 pp
Hautes écoles	17.3 %	14.8 %	18.6 %	+2.5 pp	-1.3 pp
Recherche	0.0 %	0.0 %	-0.6 %	0.0 pp	+0.6 pp
Autres systèmes éducatifs	1.4 %	2.7 %	1.6 %	-1.3 pp	-0.2 pp
Total formation	100.0 %	100.0 %	100.0 %	-	-

SOURCE : SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AFF.

OBSERVATIONS

- ❑ De manière globale, les trois cantons allouent des proportions similaires aux différentes sous-catégories de dépenses en formation.
- ❑ La sous-catégorie qui reçoit la plus grande part des dépenses en formation est, de loin, la scolarité obligatoire dans les trois cantons. Le canton de Zurich consacre une part particulièrement élevée à ce domaine, avec 60.5 % de son budget dédié à la formation, soit 6.4 points de pourcentage de plus que le canton de Vaud.
- ❑ Les dépenses dans la catégorie « Recherche » apparaissent nulles, voire négatives, car seules les dépenses nettes de revenus sont prises en compte dans cette analyse.
- ❑ Le canton de Vaud attribue une part significativement plus importante de son budget à la sous-catégorie « Écoles de formation générale »¹ (9.4 %) que les cantons de Berne (5.4 %) et Zurich (7.5 %).

La sous-catégorie « scolarité obligatoire » étant de loin la plus importante dans tous les cantons, elle est analysée plus en détail dans la suite de cette étude (voir section 4.2.2).

1 Les écoles de maturité gymnasiale et les écoles de culture générale font partie des écoles de formation générale.



3.4 Trois cantons similaires, mais avec leurs spécificités

Les faits et chiffres présentés dans ce chapitre montrent des similarités, mais également des différences entre les cantons de Vaud, Berne et Zurich. Les différences les plus pertinentes pour l'analyse comparative de l'efficacité sont les suivantes :

Au niveau de la pratique fiscale

- ❖ **Exploitation fiscale :** Le canton de Vaud présente un indice d'exploitation du potentiel fiscal pour les personnes physiques parmi les plus élevés de Suisse, reflétant une forte pression fiscale. Toutefois, l'indice pour les personnes morales est relativement faible, indiquant une fiscalité avantageuse pour les entreprises. Dans le canton de Berne, les indices d'exploitation du potentiel fiscal pour les personnes physiques et morales sont tous deux élevés. À Zurich, l'indice d'exploitation du potentiel fiscal pour les personnes physiques est relativement bas. En revanche, l'indice pour les personnes morales est élevé, proche de celui de Berne.
- ❖ **Recettes des cantons :** En comparaison avec les cantons de Berne et Zurich, le canton de Vaud affiche le niveau de recettes fiscales par habitant le plus élevé. Depuis 2004, une augmentation plus rapide des recettes fiscales est également observée dans le canton. En 2022, les impôts directs sur les personnes physiques constituent la principale source des recettes fiscales cantonales dans les trois cantons, représentant environ 75 % des recettes totales.

En matière de dépenses

Les dépenses à analyser dans le cadre de l'étude comparative ont été déterminées selon une approche « top down ». Cette approche consiste d'abord à examiner les dépenses globales, puis à les décomposer par domaine, et enfin par sous-domaine afin d'identifier les sources des différences.

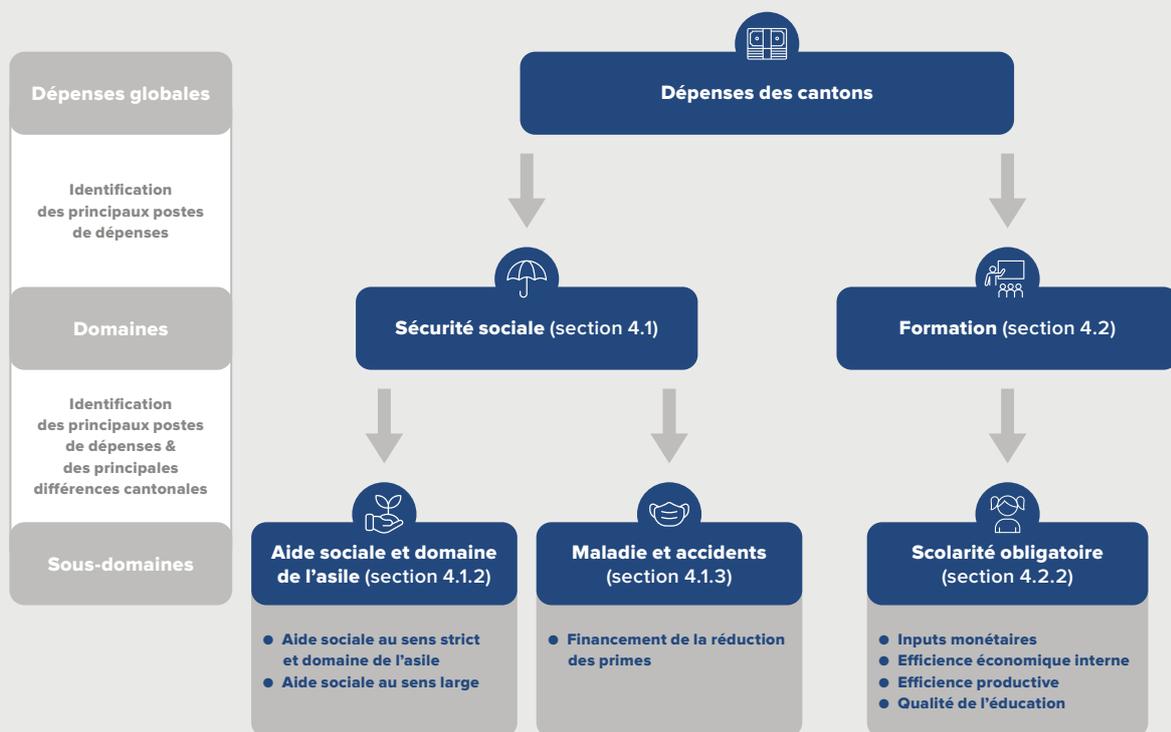
En 2022, le canton de Vaud enregistrait les dépenses nettes totales par habitant les plus élevées, dépassant celles du canton de Berne de 30 % et celles du canton de Zurich de 9 %. Les deux principaux postes de dépenses pour les trois cantons sont la formation et la sécurité sociale.

- ❖ **Sécurité sociale :** Depuis 2008, le canton de Vaud affiche un niveau de dépenses pour la sécurité sociale par habitant supérieur à celui de Berne et Zurich. Depuis les années 2010, une croissance plus marquée des dépenses de sécurité sociale par habitant est observée dans le canton de Vaud. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation des dépenses dans trois sous-catégories majeures : « Aide sociale et domaine de l'asile », « Famille et jeunesse » et « Maladie et accidents ». Vaud consacre une part beaucoup plus importante de ses dépenses de sécurité sociale que Berne et Zurich aux sous-catégories « Maladie et accidents » et « Aide sociale et domaine de l'asile ». Ces domaines font ainsi l'objet d'une analyse détaillée dans la section 4.1.
- ❖ **Formation :** Les dépenses par habitant du canton de Vaud (y compris celles de ses communes) en matière de formation se situent entre celles de Berne et Zurich. Globalement, les trois cantons allouent des proportions similaires aux différentes sous-catégories de dépenses en formation. Dans chacun de ces cantons, la sous-catégorie qui reçoit la plus grande part des dépenses est, de loin, la scolarité obligatoire. Ce domaine fait ainsi l'objet d'une analyse détaillée dans la section 4.2.

Dans le chapitre 4, les différences des sous-domaines identifiés sont analysées plus en détails.



FIGURE 21
APPROCHE TOP DOWN ET SOUS-DOMAINES ANALYSÉS AU CHAPITRE 4



I Selon la CVCI, le canton de Vaud a tout pour mieux faire

Ce chapitre permet de mieux comprendre la structure des différents cantons et le contexte dans lequel ils évoluent. Avec une population active et une croissance démographique plus élevées que la moyenne suisse, la dynamique du canton de Vaud au niveau des ressources de travail est particulièrement favorable, attestant de l'attractivité de la région en raison notamment des différentes possibilités de formation et d'employabilité offertes à la population. On constate également un degré d'urbanisation de la population plus important que la moyenne, permettant ainsi de disposer d'une meilleure efficacité sur bien des aspects, notamment au niveau de l'utilisation des infrastructures hospitalières et routières, même si la réalité tend à montrer que ces dernières arrivent à quasi-saturation.

De manière générale et on le sait, la grande diversification de l'économie vaudoise constitue sa force. Cette étude illustre très justement cette diversité tant au niveau de la taille des entreprises, avec un nombre élevé de PME, que par la part importante de multinationales sur sol vaudois.

Toutefois, alors que tout est réuni pour bien faire, le canton de Vaud souffre – et ceci dans une proportion plus importante que la moyenne suisse et des deux cantons comparés – de décisions politiques qui engendrent des effets négatifs et contre-productifs à plusieurs niveaux. Sur la fiscalité principalement, le cas est criant. La CVCI ne cesse de dénoncer le poids de la fiscalité sur les contribuables vaudois et le besoin d'agir rapidement pour éviter des départs de contribuables. L'indice d'exploitation fiscal pour les personnes physiques est le plus élevé de Suisse, au côté de Genève. Les recettes fiscales ne cessent d'augmenter. Des recettes utilisées par l'État pour augmenter ses dépenses, notamment dans la création de nouveaux postes administratifs qu'il ne peut justifier uniquement par une augmentation démographique. D'autant qu'il n'est pas capable de prouver que ces augmentations améliorent réellement la qualité de vie des citoyens vaudois. Une évaluation serait nécessaire. L'étude démontre la croissance rapide et élevée des équivalents plein temps dans le secteur public. A cela s'ajoute le constat que le canton de Vaud connaît un degré de centralisation élevé, induisant des décisions politiques éloignées des réalités locales, laissant facilement penser à une allocation inefficace de ses ressources temps, argent et humaines.

La complexification de la société, de même que l'augmentation des lois et donc des politiques publiques ne sont pas des conditions requises uniques pour augmenter les effectifs de l'État. Une évaluation des besoins, des missions et des mécanismes de fonctionnement de celui-ci doit se faire régulièrement, nécessitant sûrement certains rééquilibres.

A relever également que le Canton enregistre un taux de chômage plus élevé que la moyenne du pays. Il est probable qu'un renforcement de la formation professionnelle et une meilleure orientation des jeunes durant leur cursus, afin d'éviter les décrochages des étudiants en cours de formation et une arrivée retardée sur le marché de l'emploi, permettraient de mieux répondre aux besoins avérés de l'économie et des entreprises. Cette dynamique pourrait déboucher sur une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois.

L'étude prouve que le canton de Vaud est exemplaire dans certains domaines. C'est le cas au niveau de la formation, où il présente des chiffres similaires à ceux des cantons comparés. Plusieurs éléments indiquent toutefois qu'une meilleure allocation des ressources est possible. C'est ce que montre le chapitre suivant.

LE CANTON DE VAUD
CONNAÎT UN DEGRÉ DE
CENTRALISATION ÉLEVÉ,
INDUISANT DES DÉCISIONS
POLITQUES ÉLOIGNÉES
DES RÉALITÉS LOCALES,
LAISSANT FACILEMENT
PENSER À UNE ALLOCATION
INEFFICACE DE SES
RESSOURCES TEMPS,
ARGENT ET HUMAINES.







CHAPITRE 4

L'efficacité de trois cantons sous la loupe

Dans ce chapitre, certains des points les plus marquants mis en évidence dans le chapitre précédent sont analysés, en adoptant une perspective axée sur l'efficacité des dépenses publiques. Plus précisément, l'utilisation des ressources financières dans plusieurs domaines clés des cantons de Vaud, Berne et Zurich est examinée et comparée. L'objectif est d'évaluer non seulement les choix budgétaires, mais également leur efficacité.

Les domaines suivants font l'objet d'une analyse approfondie :

- ❑ Sécurité sociale (voir section 4.1) :
 - ❑ Aide sociale :
 - ❑ Aide sociale au sens strict et domaine de l'asile
 - ❑ Aide sociale au sens large
 - ❑ Maladies et accidents :
 - ❑ Réduction des primes d'assurance maladie
- ❑ Formation (voir section 4.2) :
 - ❑ Scolarité obligatoire

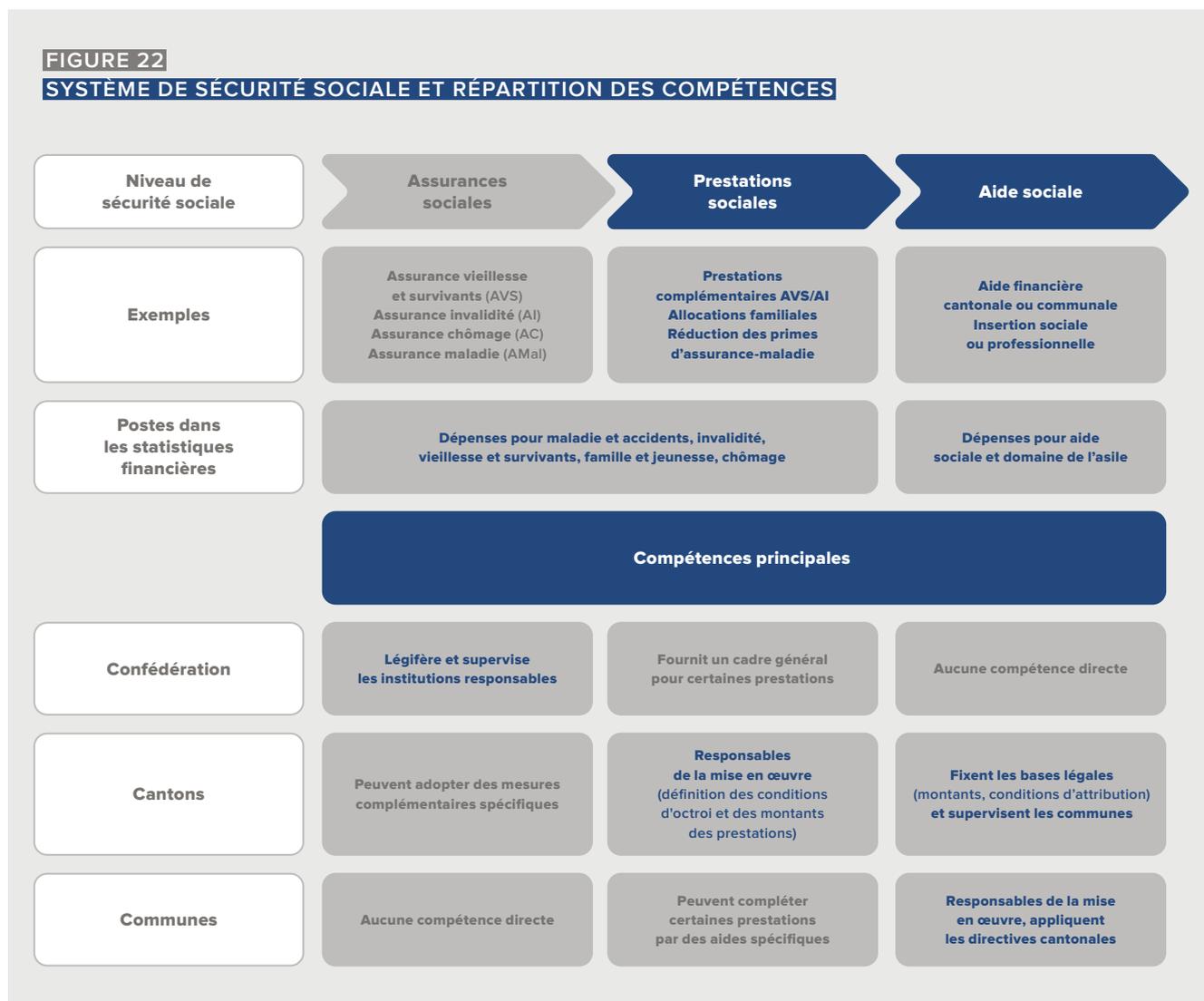
4.1 Dans le domaine de la sécurité sociale

La section 3.3.2 a montré que les dépenses pour la sécurité sociale sont nettement plus élevées dans le canton de Vaud qu'à Berne et Zurich et qu'elles augmentent de manière plus marquée. Cette section vise à examiner les raisons de cette situation.



4.1.1 Éléments de contexte

La Figure 22 présente la structure du système de sécurité sociale, la manière dont les différents éléments sont pris en compte dans les statistiques financières et la répartition des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes.



Les sections suivantes se penchent sur l'aide sociale et son financement (section 4.1.2) ainsi que sur la réduction des primes d'assurance maladie (section 4.1.3).

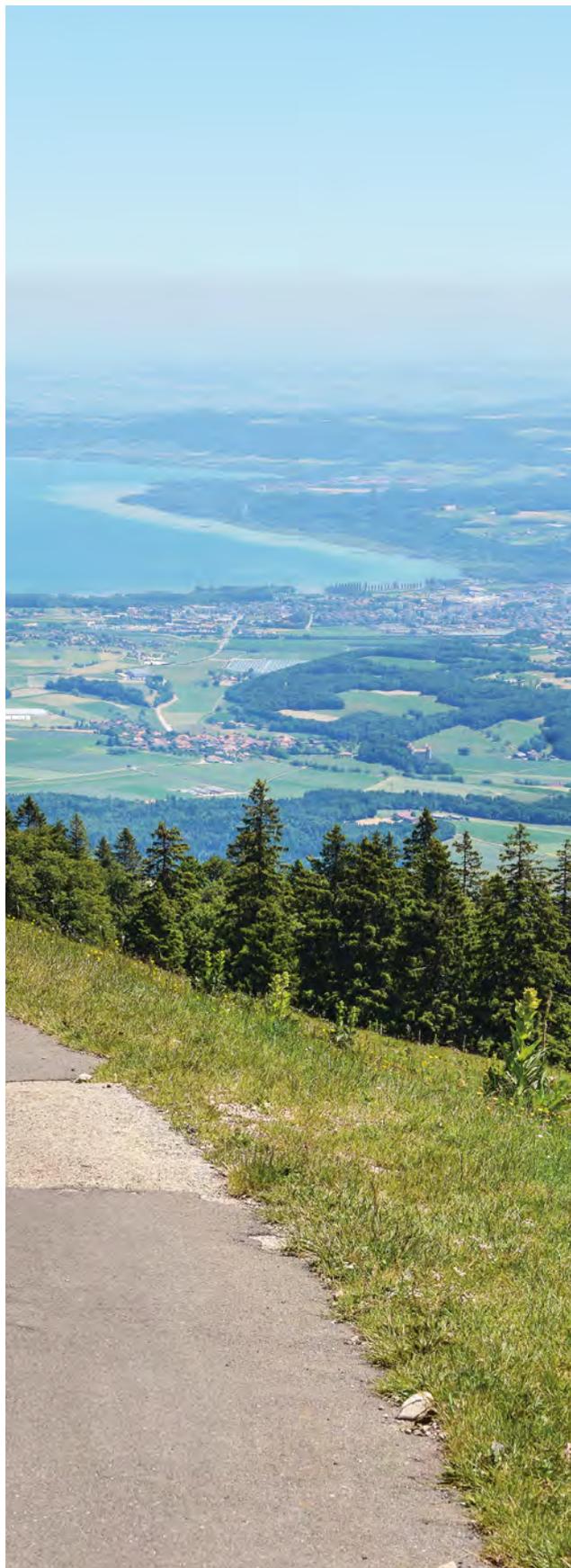
4.1.2 Dans le domaine de l'aide sociale

Dans cette section, le domaine « aide sociale et domaine de l'asile » présentés dans la section 3.3.2 est analysé plus en détail. Ce domaine est le principal vecteur de la différence de dépenses de sécurité sociale entre le canton de Vaud et les cantons de Berne et de Zurich. L'accent est mis en particulier sur l'aide sociale.

L'aide sociale peut être définie et analysée au sens strict ou au sens large :

- ❑ Au sens strict, l'aide sociale est destinée à couvrir les besoins de base. Elle est souvent appelée l'aide sociale économique.
- ❑ Au sens large, l'aide sociale comprend également les prestations complémentaires, les allocations maternité, les prestations complémentaires familles et la rente-pont.

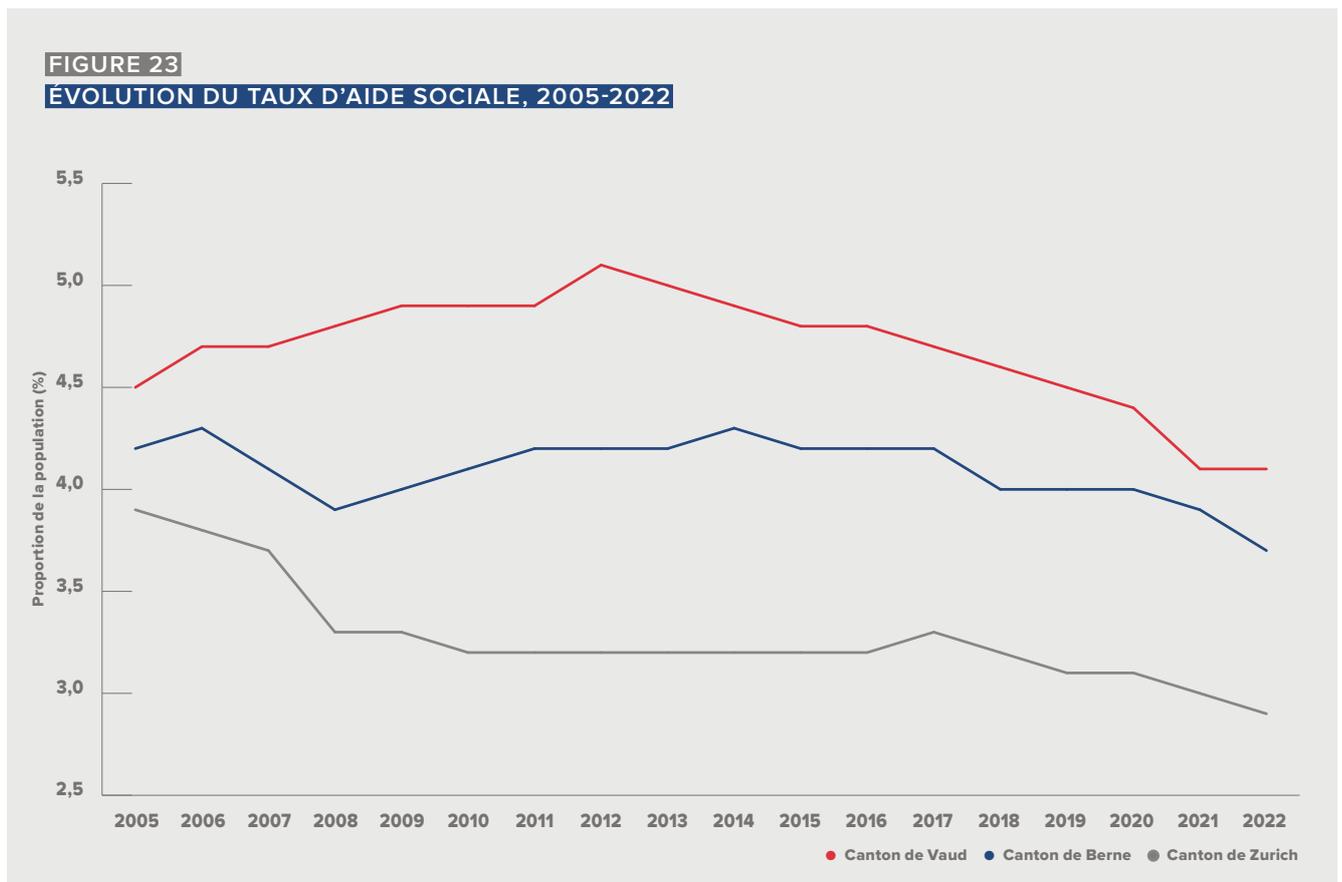
La section 4.1.2.1 (p. 52) analyse l'aide sociale au sens strict, alors que la section 4.1.2.2 (p. 58) analyse l'aide sociale au sens large.



4.1.2.1 Analyse de l'aide sociale au sens strict et du domaine de l'asile

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE AU SENS STRICT

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au sens strict est un facteur important des coûts de l'aide sociale. La Figure 23 illustre l'évolution du taux d'aide sociale (part des bénéficiaires dans la population totale).



Le taux d'aide sociale a diminué dans tous les cantons depuis 2005. La plus forte baisse a été enregistrée à Berne (0.9 point de pourcentage (pp)), suivi de Vaud (0.3 pp) et de Zurich (0.2 pp). En 2022, le taux d'aide sociale était le plus élevé dans le canton de Vaud (4.1%), suivi de Zurich (3.9%) et de Berne (3.0%). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces différences intercantionales : le taux de chômage, la structure démographique (âge, nombre de familles, niveau d'éducation, proportion d'étrangers), l'efficacité de réinsertion, etc.

MONTANTS D'AIDE SOCIALE AU SENS STRICT

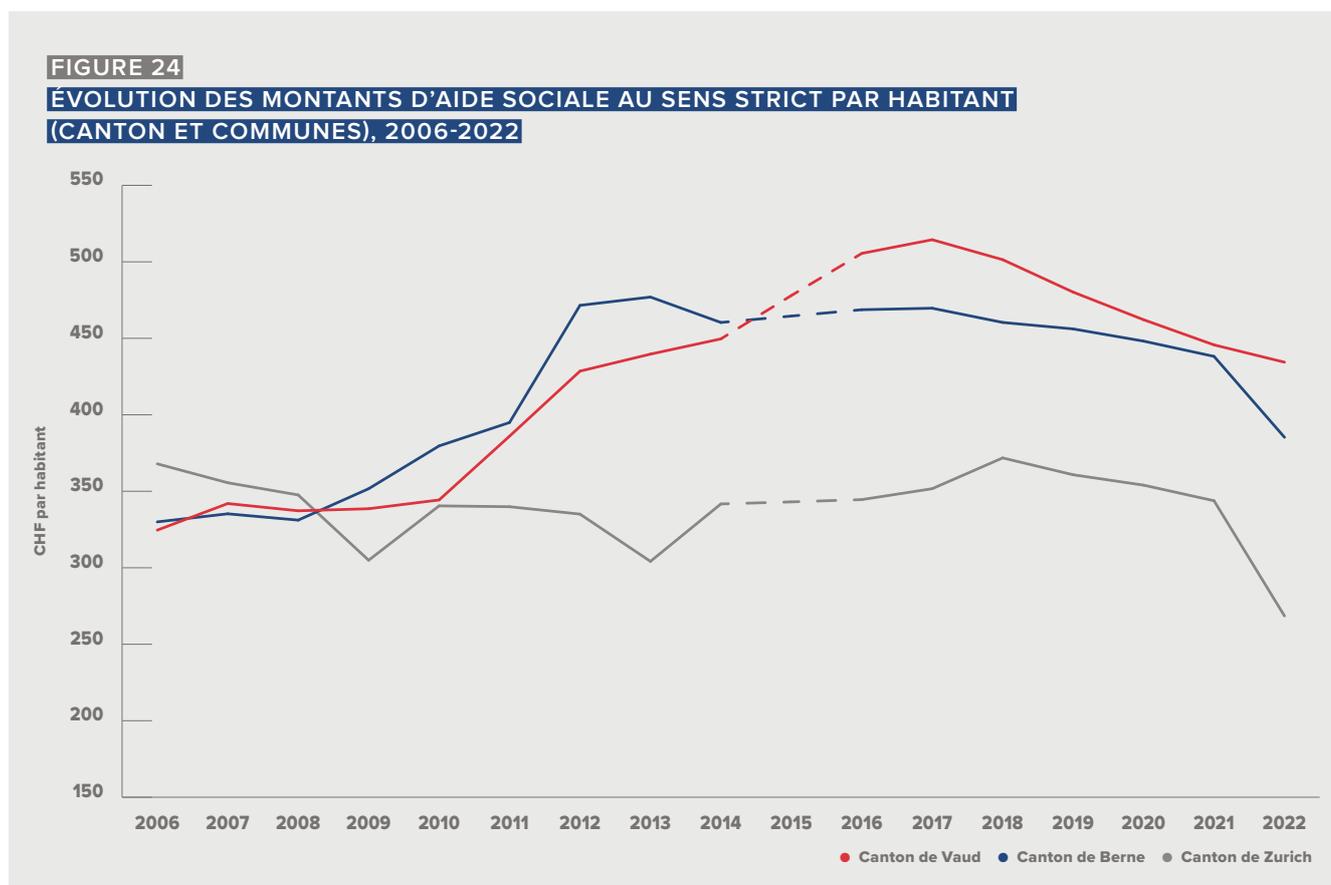
Les montants d'aide sociale peuvent être représentés par habitant ou par bénéficiaire. Une représentation par habitant reflète l'impact de l'aide sociale sur les finances publiques en relation avec l'ensemble de la population. Une représentation par bénéficiaire reflète directement la générosité ou l'intensité du soutien accordé à chaque bénéficiaire.

Cette dernière représentation est utile pour comparer les politiques sociales entre cantons du point de vue de l'individu et permet de montrer si certains cantons offrent des prestations plus élevées que d'autres.

Les cantons sont responsables de la fixation des contributions et des conditions. De nombreux cantons suivent les recommandations de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Ainsi, la plupart des cantons appliquent les besoins de base recommandés par la CSIAS pour 2024, soit CHF 1031 pour une personne seule. Le canton de Vaud est le seul à se situer au-dessus avec un besoin de base de CHF 1138, qui comprend déjà le supplément d'intégration, versé en option dans d'autres cantons.

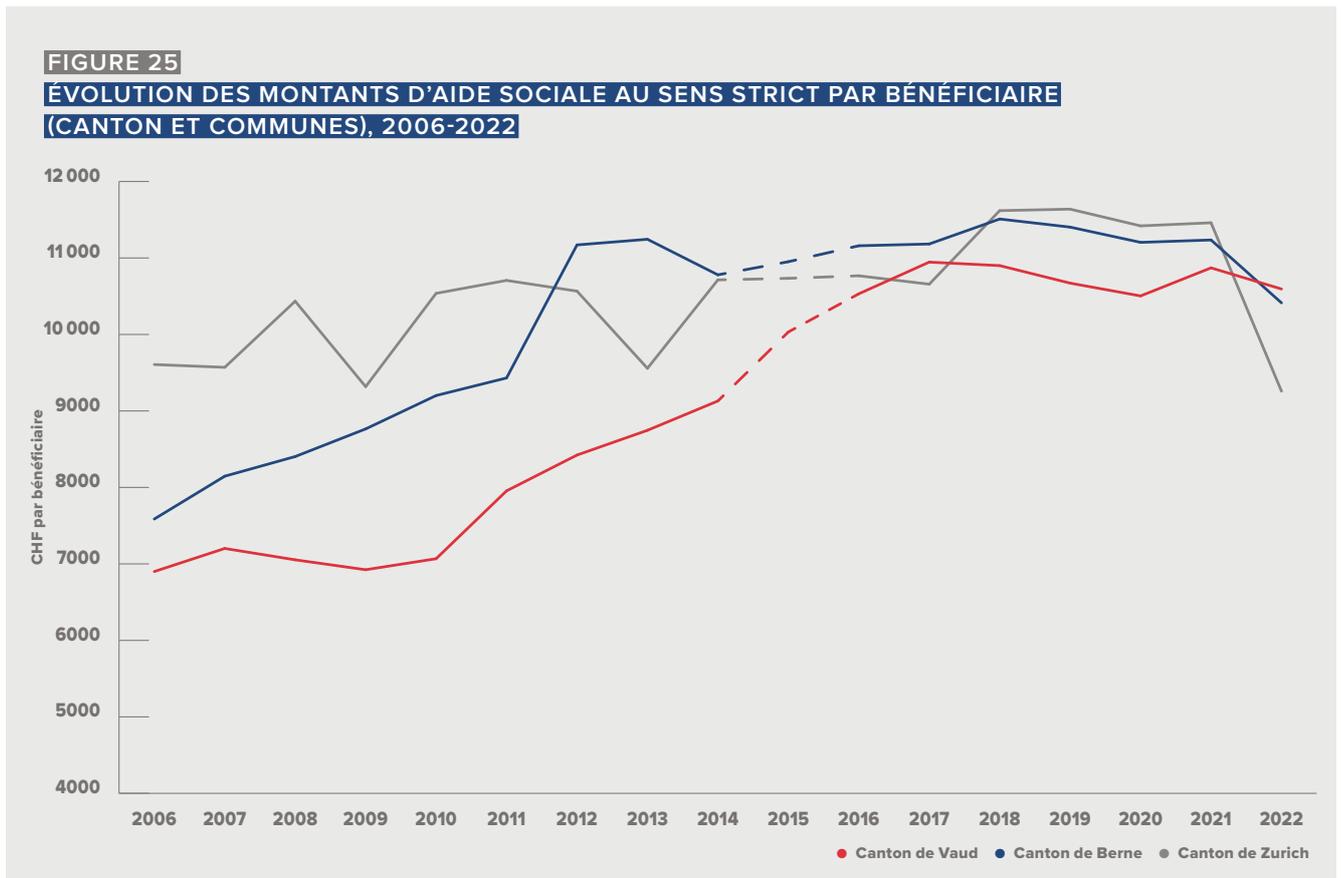


La Figure 24 illustre l'évolution du montant d'aide sociale par habitant des paiements effectués aux bénéficiaires de l'aide sociale, selon les statistiques financières.



Remarque: Les données pour les montants d'aide sociale en 2015 ne sont pas disponibles dans la statistique financière sur les prestations sociales sous condition de ressources destinées à combattre la pauvreté de l'OFS.

L'évolution du ratio entre les montants d'aide sociale et le nombre de bénéficiaires est présentée dans la Figure 25.



Remarque: Les données pour les montants d'aide sociale en 2015 ne sont pas disponibles dans la statistique financière sur les prestations sociales sous condition de ressources destinées à combattre la pauvreté de l'OFS.

OBSERVATIONS

- ❑ La Figure 24 montre une croissance importante des montants d'aide sociale par habitant entre 2006 et 2022, avec une croissance particulièrement marquée dans le canton de Vaud.
- ❑ Depuis une décennie, les montants d'aide sociale par habitant sont plus élevés dans le canton de Vaud que dans les cantons de Berne et Zurich.
- ❑ La Figure 25 montre qu'en 2021, les trois cantons versaient un niveau similaire de montant d'aide sociale par bénéficiaire, soit environ CHF 11 000 par bénéficiaire. En 2022, le niveau dans le canton de Zurich est inférieur.
- ❑ L'augmentation des dépenses par bénéficiaire est cependant bien plus marquée dans le canton de Vaud depuis 2005, avec une augmentation de 54 % contre 37 % dans le canton de Berne et même une diminution de 4 % à Zurich.

Différentes raisons peuvent expliquer cette augmentation significative des coûts :

- ❑ Décisions politiques et nouvelles réglementations : l'introduction de nouvelles lois ou directives peut avoir entraîné des ajustements dans les prestations ou dans les critères d'éligibilité se répercutant ainsi sur les coûts.
- ❑ Modification de la structure des bénéficiaires : des changements dans les caractéristiques des bénéficiaires, tels que leur âge ou la taille des ménages, ont également influencé l'évolution des dépenses.
 - ❑ Dans le canton de Vaud, le nombre moyen de personnes par unité d'assistance a diminué, passant de 1.79 en 2006 à 1.56 en 2022. Cette diminution est plus marquée que celle observée dans les cantons de Zurich et de Berne.
 - ❑ Une telle réduction de la taille des unités d'assistance tend à entraîner une hausse des coûts par bénéficiaire. Cela s'explique par le fait que les prestations sociales par personne diminuent avec la taille du ménage : une famille de quatre personnes reçoit, en moyenne, moins d'aide sociale par individu qu'une personne vivant seule.

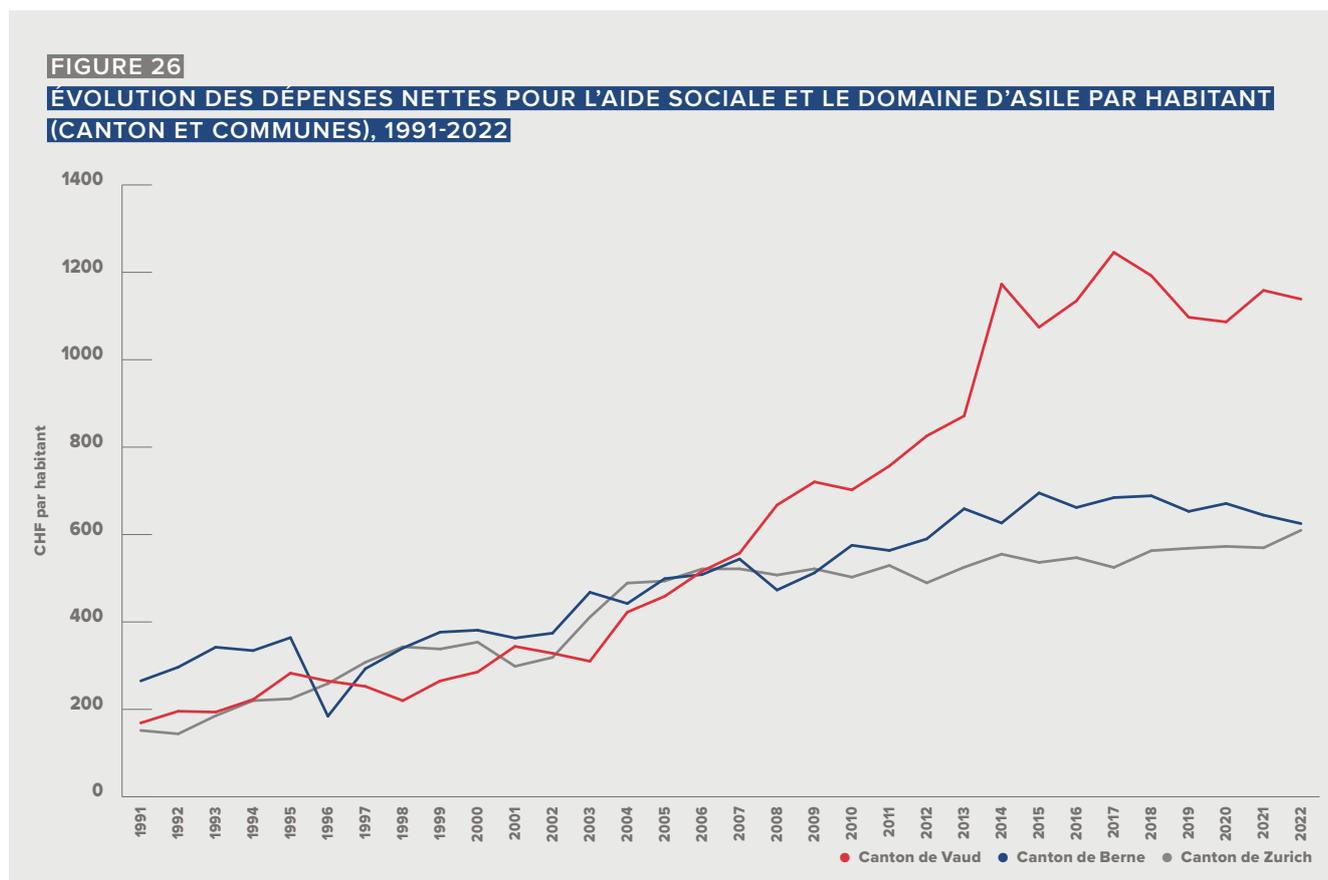
Les montants d'aide sociale (par habitant ou par bénéficiaire) ne permettent pas à eux seuls de tirer des conclusions sur l'efficacité de l'administration. Il est nécessaire de mieux comprendre le rapport entre les montants versés et le financement de ceux-ci. Ces éléments sont présentés dans les paragraphes suivants.



FINANCEMENT DE L'AIDE SOCIALE

Afin d'analyser le financement des montants d'aide sociale, il convient de passer en revue plus en détail les dépenses présentées à la section 3.3.2 de cette étude.

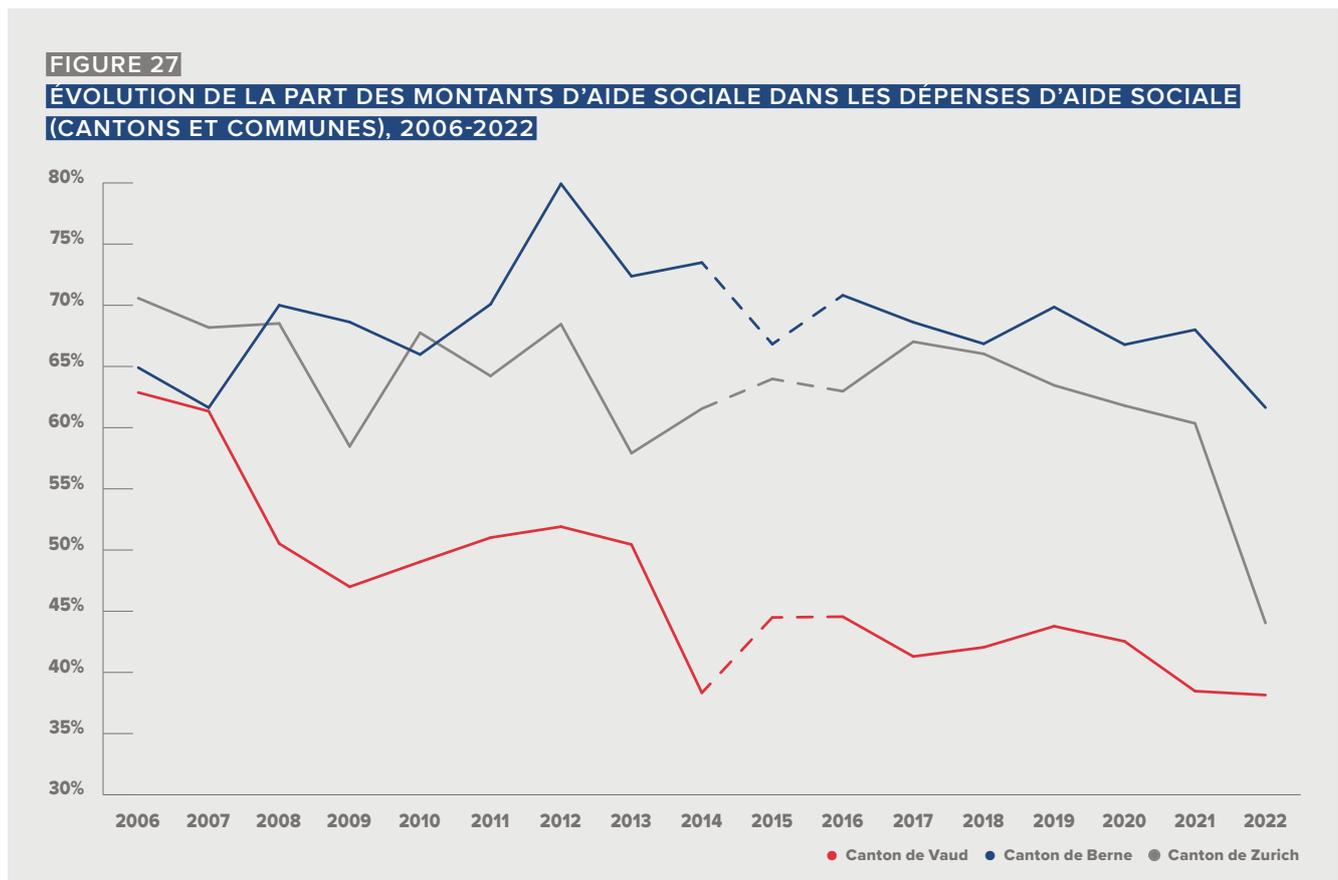
La Figure 26 présente l'évolution des dépenses pour l'aide sociale et le domaine d'asile par habitant.



OBSERVATIONS

- ❖ Alors que Vaud était encore en dessous de Zurich et Berne en 2005, ses dépenses par habitant ont augmenté pour se situer en dessus des autres cantons.
- ❖ En 2014, le canton de Vaud a connu un bond important. En 2022, les dépenses par habitant (environ CHF 1100) sont nettement plus élevées qu'à Berne et Zurich (environ CHF 600 chacun). La forte augmentation en 2014 des dépenses pour l'aide sociale et le domaine d'asile par bénéficiaire n'est pas expliquée par une augmentation des montants effectifs versés aux bénéficiaires. Ceux-ci n'ont pas augmenté de manière équivalente.

L'évolution du rapport entre les montants effectifs versés aux bénéficiaires et les dépenses pour l'aide sociale et le domaine d'asile est présentée dans la Figure 27.



OBSERVATIONS

- ❑ La part des paiements effectifs aux bénéficiaires dans le total des dépenses nettes pour l'aide sociale et l'asile est nettement plus faible dans le canton de Vaud que dans les autres cantons. En 2022, le total des paiements effectués aux bénéficiaires d'aide sociale au sens strict a représenté seulement 38 % des dépenses du domaine « aide sociale et domaine de l'asile », contre 62 % et 44 % dans les cantons de Berne et de Zurich respectivement.
- ❑ Comme présenté dans la Figure 23 de ce rapport, la baisse du taux d'aide sociale au cours de cette période se situe entre 0.6 et 0.9 pp. Il est ainsi surprenant que l'augmentation dans le canton de Vaud soit si élevée.
- ❑ Malheureusement, les données des cantons et des communes ne permettent pas toutes de séparer les dépenses du domaine « aide sociale et domaine de l'asile » en sous-catégories et ainsi de comparer uniquement les dépenses faites pour l'aide sociale avec les montants effectifs versés aux

bénéficiaires. La différence entre le canton de Vaud et les autres cantons étant si marquée, il serait intéressant de pouvoir isoler les catégories pour bénéficier d'une analyse séparée des différents éléments. En particulier, il serait intéressant de savoir si cette différence provient de dépenses administratives plus hautes dans le canton de Vaud pour des montants versés à des bénéficiaires similaires.

Les finances publiques ne permettant pas d'obtenir les dépenses nettes pour l'aide sociale séparées de la politique d'asile et d'autres éléments inclus dans le domaine « aide sociale et domaine de l'asile », une analyse benchmarking, basée sur la méthode d'analyse par enveloppement des données (DEA, « Data Envelopment Analysis ») sur l'aide sociale au sens large est effectuée dans la section suivante.

Remarque : Les données pour les montants d'aide sociale en 2015 ne sont pas disponibles dans la statistique financière sur les prestations sociales sous condition de ressources destinées à combattre la pauvreté de l'OFS.



4.1.2.2

Analyse de l'aide sociale au sens large

MÉTHODOLOGIE

Pour pouvoir évaluer l'efficacité de l'aide sociale, il faut également comparer les prestations sociales en amont (aide sociale au sens large) ainsi que les différentes dimensions¹. L'analyse par enveloppement des données (Data Envelopment Analysis, DEA) est utilisée à cet effet. Cette méthode a été introduite par Charnes et al. (1978) et est largement utilisée dans les analyses de type benchmarking.² Ce type d'analyse permet de prendre en compte simultanément plusieurs indicateurs de performance et de ressources. Contrairement à une simple comparaison d'indicateurs, cette méthode permet d'analyser les relations multidimensionnelles entre les inputs (coûts) et les outputs (prestations). Sur la base d'une combinaison des inputs et outputs, une frontière d'efficacité est définie par le canton le plus performant. L'inefficacité des autres cantons est ensuite calculée en fonction de leur distance par rapport à cette frontière d'efficacité et correspond au pourcentage des coûts qui seraient économisés si le canton était aussi efficace que le canton qui l'est le plus. Une description plus détaillée de la méthode est présentée dans l'annexe B de cette étude.

SPÉCIFICATION

Le modèle de benchmarking DEA utilise les outputs que le canton doit fournir dans le domaine de l'aide sociale ainsi que les inputs nécessaires (les dépenses pour l'aide sociale). En particulier, quatre outputs et deux inputs sont utilisés.

❖ Quatre variables sont utilisées comme outputs pour l'aide sociale au sens large :

- ❖ **Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au sens strict** : Le nombre de personnes ayant droit à l'aide sociale est un important facteur de coûts.
- ❖ **Le nombre de bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI** : il s'agit du nombre de personnes qui ont droit à la prestation complémentaire à l'AVS/AI prescrite par la loi. L'État doit empêcher que ces personnes ne tombent dans l'aide sociale.
- ❖ **Le nombre de sorties de l'aide sociale au sens strict** : il s'agit d'un output qui mesure le succès de la réinsertion ; ce facteur réduit en outre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et peut être encouragé par des contributions supplémentaires à l'intégration.
- ❖ **Le nombre d'habitants** : ce paramètre mesure le nombre de personnes pour lesquelles le canton souhaite éviter qu'elles ne tombent à l'aide sociale.

❖ Deux variables monétaires sont utilisées comme inputs :

- ❖ **Les montants pour l'aide sociale au sens large** : les montants de l'aide sociale ainsi que les paiements d'autres prestations sociales (prestations complémentaires AVS/AI, PC familles, avances sur pensions alimentaires, etc.)
- ❖ **Les montants de l'aide sociale au sens large des trois dernières années** : étant donné que les montants des années précédentes peuvent également exercer une influence sur les outputs, la moyenne des paiements de l'aide sociale au sens large des trois dernières années est intégrée comme input supplémentaire.

La spécification ci-dessus correspond en grande partie à celle qui est mise en œuvre par PwC et l'IDHEAP qui publient annuellement un monitoring de l'efficacité des cantons suisses.³ Cependant, contrairement au monitoring de PwC et de l'IDHEAP, le modèle intègre une correction des valeurs aberrantes afin d'éviter toute distorsion dans l'analyse.⁴ De plus, l'analyse effectuée ici est faite sur les dernières données disponibles de 2022. Les données utilisées sont présentées dans l'annexe A de cette étude. Le modèle et sa spécification sont décrits plus en détail dans l'annexe B.

1 « Différentes dimensions » fait référence aux multiples aspects ou critères qui sont pris en compte dans l'analyse de l'efficacité de l'aide sociale. Cela inclut non seulement les ressources financières (coûts ou inputs), mais aussi les résultats des prestations sociales (outputs), ainsi que d'autres facteurs pouvant influencer les performances des cantons, tels que la taille de la population, la structure socio-économique ou les caractéristiques démographiques. Ces dimensions permettent d'appréhender l'efficacité de manière globale, en tenant compte de plusieurs indicateurs à la fois.

2 Une description plus détaillée de la méthodologie est disponible en annexe.

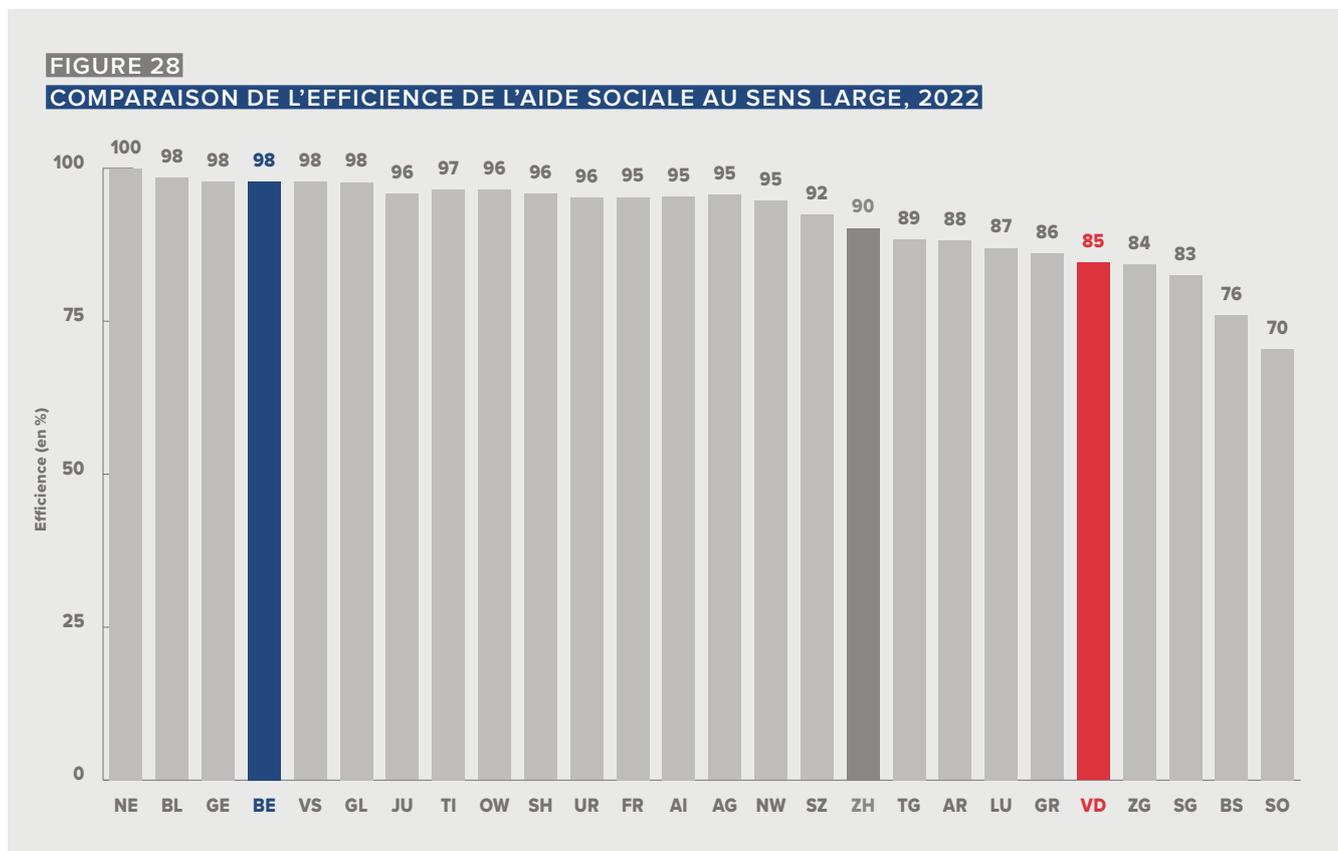
3 Celle-ci comprend une orientation vers les intrants (minimisation des coûts pour des extrants donnés), des rendements d'échelle constants (pas d'avantage de coûts pour les grands/petits cantons) ainsi qu'un bootstrapping (pour réduire l'incertitude due au petit jeu de données).

4 Pour ce faire, le critère de super-efficacité a été utilisé avec la valeur seuil de Banker et Chang (2006). En conséquence, un canton « super-efficace » (Neuchâtel) a été identifié et une valeur d'efficacité de 100 % est utilisée pour ce dernier dans les résultats présentés dans la Figure 27.



RÉSULTATS D'ANALYSE

La Figure 28 montre la valeur d'efficacité calculée dans le benchmarking DEA avec la spécification du modèle présentée ci-dessus. Un canton est estimé comme étant totalement efficace. Treize autres cantons affichent une efficacité très élevée, supérieure à 95 %, dont Berne avec 98 %. Vient ensuite, entre autres, le canton de Zurich avec une efficacité de 90 %. Le canton de Vaud se trouve dans les cantons les moins efficaces, avec une efficacité de 85 %. Le canton avec la valeur la plus basse présente une efficacité de 71 %.



FACTEURS EXTERNES INFLUENÇANT L'EFFICIENCE

Lors de la comparaison de l'efficacité de l'aide sociale au sens large entre les cantons, il faut tenir compte du fait qu'il existe aussi des facteurs externes qui influencent l'efficacité de l'aide sociale, en ce sens qu'ils facilitent ou compliquent la tâche des cantons et augmentent ou diminuent les coûts nécessaires à cet effet. L'IDHEAP (2024) cite dans ce contexte la densité de population et la proportion d'étrangers, qui exerceraient une influence sur l'efficacité de l'aide sociale. Un rapport du Conseil fédéral sur l'augmentation des coûts dans le domaine social en 2017 a révélé que les ménages d'une personne et les ménages monoparentaux entraînent des coûts d'aide sociale plus élevés par bénéficiaire en raison de besoins plus importants. Les frais de logement, qui varient au sein des cantons suisses, seraient également un facteur d'augmentation des coûts en tant que composante des prestations d'aide sociale. Tous ces facteurs échappent au contrôle des cantons, raison pour laquelle les valeurs d'efficacité calculées doivent être contrôlées afin de vérifier l'influence éventuelle de ces paramètres et de garantir la comparabilité des résultats.

Pour corriger ces facteurs d'influence externes, la méthodologie de l'analyse « second stage » de Simar et Wilson (2007) peut être utilisée. Pour ce faire, une régression Tobit¹ permet de vérifier quelles variables exercent une influence significative sur les valeurs d'efficacité. La densité de population, la proportion d'étrangers, la proportion de ménages d'une personne, la proportion de ménages monoparentaux, la taille du ménage (qui devrait entraîner des coûts plus bas par bénéficiaire en raison de la diminution de la rémunération par membre supplémentaire du ménage), ainsi que les coûts du logement, sont examinés comme facteurs d'influence possibles. Dans un deuxième temps, une correction est effectuée pour les variables qui exercent une influence significative.² Si, par exemple, un canton a des coûts de logement élevés, la correction du biais permet de déterminer les valeurs d'efficacité des cantons qui auraient été atteintes si les coûts de logement correspondaient à la moyenne suisse.

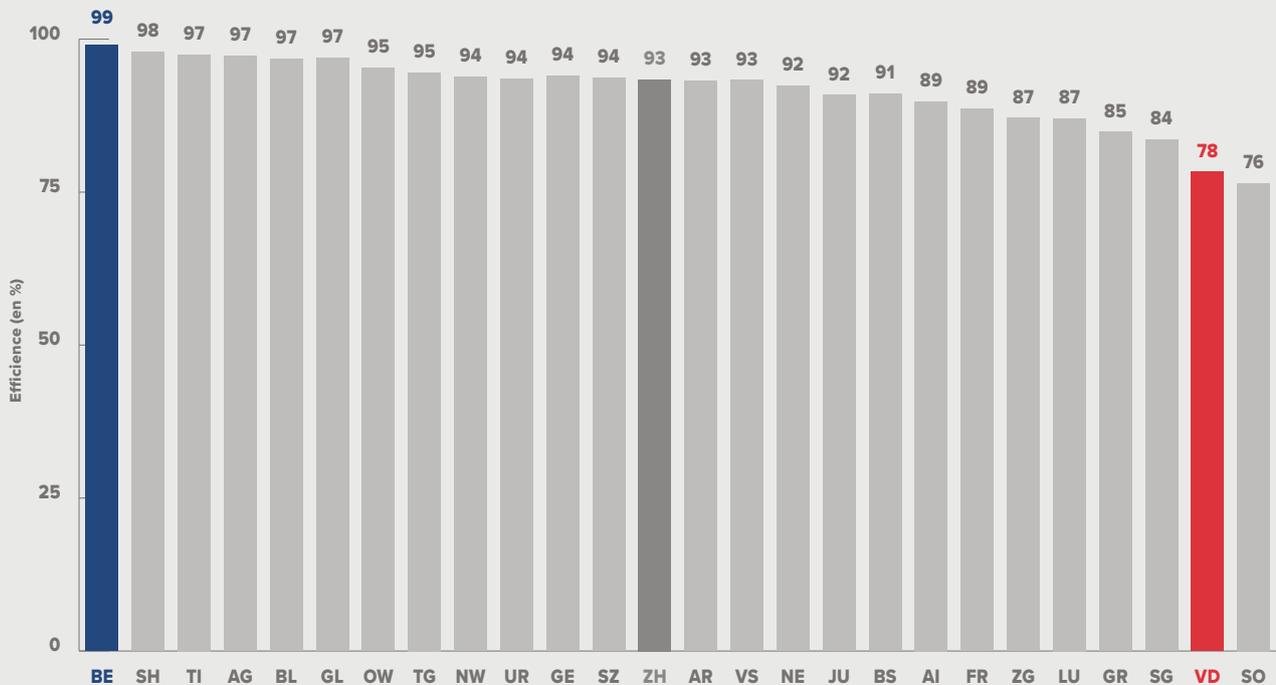
L'analyse montre que des ménages plus grands et une proportion plus élevée de ménages monoparentaux entraînent des valeurs d'efficacité significativement plus élevées, tandis qu'une densité de population plus élevée entraîne des valeurs d'efficacité significativement plus faibles. En comparaison suisse, le canton de Vaud a une taille de ménage supérieure à la moyenne (1.69 contre 1.59 personne par unité de soutien de l'aide sociale), une part de ménages monoparentaux supérieure à la moyenne (6.7 contre 4.7 pour cent) et une densité de population inférieure à la moyenne (300 contre 537 personnes par kilomètre carré). Sur la base des effets estimés sur les valeurs d'efficacité, la valeur d'efficacité de Vaud est donc corrigée à la baisse. La Figure 29 montre les valeurs d'efficacité de tous les cantons après correction de la distorsion due à la taille des ménages, à la proportion de ménages monoparentaux et à la densité de population.

La valeur d'efficacité corrigée du canton de Vaud diminue de manière importante (78 %), alors que celles des cantons de Zurich (93 %) et de Berne (99 %) augmentent. Globalement, il en ressort que le canton de Vaud est le deuxième canton le plus inefficace en matière d'aide sociale au sens large.

1 Un modèle statistique utilisé pour décrire une relation entre une variable dépendante censurée et une variable indépendante.

2 Une correction de la distorsion en compensant l'écart entre la valeur de la caractéristique et la valeur moyenne correspondante par l'effet estimé de cette variable sur la valeur d'efficacité est effectuée.

FIGURE 29
EFFICIENCE CORRIGÉE DE BIAIS DE L'AIDE SOCIALE AU SENS LARGE, 2022



SOURCE : SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'OFPS.

En conclusion et sur la base du modèle, il est estimé que le canton de Vaud pourrait économiser environ 22% de ses dépenses pour l'aide sociale au sens large s'il était aussi efficace que le canton présentant les meilleurs résultats en termes d'efficacité. Sur la base des coûts de l'année 2022, il en résulterait des économies estimées d'environ CHF 250 millions dans l'aide sociale au sens large.¹ Les causes exactes de l'inefficacité du canton de Vaud devraient faire l'objet d'analyses approfondies et d'autres évaluations.²

Des dépenses vaudoises dans l'aide sociale nettement supérieures

L'analyse des dépenses de l'aide sociale au sens strict montre que le canton de Vaud (y compris les communes) enregistre des coûts nettement supérieurs à ceux des cantons de Berne et de Zurich, alors que les prestations (montants effectivement versés aux bénéficiaires) restent comparables à celles des autres cantons. Par ailleurs, la part des montants directement versés aux bénéficiaires a fortement diminué dans le canton de Vaud, atteignant des niveaux bien inférieurs à ceux observés dans les autres cantons étudiés.

La granularité des données disponibles ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur l'efficacité de l'administration dans le domaine de l'aide sociale au sens strict. Il reste diffi-

cile d'isoler précisément ces dépenses de celles liées à d'autres domaines, notamment l'asile. Toutefois, les écarts significatifs observés par rapport aux autres cantons soulèvent des questions importantes. Il serait donc pertinent d'approfondir l'analyse afin de mieux comprendre l'utilisation des ressources et d'identifier d'éventuelles particularités dans les pratiques administratives du canton de Vaud.

En revanche, une analyse plus large de l'aide sociale permet d'adopter une approche basée sur la méthode d'analyse par enveloppement des données (DEA) offrant ainsi des conclusions plus robustes sur l'efficacité administrative. Fondée sur une méthodologie DEA, cette analyse révèle que le canton de Vaud figure parmi les moins efficaces de Suisse en matière de dépenses d'aide sociale au sens large. Elle met en évidence un potentiel d'économies, estimé à environ CHF 250 millions, sur la base du modèle utilisé.

1 Pour cette estimation, les montants actuels de l'aide sociale en sens large (1.12 Mrd.) ont été appliqués à la valeur d'inefficacité (22%). En raison de l'utilisation de la correction « second stage », il peut y avoir de légères différences dans l'interprétation de cette valeur.
2 Par exemple, Il est possible que le taux de sorties par bénéficiaire de l'aide sociale le plus bas de Suisse (1.7%), qui est peut-être favorisé par les contributions d'intégration déjà incluses et inconditionnelles, exerce une influence sur ce phénomène.



4.1.3 Dans le domaine « Maladies et accidents »

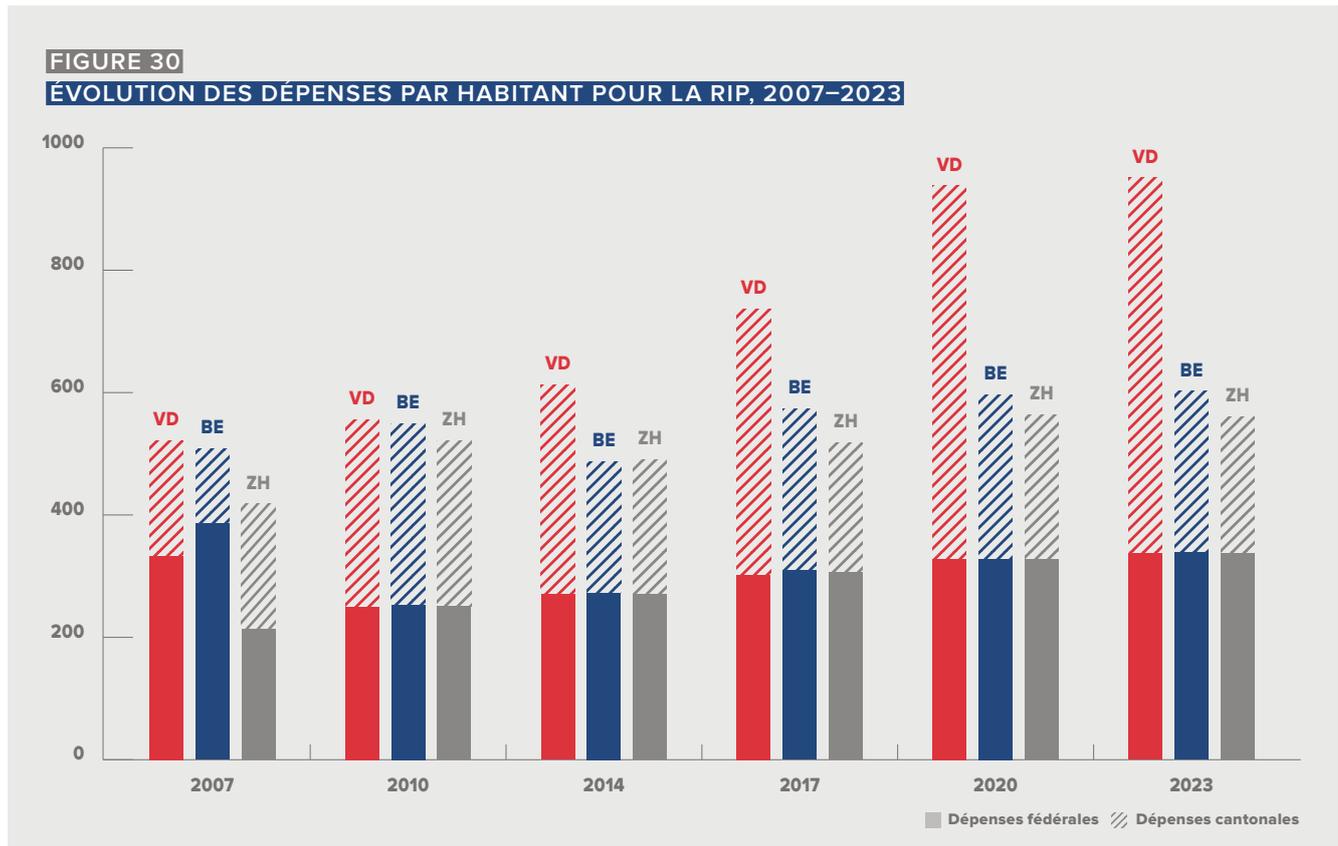
La section 3.3.2 montre que le canton de Vaud a des dépenses bien plus importantes, en termes absolus et relatifs, que les cantons de Berne et de Zurich pour la sous-catégorie « Maladies et accidents ». Cette différence peut être expliquée en grande partie par une politique très généreuse du canton de Vaud en ce qui concerne les réductions de primes d'assurance maladie. Ce point est analysé dans les prochains paragraphes.

RÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE

La loi sur l'assurance-maladie (LAMal) oblige les cantons à réduire les primes d'assurance-maladie pour les assurés de condition économique modeste. Le financement est assuré par des contributions de la Confédération et des cantons. La Confédération verse chaque année aux cantons 7.5 % des coûts bruts de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Si les coûts de l'AOS et donc les primes augmentent, la contribution fédérale augmente automatiquement. La répartition de cette contribution se fait en fonction de la population résidente des cantons. Les cantons complètent cette contribution fédérale avec leurs propres moyens et déterminent, dans le cadre des dispositions fédérales, qui a droit à une réduction de primes. Ils définissent le cercle des bénéficiaires, le montant de la réduction, la procédure ainsi que les modalités de versement. Par conséquent, les dépenses des cantons en matière de réduction des primes varient considérablement.

Financement de la réduction des primes

La Figure 30 illustre les dépenses par habitant pour la réduction individuelle des primes (RIP) dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich, entre 2007 et 2023.



OBSERVATIONS

- Alors que les dépenses cantonales par habitant (partie hachurée) ont plus que triplé dans le canton de Vaud entre 2007 et 2023, passant de CHF 188 à CHF 614, celles du canton de Berne ont doublé, de CHF 122 à CHF 263, tandis que celles du canton de Zurich sont restées relativement stables, autour de CHF 220. En 2023, les dépenses cantonales par habitant dans le canton de Vaud étaient ainsi plus de deux fois supérieures à celles des cantons de Berne et de Zurich.
- Avec une contribution totale de CHF 519 millions en 2023, Vaud affiche la contribution cantonale la plus élevée de Suisse. À titre de comparaison, la contribution du canton de Zurich s'élève à CHF 358 millions, tandis que celle de Berne atteint CHF 279 millions la même année. La principale raison de ces dépenses élevées dans le canton de Vaud réside dans le fait que les limites de revenu ouvrant droit à la RIP y figurent parmi les plus élevées de Suisse, ce qui élargit considérablement le cercle de bénéficiaires.

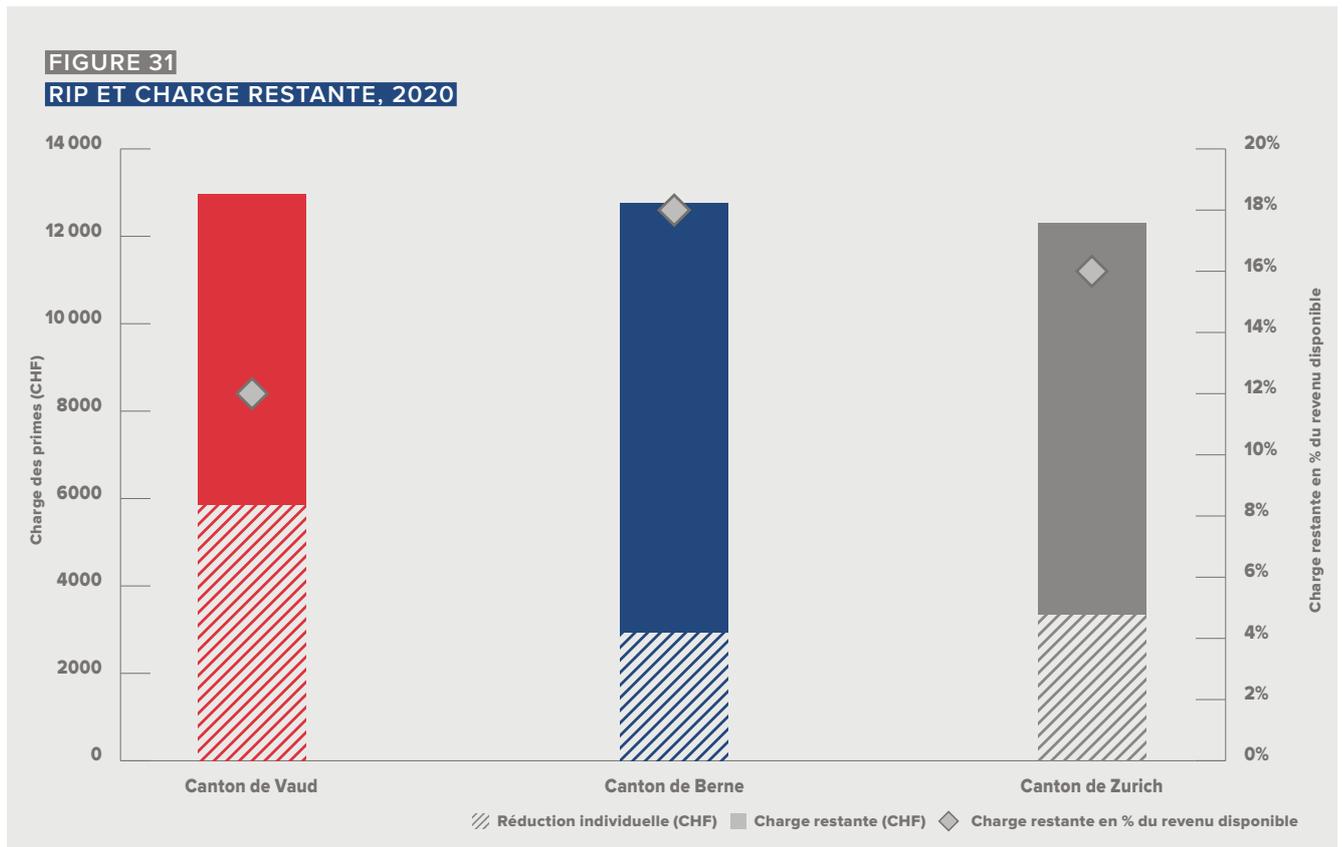
En 2023, 36.1 % des assurés vaudois bénéficiaient d'une RIP, contre 27.2 % dans le canton de Berne et 27.4 % dans le canton de Zurich.¹ Ce taux élevé s'explique notamment par la décision du canton de Vaud de plafonner la charge restante des ménages : depuis le 1^{er} septembre 2018, elle ne doit pas dépasser 12 % du revenu déterminant, puis 10 % depuis le 1^{er} janvier 2019. Les contributions cantonales ont été fortement augmentées afin de rendre possible l'application de ce mécanisme.

Remarques : les parts des contributions cantonales (partie hachurée) ont nettement augmenté dans toute la Suisse entre 2007 et 2010, en raison d'un changement dans le calcul de la contribution fédérale (partie pleine). Avant 2008, la contribution fédérale était déterminée en fonction de la capacité financière des cantons. Depuis 2008, elle correspond à 7.5 % des coûts bruts de l'AOS, ce qui la rend identique pour tous les cantons, indépendamment de leur situation financière. L'OFSP publie tous les trois ans un monitoring de la réduction des primes. La dernière étude a été publiée en mai 2022 pour l'année 2020.

1 Voir Statistique de l'assurance-maladie obligatoire.



La Figure 31 présente la RIP et la charge restante pour les cantons de Vaud, Zurich et Berne en 2020. L'analyse se base sur sept ménages types de condition économique modeste, qui n'ont pas droit aux PC ou à l'aide sociale, et qui font partie du groupe cible de la RIP. Les résultats ne reflètent donc pas l'ensemble de la population et ont un fort caractère de modèle.



OBSERVATIONS

- ❖ Avec une RIP de CHF 5'861, le canton de Vaud présente la réduction la plus élevée de Suisse – presque deux fois plus que dans les cantons de Zurich (CHF 3341) et de Berne (CHF 2921).
- ❖ La prime totale est comparable dans les trois cantons, cependant, la charge restante (la charge des primes, après déduction de la RIP) est nettement inférieure dans le canton de Vaud. Ce qui est déterminant, c'est la part de la charge restante dans le revenu disponible. Dans le canton de Vaud, cette part représente 12 % du revenu¹, ce qui est nettement inférieur aux parts à Zurich (16 %) et à Berne (18 %).

Remarque : les chiffres proviennent du monitoring de la réduction des primes de l'OFSP, publié en mai 2022, sur la base des données de 2020 (monitoring 2020). Cette étude analyse la réduction individuelle des primes et la charge restante pour sept ménages types. Ces ménages sont de condition économique modeste et n'ont ni droit aux prestations complémentaire ni à l'aide sociale. Les résultats ne reflètent donc pas l'ensemble de la population et ont un fort caractère de modèle.

1 Cette valeur est plus haute que la limite de 10 % fixée dans le canton. Ceci est en partie dû au fait que les analyses utilisent une « prime standard », c'est-à-dire une prime moyenne d'une personne adulte ayant une franchise de CHF 300, avec la couverture accidents et le libre choix du fournisseur de prestations. Si une « prime moyenne », c'est-à-dire une prime moyenne de toutes les primes, tous modèles d'assurance et franchise confondus était utilisée, la charge restante serait plus basse. Voir Fiche d'information Charge des primes (admin.ch) du 11 mars 2024.

Des ressources élevées pour la réduction des primes individuelles

L'analyse montre que le canton de Vaud consacre des ressources particulièrement élevées à la RIP, bien au-delà de celles engagées par des cantons comme Berne ou Zurich. Cette politique se traduit par une charge restante plus faible pour les ménages de condition économique modeste, notamment grâce au dispositif vaudois de plafonnement des primes, qui vise à ce qu'aucun ménage ne consacre plus de 10 % de son revenu disponible aux primes d'assurance maladie. Si cette approche permet d'élargir la portée de la RIP et d'assurer un soutien important à une part significative de la population, elle soulève toutefois la question de la proportionnalité entre les moyens investis et les résultats obtenus. Une charge restante légèrement plus élevée, comparable à celle observée dans d'autres cantons, pourrait-elle offrir un soutien suffisant tout en réduisant la pression sur les finances publiques ? Il pourrait être pertinent d'engager une réflexion sur l'équilibre à trouver entre équité sociale et gestion des dépenses, afin de garantir une allocation efficiente et durable des ressources.

II Selon la CVCI, le bât blesse dans l'aide sociale

Le constat de l'analyse effectuée sur les dépenses du canton de Vaud en matière d'aide sociale est implacable : Vaud se montre particulièrement inefficace en comparaison des autres cantons. L'étude confirme une suspicion partagée de longue date : c'est dans l'aide sociale que le bât blesse. Dans une analyse de benchmarking de l'aide sociale au sens large, le Canton est avant-dernier. Selon les estimations, une gestion plus efficace de ces domaines politiques permettrait d'économiser jusqu'à 22 % des dépenses et de réaliser des économies de l'ordre de 250 millions de francs.

Le cas de l'aide sociale vient à nouveau confirmer que le canton de Vaud ne souffre pas de rentrées d'argent, mais bien d'un véritable problème de dépenses liées à la sécurité sociale. Une nouvelle fois et sur une base chiffrée, le constat est flagrant : Vaud exploite au maximum son potentiel fiscal au détriment d'une partie des contribuables.

Ajoutons que la contribution pour la réduction des primes est symptomatique d'une politique généraliste. Sa croissance est telle que cette politique publique représente, à elle seule, près de 10 % du budget de l'État, selon les chiffres connus du Canton. Au vu de l'évolution des coûts de l'assurance maladie, les charges de l'État continueront à augmenter, conduisant à une situation critique et incontrôlable. Il devient impératif d'évaluer si les montants engagés sont adéquats, notamment en contrôlant si ces derniers aident réellement celles et ceux qui ont en besoin ou alors constituent un principe idéologique n'allouant pas les ressources de manière satisfaisante. L'étude laisse penser qu'il serait possible de maintenir ce dispositif pour les personnes qui en ont véritablement besoin, tout en permettant à l'État d'assurer le financement du système sur la durée. Pour ce faire, il convient d'identifier des leviers d'action. Concrètement, la nécessité de lier le montant et l'octroi des subsides au taux d'activité professionnel des personnes concernées pourrait être une première piste de réflexion.

Quoi qu'il en soit, le système doit faire l'objet d'une analyse plus approfondie, rien que pour assurer sa stabilité et sa pérennité. Les politiques publiques appliquées et menées par les autres cantons montrent que cela ne relève pas de l'utopie et qu'il est envisageable de revoir ce fonctionnement sans prêter les personnes dans le besoin.



4.2 Dans le domaine de la formation

La section 3.3.2 a montré que les dépenses liées à la formation constituent la catégorie de dépenses la plus importante pour les cantons de Vaud, Berne et Zurich. Il a également été observé que le canton de Vaud consacre une part proportionnellement moins élevée de ses dépenses totales à la formation, en comparaison avec les cantons de Berne et Zurich. Enfin, il a été souligné que la scolarité obligatoire représente, de loin, la sous-catégorie dominante au sein de la catégorie « Formation ».

Dans cette section, une analyse approfondie est réalisée pour examiner les dépenses consacrées à la scolarité obligatoire ainsi que l'efficacité des trois cantons dans ce domaine, en tenant compte de la gestion des ressources et des résultats obtenus.

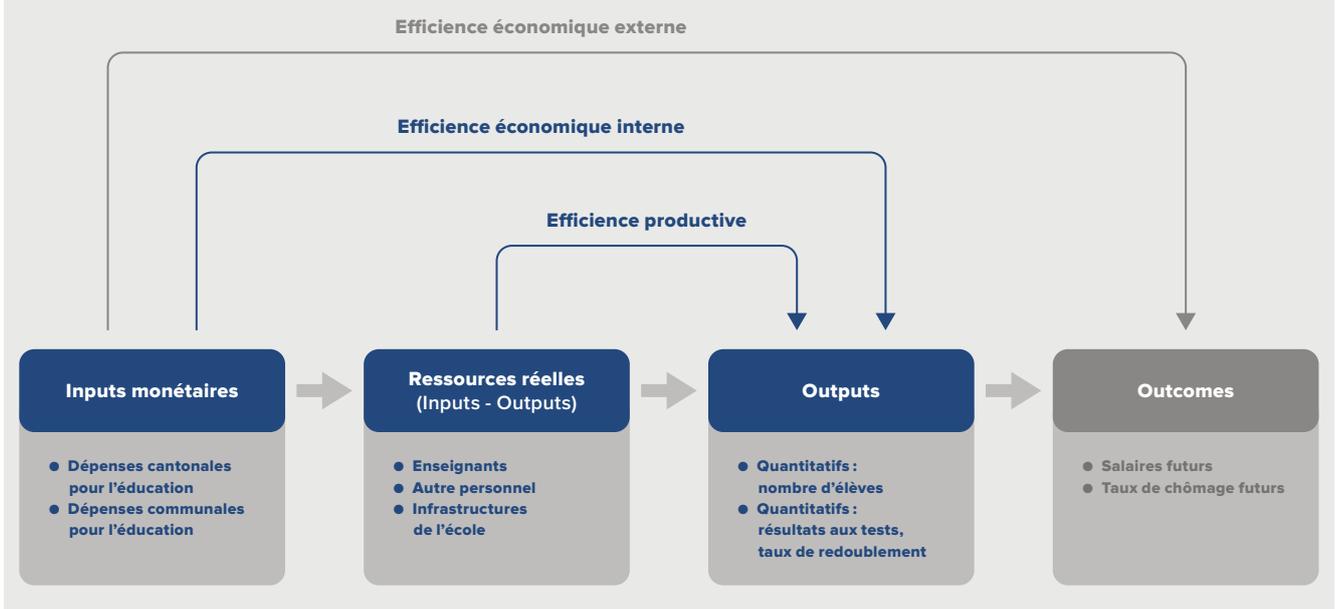
4.2.1 Éléments de contexte et de définition

La Figure 32 illustre les différentes définitions de l'efficacité dans le système éducatif, basées sur Wolter, Lüthi & Zumbühl (2020) :

- ❑ La définition la plus large de l'efficacité, « l'efficacité économique externe », compare l'effet des inputs monétaires sur les résultats à long terme (outcomes). En raison de sa grande complexité et de la difficulté d'obtenir des données, elle ne sera pas examinée plus en détail dans le présent rapport.
- ❑ « L'efficacité économique interne » compare les inputs monétaires aux outputs du système éducatif. Elle est discutée dans une section dédiée (p. 68).
- ❑ « L'efficacité productive » compare les ressources réelles aux outputs du système éducatif. L'efficacité productive du système éducatif, telle qu'elle est utilisée dans le rapport sur l'éducation 2023 du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, est discutée dans une section dédiée (p. 70).
- ❑ En raison de la valeur informative limitée des données de production qualitatives, seuls les résultats quantitatifs sont examinés.

FIGURE 32

EFFICIENCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF



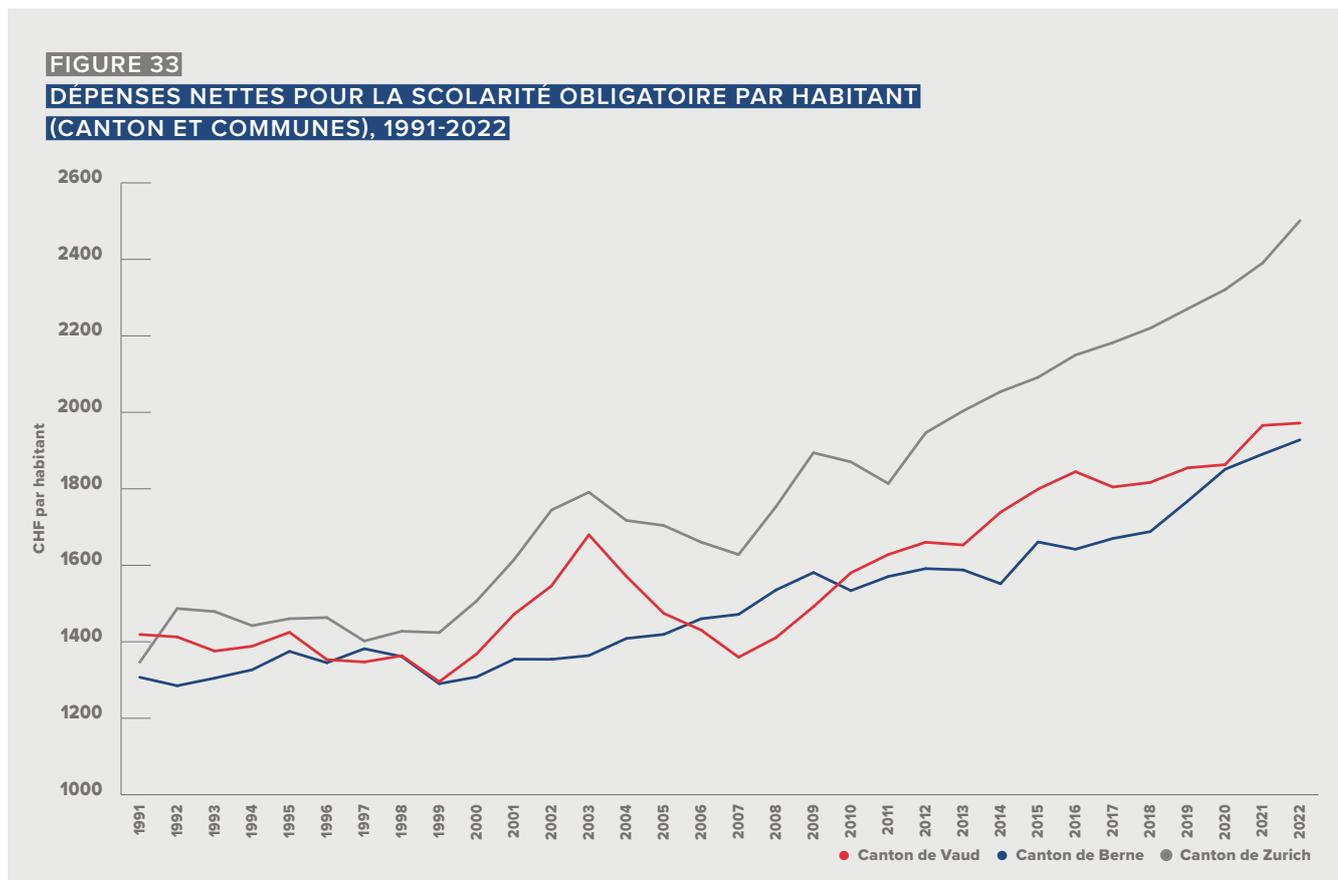
Les différents éléments permettant de calculer l'efficacité productive, telle qu'elle est définie ci-dessus, sont présentés dans ce rapport, puis les indicateurs d'efficacité sont calculés.



4.2.2 Scolarité obligatoire

Inputs monétaires

La Figure 33 présente les dépenses pour la scolarité obligatoire des cantons de Vaud, Berne et Zurich.



OBSERVATIONS

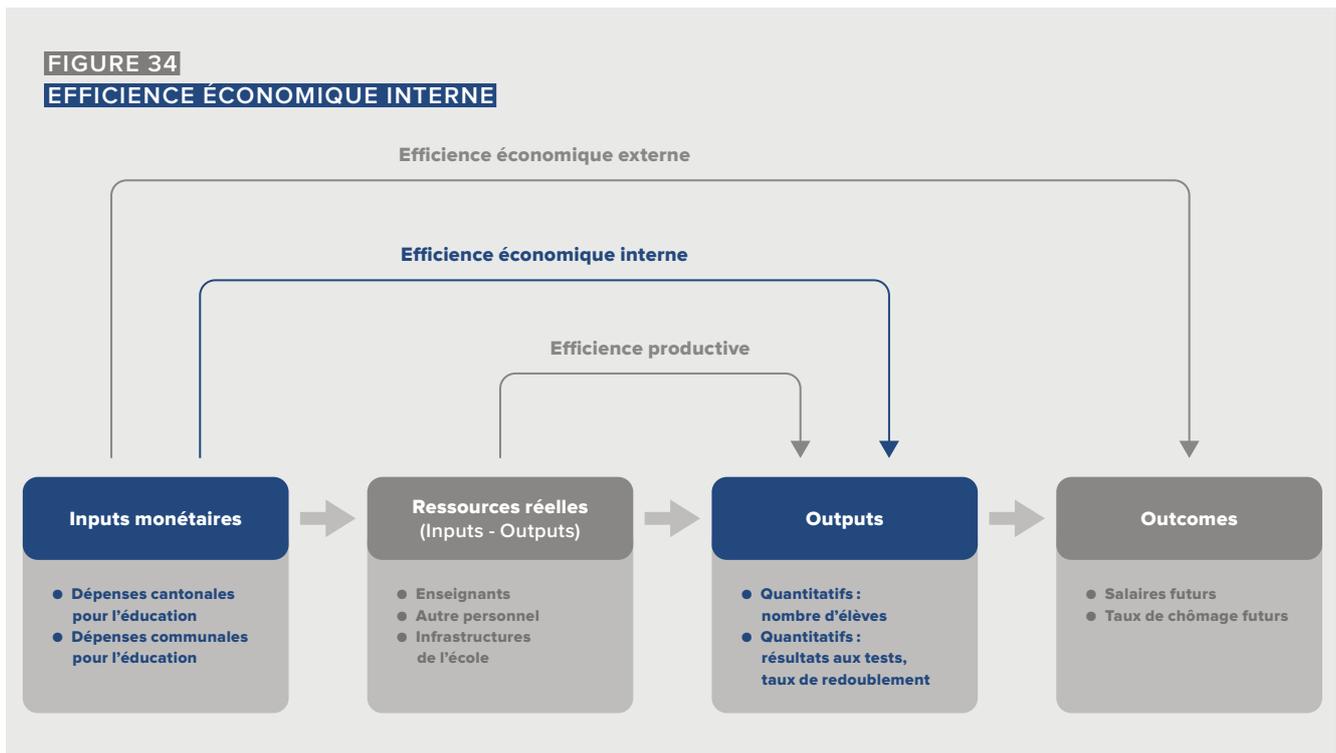
- ❑ En 2022, les dépenses pour la scolarité obligatoire (années 1 à 11 du système éducatif suisse¹) par habitant sont similaires entre les cantons de Vaud (CHF 1972) et de Berne (CHF 1928), alors que celles de Zurich sont un peu plus élevées (CHF 2501).
- ❑ L'augmentation des dépenses cantonales dans le domaine de l'éducation depuis 1990 est modérée dans les trois cantons, avec environ 1 à 2 % par an.

1 Une vue d'ensemble du système éducatif suisse peut être consultée ici : <https://www.edk.ch/fr/systeme-educatif-ch/generalites/graphique>.

Efficiency économique interne

FIGURE 34

EFFICIENCE ÉCONOMIQUE INTERNE

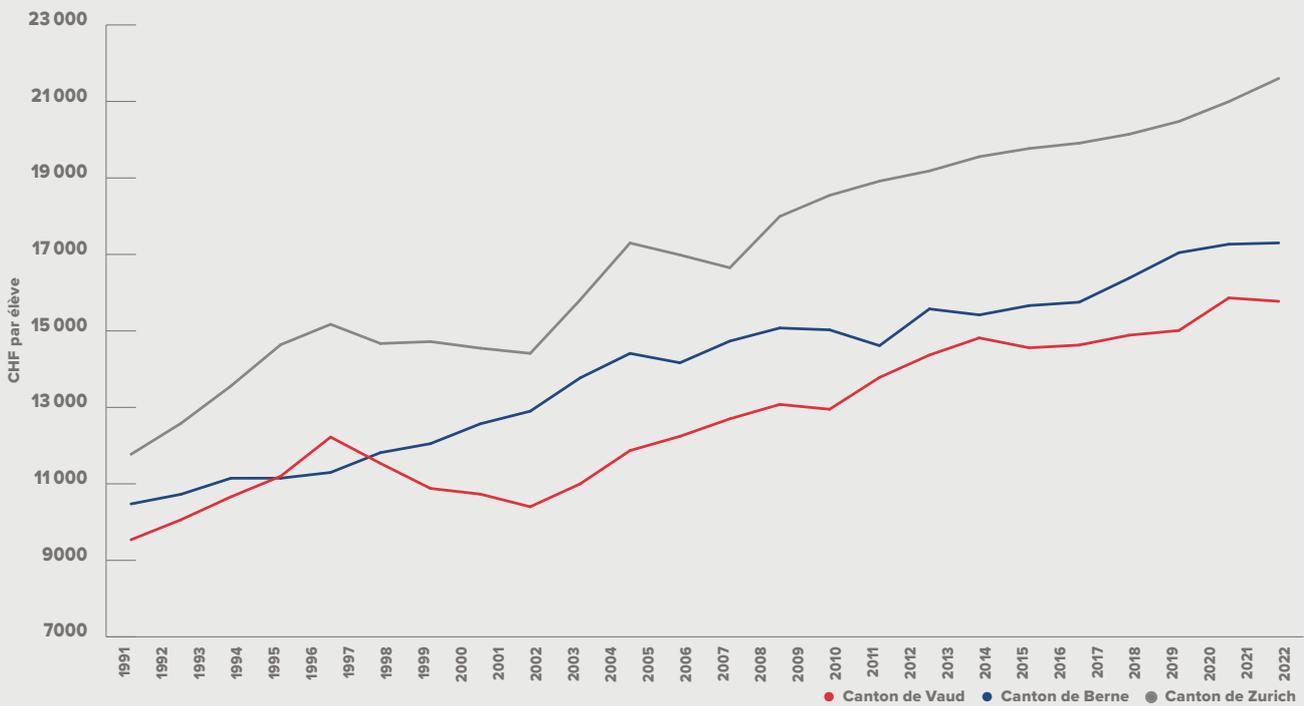


SOURCE : SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE VOLTER (2020).

Une comparaison sur la base des résultats qualitatifs est difficile en raison de l'hétérogénéité entre cantons. Par exemple, les réglementations concernant le redoublement sont très différentes entre cantons. C'est pourquoi l'efficacité économique interne est évaluée uniquement sur la base de l'output quantitatif : le nombre d'élèves.

Comme tous les cantons ont la même tâche en matière de formation, l'efficacité d'un point de vue quantitatif peut être évaluée en comparant les dépenses faites pour la scolarité obligatoire et le nombre d'élèves. L'évaluation de ce ratio est présentée dans la Figure 35.

FIGURE 35
DÉPENSES NETTES POUR LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE PAR ÉLÈVE (CANTON ET COMMUNES),
1999-2022



SOURCE: SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AFF ET DE LOFS.

OBSERVATIONS

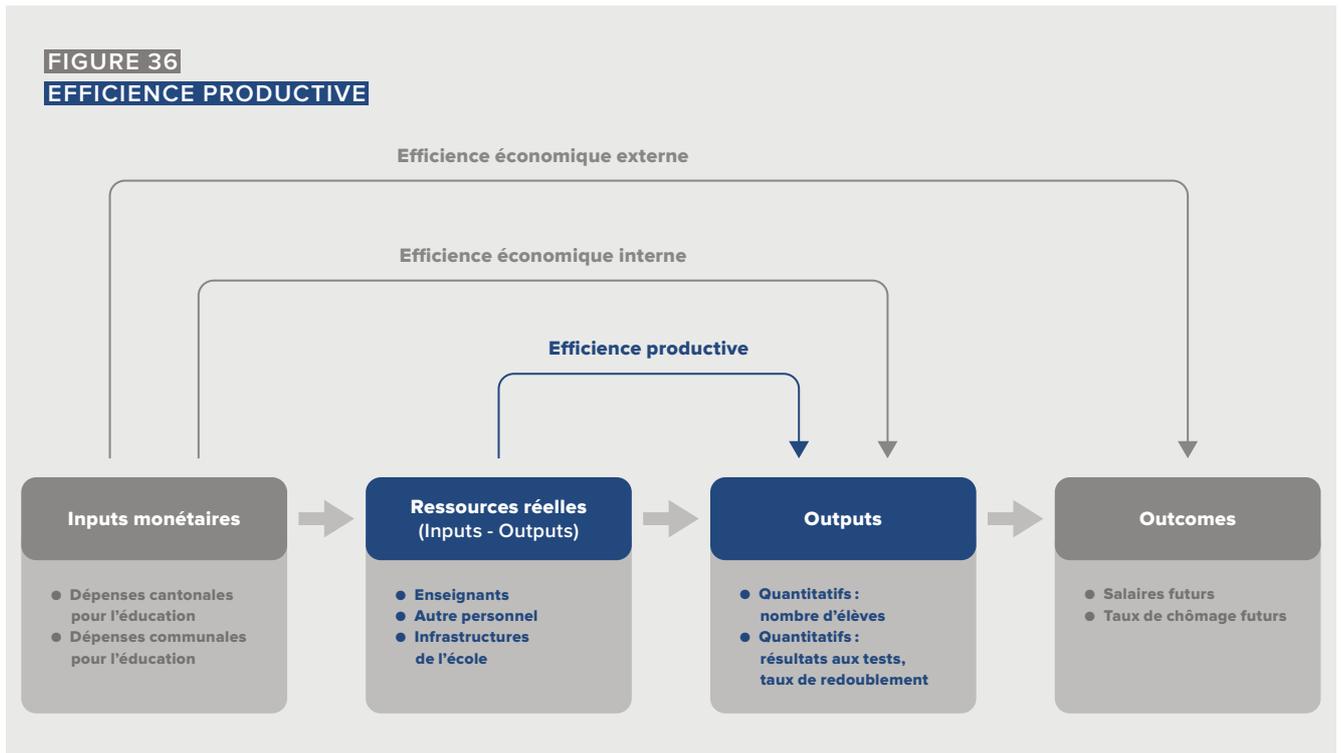
- ❖ Sous l'hypothèse que les résultats sont identiques dans les trois cantons¹, le canton de Vaud affiche la valeur la plus basse pour les dépenses nettes par élève de l'école obligatoire et est plus efficient que Berne et Zurich dans cette dimension.
- ❖ Sur l'ensemble de la période d'observation, les cantons de Vaud et de Berne ont connu une croissance similaire des dépenses nettes par élève inférieure à celle observée dans le canton de Zurich.

1 Il convient de noter que ni les antécédents des élèves ni les outputs qualitatifs tels que les notes scolaires ne sont pris en compte. Un rapport sur l'efficacité n'est valable que si l'on suppose que les inputs et outputs sont identiques dans les autres cantons.



Effizienz productive

FIGURE 36
EFFICIENCE PRODUCTIVE



SOURCE : SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE VOLTER (2020).

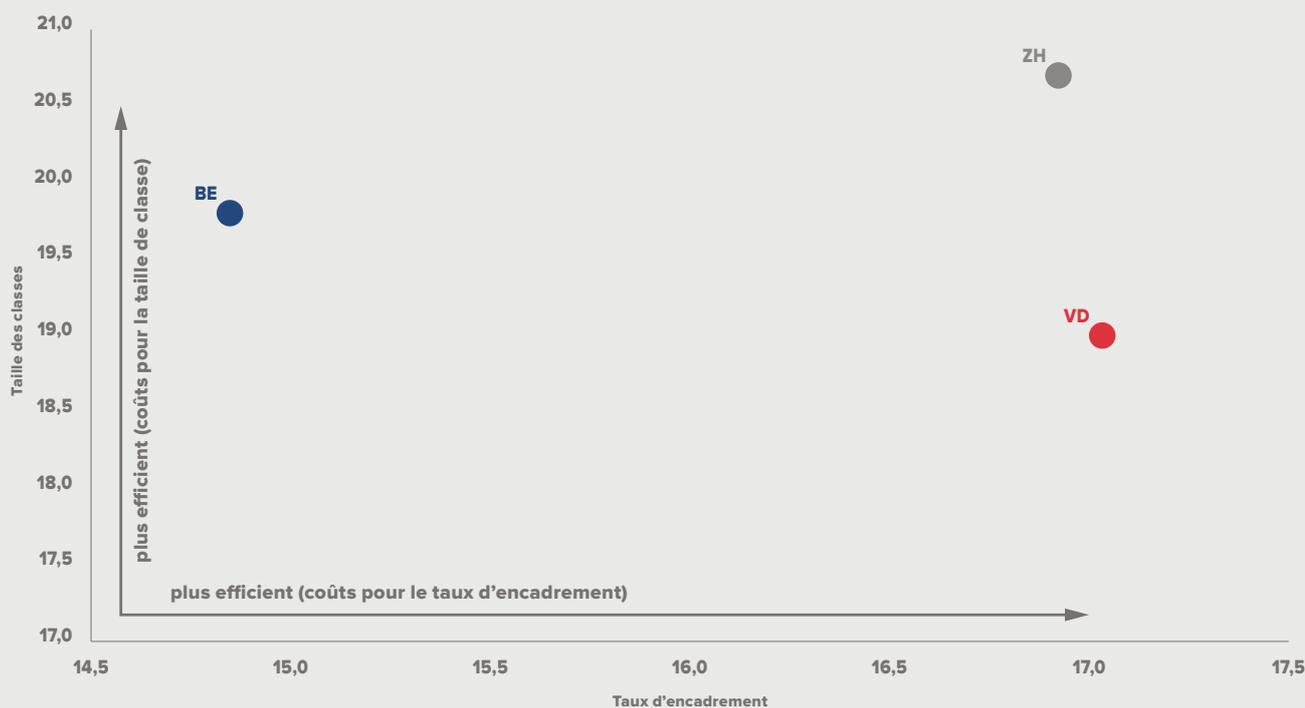
Dans cette section, l'efficacité productive est calculée. Elle compare les ressources réelles par élève dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich. Les ressources réelles sont le nombre d'enseignants et la taille des classes. Du fait de la disponibilité des données, l'analyse est faite ici sur l'école primaire (années 3 à 8 du système éducatif suisse) uniquement. Une analyse similaire est effectuée dans le rapport sur l'éducation en Suisse.¹

La Figure 37 présente les résultats d'efficacité productive comparant le nombre d'enseignants et la taille des classes (ressources réelles) au nombre d'étudiants.

1 Cf. CSRE (2023). L'éducation en Suisse - rapport 2023.

FIGURE 37

EFFICIENCE DU PERSONNEL ENSEIGNANT AFFECTÉ (ÉCOLE PRIMAIRE 3-8), 2023



SOURCE : SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE LA CSRE (2023).

OBSERVATIONS

- Les classes de l'école primaire au canton du Vaud (19 élèves par classe) sont plus petites que les classes au canton du Berne (19.6 élèves par classe) et du canton du Zurich (20.6 élèves par classe). De plus petites classes ont pour conséquence un plus grand nombre de classes et ainsi probablement des infrastructures et des coûts plus élevés. Ainsi, dans cette dimension, le canton de Vaud est moins efficace que les cantons de Zurich et Berne.
- Le taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignants) du canton du Vaud (16.9) est au même niveau que celui de Zurich (17.0) et est plus élevé que celui du canton de Berne (14.8). Un plus grand nombre d'élèves par enseignant est un indicateur d'efficacité. Dans cette dimension, le canton de Vaud est aussi efficace que le canton de Zurich et présente une meilleure efficacité que Berne.¹

Il convient de préciser que l'impact de la taille des classes et du nombre d'élèves par enseignant sur l'efficacité est évalué sous l'angle des coûts, et non sous celui de la qualité de l'éducation. Par ailleurs, le rapport sur l'éducation du CSRE 2023 souligne qu'il reste incertain comment la relation entre ces deux facteurs influence les résultats des élèves.

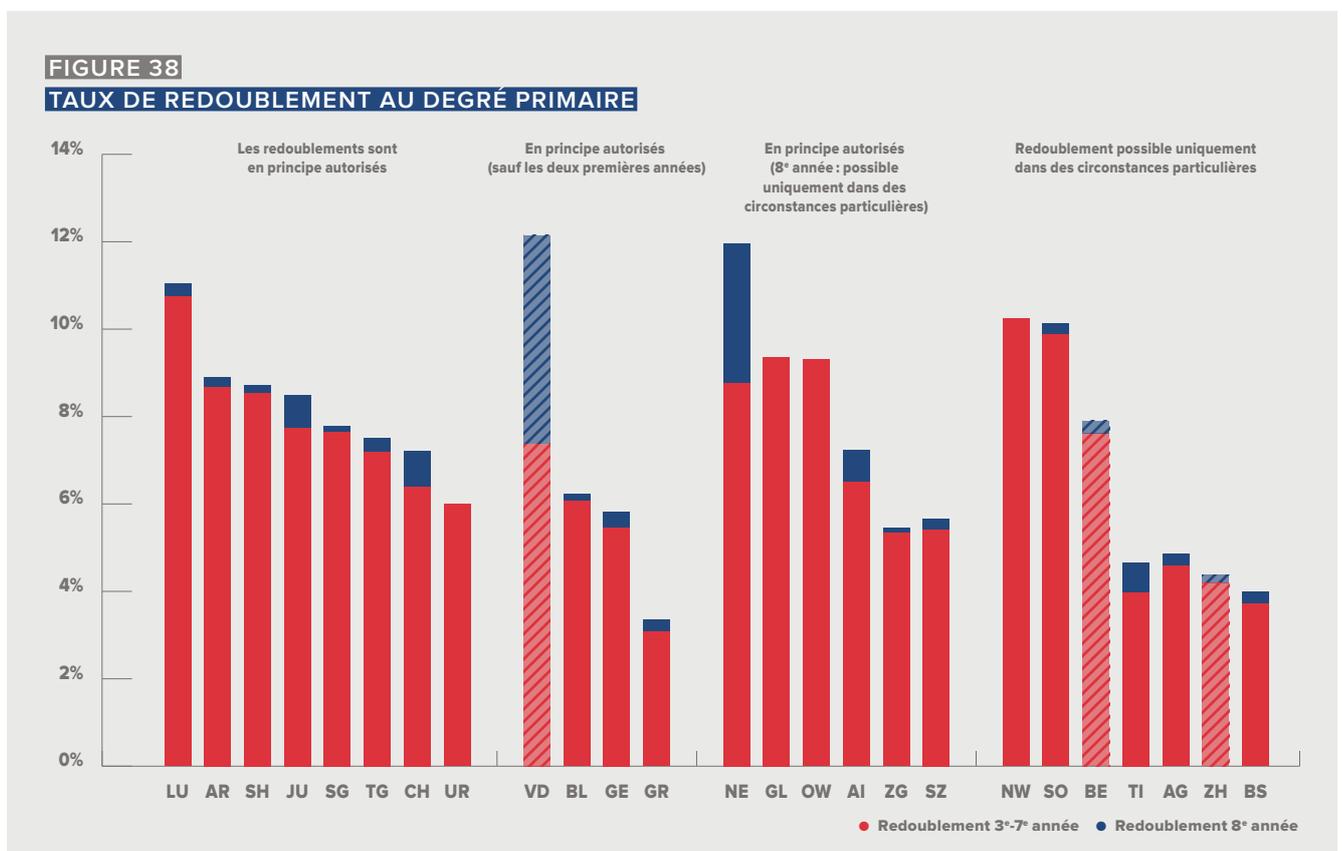
1 Il est important de noter qu'un nombre plus élevé d'élèves par enseignant ne signifie pas nécessairement une réduction du nombre de classes. Par exemple, un enseignant peut avoir plus d'élèves s'il enseigne plusieurs matières à différents groupes plutôt qu'à une seule classe principale. De plus, il arrive que plusieurs enseignants interviennent dans une même classe. Par conséquent, le nombre d'élèves par enseignant et la taille des classes ne sont pas toujours directement liés.



Qualité de l'éducation

Avec les données disponibles, les outputs qualitatifs sont difficilement comparables entre les cantons et il est donc difficile de les utiliser comme mesure de l'efficacité (productive). La qualité de l'éducation est néanmoins une dimension importante et les données disponibles sont présentées dans cette section à titre d'information.

La Figure 38 montre le taux de redoublement dans différents cantons. Les valeurs ne sont toutefois que partiellement comparables, car dans le canton de Vaud, le redoublement est en principe autorisé après les deux premières années scolaires, alors qu'à Berne et à Zurich, il n'est autorisé que dans des circonstances particulières.



De la 3^e à la 7^e année, le taux de redoublement dans le canton de Vaud correspond à peu près à la moyenne des cantons dans lesquels le redoublement est en principe autorisé. En 8^e année, le taux de redoublement est beaucoup plus élevé que dans les cantons comparables et s'élève à plus de 4%. Les raisons pour cette dernière observation peuvent être multiples et ne signifient pas nécessairement que les performances scolaires des étudiants vaudois sont plus mauvaises.

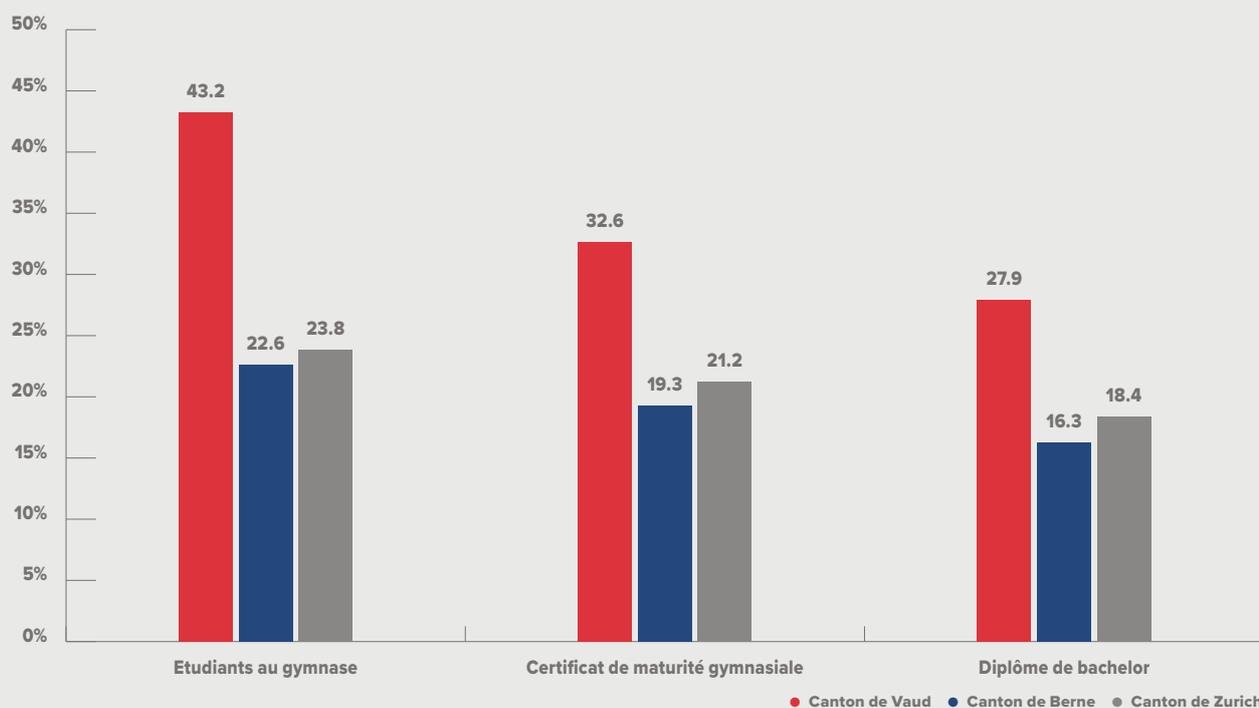
La Figure 39 présente le pourcentage d'élèves du secondaire qui s'orientent vers une formation menant à la maturité gymnasiale, le pourcentage de ceux qui obtiennent effectivement un certificat de maturité gymnasiale, ainsi qu'une estimation de la proportion de la population accédant à un diplôme de bachelors.¹

Remarques : cohorte d'élèves entrés en 3^e année durant l'année scolaire 2013/14, observation jusqu'en 2018/19. Données : OFS (LABB), CDIP-IDES; calculs : CSRE.

1 Voir par exemple les explications du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) sur le système éducatif suisse (sbfi-admin.ch). <https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/l-espace-suisse-de-formation/systeme-educatif-suisse.html>

FIGURE 39

TAUX D'ORIENTATION ET DE RÉUSSITE AU GYMNASÈ, TAUX DE RÉUSSITE À L'UNIVERSITÉ



OBSERVATIONS

- ❑ Dans le canton de Vaud, 43.2 % des élèves s'orientent vers une formation menant à la maturité gymnasiale, contre 22.6 % dans le canton de Berne et 23.8 % à Zurich.
- ❑ La proportion de jeunes obtenant effectivement un diplôme de maturité gymnasiale est également plus élevée dans le canton de Vaud (32.6 %) que dans ceux de Berne (19.3 %) et de Zurich (21.2 %). Toutefois, le taux d'échec à la maturité gymnasiale y est aussi plus important.¹
- ❑ La probabilité de réussir un bachelor dans les huit années suivant l'obtention de la maturité gymnasiale est très similaire entre les cantons : 85.7 % dans le canton de Vaud, 85.3 % dans le canton de Berne et 86.6 % dans le canton de Zurich. En raison de la proportion plus élevée d'élèves poursuivant et terminant une formation gymnasiale dans le canton de Vaud, la part de la population obtenant un diplôme de bachelor y est plus importante (27.9 %) que dans les cantons de Berne (16.3 %) et Zurich (18.4 %).

Ces éléments ne permettent cependant pas de se prononcer sur la qualité du système de formation. De manière générale, la question de savoir quelle est la proportion optimale de diplômes tertiaires est controversée, car selon le niveau, il peut y avoir une sous-qualification ou une surqualification, ce qui entraîne un décalage par rapport aux besoins de l'économie.

Remarques : la catégorie « Etudiants au gymnase » correspond au pourcentage des élèves de moins de 20 ans en 1^{re} année d'une formation certifiante pluriannuelle de degré secondaire II ayant choisi une formation de maturité gymnasiale en 2022/2023. La catégorie « Certificat de maturité gymnasiale » correspond au pourcentage 2021-2023 de taux de maturité gymnasiale jusqu'à l'âge de 25 ans, en pourcentage de la population de référence d'âge correspondant. La catégorie « Diplôme de bachelor » est calculée sur la base du taux de diplôme de maturité gymnasiale, ainsi que du taux d'étudiants qui, après avoir obtenu un diplôme de maturité en 2013/14, ont obtenu un bachelor huit ans plus tard. Il est à noter que les différentes valeurs ne proviennent pas de la même cohorte.

1 Le taux d'échec est calculé ici de manière seulement approximative, sur la base des statistiques « Etudiants au gymnase » et « Certificat de maturité de gymnasiale », car la population observée et la cohorte ne sont pas les mêmes. Cependant un taux d'échec plus élevé pour le canton de Vaud est confirmé par les données de l'OFS présentant les taux de réussite dans les écoles de maturité gymnasiale selon le canton de résidence : selon ces données, en 2022, le canton de Vaud a un taux de réussite de 87.7 % contre 94.4 % et 93.8 % pour les cantons de Zurich et Berne respectivement.



Vaud : des résultats globalement satisfaisants

Comparé aux cantons de Berne et de Zurich, le canton de Vaud affiche des résultats globalement satisfaisants en matière d'efficacité des dépenses liées à la scolarité obligatoire.

Sur le plan de l'efficacité économique, Vaud présente les dépenses nettes par élève les plus faibles, ce qui en fait le canton le plus efficace dans cette dimension par rapport à Berne et Zurich.

En ce qui concerne l'efficacité productive, le canton de Vaud se distingue par un nombre d'élèves par enseignant plus élevé que celui observé dans les cantons de Berne et Zurich, ce qui est généralement interprété comme un signe d'efficacité. Cependant, ce résultat est contrebalancé par la taille réduite des classes dans le canton de Vaud. Ce dernier aspect peut être perçu comme un facteur de moindre efficacité, car il implique un plus grand nombre de classes et, probablement, des infrastructures supplémentaires, générant ainsi des coûts plus élevés.

COMPARÉ AUX CANTONS DE BERNE ET DE ZURICH, LE CANTON DE VAUD AFFICHE DES RÉSULTATS GLOBALEMENT SATISFAISANTS EN MATIÈRE D'EFFICIENCE DES DÉPENSES LIÉES À LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE.



III La CVCI observe que Vaud peut se montrer efficace pour certaines dépenses

Ce chapitre nous permet de constater que le canton de Vaud peut se montrer efficace dans l'allocation de certaines de ses ressources. C'est le cas pour les dépenses nettes par habitant pour la formation. Ces dernières se situent toutefois dans la moyenne des autres cantons, preuve que la situation n'est pas non plus en rupture totale. Si l'on regarde les dépenses pour la sous-catégorie « Scolarité obligatoire », Vaud affiche des résultats satisfaisants, avec des dépenses nettes par élève plus faibles que Berne ou Zurich. Cela ne donne toutefois pas d'indications sur la qualité, et à ce sujet, on peut simplement constater que le taux de redoublement dans le canton de Vaud correspond à peu près à la moyenne des cantons dans lesquels le redoublement est également autorisé en principe, mis à part pour la 8e année où il est plus élevé, ce qui peut être expliqué par plusieurs facteurs comme évoqué dans l'étude.

Là où le système semble assurément perfectible, c'est dans l'orientation de la formation, une fois l'école obligatoire achevée. Dans le canton de Vaud, près d'un élève sur deux va au gymnase, soit le double par rapport à Berne et Zurich. Pourtant, le tissu économique et les besoins en main-d'œuvre dans les différents secteurs d'activité de ces trois cantons sont relativement semblables. Il est important que les compétences des personnes formées répondent aux besoins de l'économie. Les objectifs du Département vaudois de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) visant à revaloriser la formation professionnelle devraient permettre de changer quelque peu la donne avec une meilleure orientation des jeunes, même si les effets ne se verront que dans quelques années.





CHAPITRE 5

Conclusion

5.1 Trois cantons comparables avec des différences notables

L'analyse comparative entre les cantons de Vaud, Berne et Zurich révèle des différences notables en matière de fiscalité, de dépenses publiques et d'efficacité administrative. Le canton de Vaud se distingue par une pression fiscale élevée sur les personnes physiques, des recettes fiscales importantes et des dépenses publiques nettement supérieures, notamment dans les domaines de la sécurité sociale et de l'aide sociale, comparativement à Zurich et Berne.

L'étude met en lumière un potentiel significatif d'optimisation, en particulier dans le domaine de l'aide sociale, où une analyse benchmarking, basée sur la méthode d'analyse par enveloppement des données évalue un gain d'efficacité potentiel d'environ CHF 250 millions. Les dépenses liées à la réduction individuelle des primes apparaissent également élevées, au regard de la charge résiduelle supportée par les ménages, ce qui soulève des interrogations quant à l'adéquation de ces ressources par rapport aux besoins réels.

En revanche, Vaud affiche une bonne performance en matière d'efficacité des dépenses éducatives, avec des coûts par élève relativement bas. Cependant, la taille réduite des classes pourrait entraîner des surcoûts en infrastructures et en personnel, ce qui mérite une attention particulière et une analyse plus approfondie.

Ces constats soulignent l'importance d'une réflexion sur l'allocation des ressources publiques dans le canton de Vaud. Une gestion plus optimisée des coûts, couplée à une rationalisation des pratiques administratives et une meilleure adéquation des financements avec les besoins réels, pourrait améliorer l'efficacité tout en maintenant un haut niveau de service public. Une approche plus ciblée permettrait ainsi au canton de Vaud de répondre efficacement aux besoins croissants de sa population tout en garantissant une gestion financière plus équilibrée.

LE CANTON DE VAUD SE DISTINGUE PAR UNE PRESSION FISCALE ÉLEVÉE SUR LES PERSONNES PHYSIQUES, DES RECETTES FISCALES IMPORTANTES ET DES DÉPENSES PUBLIQUES NETTEMENT SUPÉRIEURES, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE L'AIDE SOCIALE, COMPARATIVEMENT À ZURICH ET BERNE.



IV Cette étude se veut un levier de réflexion approfondie pour l'État

L'esprit de l'étude

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a mandaté l'institut Swiss Economics afin d'objectiver l'efficacité de l'administration cantonale vaudoise, cela dans une logique comparative intercantonale significative. L'étude présentée compare, selon une sélection d'indicateurs statistiques, le fonctionnement, les pratiques administratives et la mise en œuvre de politiques publiques du canton de Vaud avec celles de Berne et de Zurich, deux cantons connaissant des réalités similaires au niveau de la démographie, de la taille, des infrastructures universitaires et hospitalières. En toile de fond, l'objectif de l'étude est de pouvoir répondre aux questions suivantes : Comment sont allouées les ressources de l'État ? Répondent-elles aux besoins de la population vaudoise ? Sont-elles satisfaisantes du point de vue de l'efficacité de l'État ?

Après analyse, l'étude confirme malheureusement et de nouveau une réalité largement connue et entendue : le canton de Vaud est un canton peu attractif en matière d'imposition des personnes physiques. Il fait effectivement partie des cantons qui exploitent au maximum leur potentiel fiscal. Cette pression, flanquée d'une augmentation constante des rentrées d'argent, permet-elle vraiment de bénéficier de prestations publiques de qualité ?

Il s'avère que le canton de Vaud possède tous les éléments nécessaires pour bien faire : une dynamique positive dans la création d'emplois et de richesses, une population jeune et active, des pôles d'innovation compétitifs et des Hautes écoles reconnues au-delà des frontières cantonales et nationales, non seulement pour la qualité de leurs programmes d'enseignements mais également pour la renommée de leurs professeurs, cela malgré la situation actuelle complexe avec l'Union européenne. Rappelons que la bonne santé économique d'un canton ne va pas de soi. Elle dépend de différents paramètres dont font prioritairement partie la dimension fiscale et la gestion de l'administration publique. Aussi, les problématiques soulevées par l'étude sont autant de pistes d'action pour améliorer les paramètres qui font la prospérité d'un canton.

Les problématiques soulevées par l'étude

La première n'étonnera personne. Elle concerne la fiscalité. L'exploitation du potentiel fiscal vaudois pour les personnes physiques est maximal. Mais rien ne le justifie. La comparaison intercantonale le démontre : même taille, des enjeux similaires, un hôpital universitaire, une université, mais une fiscalité des personnes physiques bien plus adaptée dans les cantons de Berne et de Zurich. Cette réalité vaudoise doit être corrigée avant que des conséquences irréversibles sur notre attractivité et notre dynamisme économique surviennent. A ce jour, la solution proposée par les milieux économiques vaudois reste la meilleure option pour un effet immédiat : baisser de 12 % l'impôt sur le revenu et la fortune diminuera rapidement et concrètement les impôts de tous.

Mais il n'y a pas que la fiscalité qui mérite d'être repensée. La seconde inquiétude révélée par l'étude est la croissance consécutive du nombre d'employés dans la fonction publique. Elle est pour le moins alarmante pour un canton dépeint par l'étude avec une forte centralisation du pouvoir. Sans raison valable, ni facteurs extérieurs marquants, comment justifier le fait que le canton de Vaud voie son administration centrale continuellement se renforcer ?

En zoomant sur les pratiques des trois États considérés, l'étude démontre que l'allocation des ressources dans le domaine de l'aide sociale au sens large n'est pas optimale pour le canton de Vaud. Selon les résultats de l'analyse benchmarking effectuée par Swiss Economics, il serait possible d'économiser jusqu'à 22 % des dépenses de l'aide sociale au sens large et d'épargner jusqu'à CHF 250 millions. Si le dispositif était mieux réfléchi, un tel montant libérerait certainement des marges de manœuvre non négligeables pour soutenir d'autres secteurs dans le besoin ou d'épargner. Toujours concernant l'aide sociale, la forte augmentation des subventions aux primes d'assurance maladie, selon le système du bouclier à 10 %, doit être une source de préoccupation majeure pour l'État vaudois. Les deux autres cantons soumis à comparaison ont opté pour des pratiques différentes, leur permettant d'aider tout en préservant des finances publiques saines.



Enfin, sur le plan de la formation, la réalité vaudoise de privilégier la voie gymnasiale aux voies initiale et duale apparaît clairement dans l'étude, reflétant de prime abord une mauvaise orientation des jeunes lorsqu'on connaît le nombre de décrochements en cours de formation. Un manque de réflexion lors du choix du parcours professionnel peut malheureusement conduire à davantage d'échecs au niveau universitaire, affaiblissant par effet de ricochet la formation professionnelle. Pour rappel, cette dernière représente un modèle d'inspiration pour nos pays voisins et fait notamment la force du système de formation suisse. Elle favorise une insertion rapide des jeunes dans le marché du travail et contribue ainsi, à sa manière, à résorber la pénurie de main d'œuvre éprouvée par l'économie actuellement.

L'ÉTAT DOIT
SE RECENTRER
SUR SES MISSIONS,
VOIRE LES REDÉFINIR
SELON LES CONTEXTES
CONJONCTURELS,
NE PAS S'ARRÊTER
SUR DES THÉMATIQUES
QUI NE SONT PAS
DE SA COMPÉTENCE
ET DANS SON CHAMP
D'ACTION, ET LAISSER
LE MAXIMUM DE MARGE
DE MANŒUVRE
À L'ÉCONOMIE PRIVÉE.

Un appel à l'action est nécessaire

Le canton de Vaud peut mieux faire ! Cette analyse de l'efficacité de l'État vaudois est une première étape. Elle se veut un levier de réflexion approfondie pour le politique et l'État, tel que dernièrement demandé non seulement par la Commission cantonale de gestion et les partis de centre-droite. L'État doit se recentrer sur ses missions, voire les redéfinir selon les contextes conjoncturels, ne pas s'arrêter sur des thématiques qui ne sont pas de sa compétence et dans son champ d'action, et laisser le maximum de marge de manœuvre à l'économie privée.

Une première recommandation serait d'agir sur les thématiques pointées par l'étude. La fiscalité doit être baissée grâce à l'initiative 12 %, une baisse d'impôts pour tous. Le dispositif social doit être revu afin de gagner en efficacité. Les subsides à l'assurance maladie doivent être liés au taux d'activité des personnes concernées. La formation professionnelle doit être valorisée et l'accès au gymnase réévalué. Le canton de Vaud n'est pas condamné à alimenter davantage ses faiblesses, mais plutôt encouragé à se parfaire.

Selon les exemples des cantons de Zurich et de Berne, il est définitivement possible de faire mieux et d'allouer les ressources de manière plus efficace afin de préserver la prospérité du canton. Pourquoi est-ce que l'État vaudois n'en prendrait-il pas de la graine ? Il est question de volonté, de vision et d'ambition, mais surtout de choix.





CHAPITRE 6

Bibliographie

Banker, R. D., & Chang, H. (2006). The super-efficiency procedure for outlier identification, not for ranking efficient units. *European journal of operational research*, 175(2), 1311-1320.

Bundi, P., Soguel, N., Christen, R., Baldinger, G. (2021). Effizienz-Monitoring der Schweizer Kantone 2009-2018. Studie von PwC und IDHEAP.

Bogetoft, P., & Otto, L. (2010). Benchmarking with dea, sfa, and r (Vol. 157). Springer Science & Business Media.

Charnes, A., Cooper, W. W., & Rhodes, E. (1978). Measuring the efficiency of decision-making units. *European journal of operational research*, 2(6), 429-444.

OFSP (2020). Monitoring 2020 - Efficacité du monitoring de la réduction des primes.

PwC et IDHEAP (2023). Monitoring de l'efficacité des cantons suisses. 3^e édition.

PwC et IDHEAP (2024). Monitoring de l'efficacité des cantons suisses. 4^e édition.

Simar, L., & Wilson, P. W. (2004). Performance of the Bootstrap for Dea Estimators and Iterating the Principle. *Handbook on Data Envelopment Analysis*, 71, 265.

Simar, L., & Wilson, P. W. (2007). Estimation and inference in two-stage, semi-parametric models of production processes. *Journal of econometrics*, 136(1), 31-64.

CSRE (2023). L'éducation en Suisse - rapport 2023.

Wolter, S. C., Lüthi, S., & Zumbühl, M. (2020). *Effizienz im Schweizer Bildungssystem*. Rapport d'experts à l'attention du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Université de Berne.



A. SOURCES DES DONNÉES UTILISÉES

TABLEAU 5

SECTIONS	SOURCES
3 SITUATION DES CANTONS ANALYSÉS	
3.2.1 Démographie	<ul style="list-style-type: none"> ❑ OFS (BEVNAT, STATPOP) : <i>Bilan de la population résidente permanente par canton, de 1991 à 2023</i> ❑ OFS (STATPOP) – Atlas statistique de la Suisse : 01 – <i>Population > Structure par âge</i> ❑ OFS (STATPOP) – Atlas statistique de la Suisse : 01 – <i>Population > État et évolution de la population > Population urbaine</i>
3.2.2 Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ❑ OFS (KS) – Atlas statistique de la Suisse : 14 – <i>Santé > Prestataires de services et personnels de santé > Lits d'hôpitaux</i> ❑ OFS, OFROU, swisstopo : <i>Longueurs des routes nationales, cantonales et des autres routes ouvertes aux véhicules à moteur selon le canton</i> ❑ OFS, ARE – <i>Micro-recensement mobilité et transport (MRMT) : Comportement de la population en matière de transport, chiffres clés – par canton</i>
3.2.3 Economie	<ul style="list-style-type: none"> ❑ OFS (STATENT) – Atlas statistique de la Suisse : 06 – <i>Industrie, services > Structure de l'économie : Emplois (niveau établissement) > Aperçu</i> ❑ OFS (STATENT) : <i>Etablissements et emplois selon le canton et la classe de taille</i> ❑ OFS (SECO – Statistique du chômage) : <i>Chômeurs par canton. Moyenne annuelle</i> ❑ OFS : <i>Produit intérieur brut (PIB) cantonal par habitant</i>
3.2.4 Organisation de l'administration	<ul style="list-style-type: none"> ❑ <i>Indice de liberté d'Avenir Suisse 2024</i> ❑ OFS (STATENT) : <i>Unités institutionnelles et emplois selon le canton, le secteur économique, le secteur public/privé et l'orientation économique</i>
3.2.5 Fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> ❑ AFF : <i>Indice de l'exploitation du potentiel fiscal</i>
3.3.1 Recette des cantons	<ul style="list-style-type: none"> ❑ AFF : <i>Statistique financière des cantons</i>
3.3.2 Dépenses des cantons	<ul style="list-style-type: none"> ❑ AFF : <i>Statistique financière des cantons</i>

4 ANALYSE COMPARATIVE DE L'EFFICIENCE	
4.1.2 Aide sociale	<ul style="list-style-type: none"> ❑ OFS Statistique financière au sens large : <i>Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au sens strict</i> ❑ OFS Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI : <i>Nombre de bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI</i> ❑ OFS Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale : <i>Nombre des dossiers d'aide sociale économique clos avec comme motifs de sortie : reprise d'une activité professionnelle, mesure d'occupation ou augmentation du revenu professionnel</i> ❑ OFS (STATPOP) : <i>Nombre moyen d'habitants dans le canton en début et en fin d'année</i> ❑ OFS statistique financière des prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté : <i>Montants pour prestations sociales de cantons et communes, Montants des prestations sociales versées par les cantons et les communes, ventilés par prestations</i> ❑ OFS (STATPOP) : <i>Taille moyenne des ménages calculé</i> ❑ OFS Statistique suisse de la superficie et OFS (STATPOP) : <i>Habitants par km² de la surface totale</i> ❑ OFS (STATPOP) : <i>Proportion de la population résidente permanente étrangère parmi la population résidente permanente totale</i> ❑ OFS (STATPOP) : <i>Pourcentage de ménages d'une personne sur l'ensemble des ménages privés</i> ❑ OFS Enquête structurelle : <i>Ménages monoparentaux avec enfant(s) de moins de 25 ans</i> ❑ OFS Statistique des bâtiments et des logements : <i>Loyer moyen des appartements de 3-4 pièces (CHF)</i>
4.1.3 Maladie et accidents	<ul style="list-style-type: none"> ❑ OFS (OFSP – Statistique de l'assurance-maladie obligatoire) : <i>4: Réduction des primes dans l'AOS</i>
4.2.2 Scolarité obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ❑ OFS : <i>Statistique des élèves et étudiants (SDL)</i> ❑ OFS : <i>Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)</i> ❑ OFS : <i>Taux de réussite dans les écoles de maturité gymnasiale selon le canton de résidence</i> ❑ OFS : <i>Degré secondaire II : choix de formation</i> ❑ OFS : <i>Degré secondaire II : taux de maturités</i>

Abréviations : statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), statistique de la population et des ménages (STATPOP), statistique structurelle des entreprises (STATENT), statistique des hôpitaux (KS).



B. ANALYSE PAR ENVELOPPEMENT DES DONNÉES (DEA)

B.1 Concept

L'analyse par enveloppement des données (« Data Envelopment Analysis », DEA) est une méthode utilisée pour mesurer l'efficacité d'unités comparables, comme des entreprises ou des cantons, en fonction de leurs ressources et de leurs performances. En d'autres termes, elle permet d'évaluer quels acteurs utilisent le mieux leurs ressources (inputs) pour obtenir des résultats (outputs) optimaux.

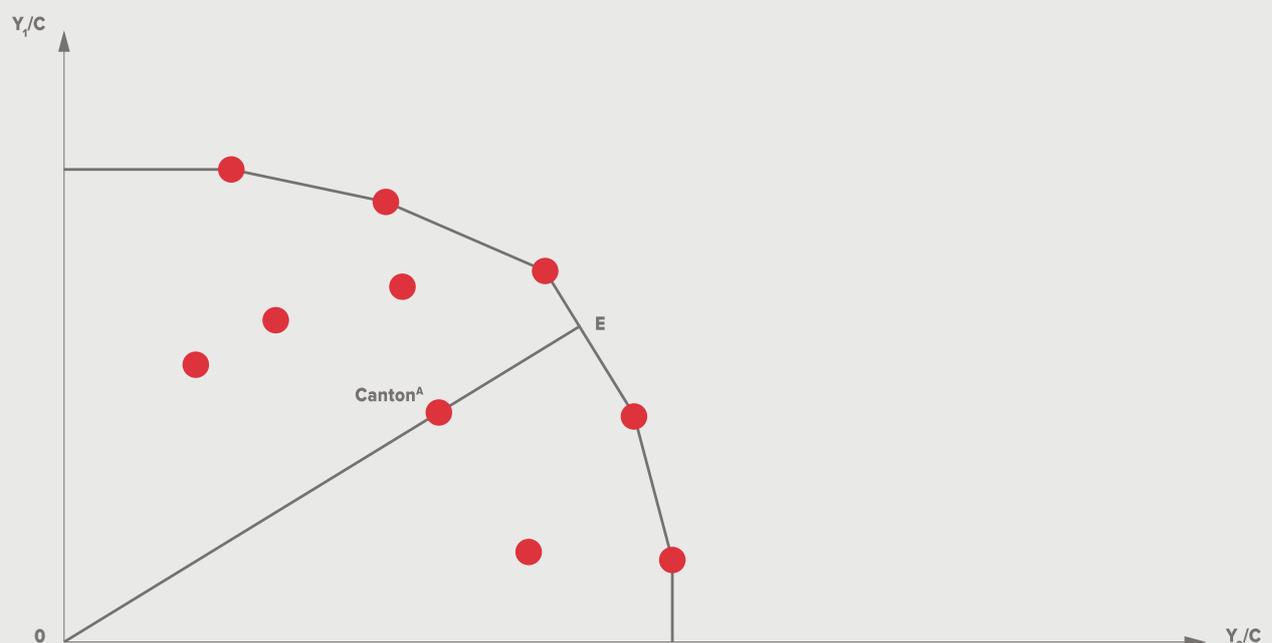
Cette approche repose sur des techniques d'optimisation mathématique pour déterminer une « frontière d'efficacité » : il s'agit de la limite supérieure qui représente les meilleures performances observées parmi les unités analysées, compte tenu de leurs ressources. La DEA utilise à cet effet un modèle d'optimisation linéaire qui relie les outputs (résultats obtenus) et les inputs (ressources utilisées), sans faire d'hypothèses préalables sur la forme fonctionnelle (c'est-à-dire la forme exacte de cette relation, par exemple, linéaire ou exponentielle). Contrairement aux méthodes économétriques, la frontière d'efficacité n'est pas estimée à partir d'un modèle statistique, mais calculée à partir de données observées. Chaque unité (ici, chaque canton) reçoit un score d'efficacité compris entre 0 et 1, qui mesure le rapport entre ses coûts (inputs) et ses résultats (outputs).

La Figure 40 ci-dessous illustre ce principe à travers un exemple simplifié, avec deux outputs (Y_1 , Y_2) et un input (C). Les cantons ayant le meilleur score (c'est-à-dire présentant les meilleures combinaisons d'outputs pour un même niveau d'input) définissent la frontière d'efficacité, qui sert de référence pour évaluer les autres cantons. Un canton, comme le Canton A dans la figure ci-dessous, est considéré comme inefficace s'il ne se situe pas sur cette frontière. Son score d'inefficacité peut être mesuré par la distance qui le sépare de la frontière, représentée ici par le rapport des distances (Canton^AE) (distance entre le point Canton A et la frontière d'efficacité) et OE (distance entre l'origine, le point (0,0), et la frontière d'efficacité).

Lorsque le nombre d'inputs et d'outputs augmente, il devient pratiquement impossible de visualiser l'efficacité graphiquement. Celle-ci peut néanmoins être déterminée par des calculs mathématiques. Des explications plus détaillées sur la méthode de la DEA peuvent être trouvées, entre autres, dans Bogetoft et al. (2010).

FIGURE 40

ILLUSTRATION DE L'ANALYSE DE L'ENVELOPPE DES DONNÉES



B.2 Spécification pour l'analyse de l'aide sociale au sens large

Afin de tenir compte des spécificités de l'analyse et des données disponibles, les spécifications suivantes sont appliquées dans le cadre de l'analyse de l'aide sociale au sens large.

RENDEMENTS D'ÉCHELLE CONSTANTS

L'analyse utilise un modèle DEA à rendements d'échelle constants, ce qui implique que l'efficacité de l'aide sociale au sens large est considérée comme indépendante de la taille des cantons.

BOOTSTRAPPING

Afin de tenir compte de l'incertitude statistique des estimations de l'efficacité dans la DEA, la méthode *bootstrapped Data Envelopment Analysis* de Simar et Wilson (2004) est utilisée. Cette approche repose sur une procédure de « bootstrapping », qui consiste à tirer à plusieurs reprises des échantillons aléatoires à partir des données initiales. Cela permet de créer des intervalles de confiance et de réaliser des tests de signification statistique pour les scores d'efficacité. Grâce à cette technique, l'évaluation des scores d'efficacité est plus robuste et leur interprétation plus fiable.

VALEURS ABERRANTES

Dans une analyse DEA, les valeurs aberrantes (« outliers ») peuvent fortement biaiser l'évaluation de l'efficacité, car elles influencent la frontière d'efficacité. Cela peut conduire à des scores d'efficacité irréalistes ou exagérés, faussant ainsi la comparaison entre unités. Pour limiter cet effet, Banker

et Chang (2006) proposent d'identifier et d'exclure les valeurs aberrantes à l'aide du critère de « superefficience ». Cette méthode consiste à effectuer une évaluation de la superefficience, qui mesure la performance d'une unité en la comparant à une frontière d'efficacité recalculée sans inclure cette unité elle-même. Cela permet de détecter les unités dont la performance est anormalement élevée et qui pourraient déformer la frontière. Les unités présentant des scores d'efficacité extrêmement élevés, en l'occurrence supérieures à 120 %, sont considérées comme étant des valeurs aberrantes potentielles, car elles suggèrent un impact disproportionné sur la frontière d'efficacité. Leur exclusion améliore la robustesse des résultats de la DEA et permet une évaluation plus réaliste de l'efficacité des autres unités.

Dans le cadre de cette étude, une évaluation de la superefficience est réalisée dans le contexte de l'analyse de l'aide sociale au sens large.

CORRECTION DES BIAIS (ANALYSE « SECOND STAGE »)

Pour corriger l'effet de possibles facteurs d'influence externes sur l'efficacité, la méthodologie de l'analyse « second stage » de Simar et Wilson (2007) peut être utilisée.

Pour les facteurs d'influence mentionnés à la section 4.1.2.2 (p. 52) qui pourraient influencer l'efficacité, une régression Tobit¹ est utilisée afin de vérifier s'ils présentent un lien significatif avec les scores d'efficacité. Le Tableau 6 présente les résultats de l'évaluation.

TABLEAU 6
VARIABLES TESTÉES DANS LA RÉGRESSION TOBIT

Variable	Valeur VD	Moyenne des cantons	Coefficient	p-value
Taille du ménage	1.60	1.59	0.41	0.008
Densité de population	308.2	537.7	-0.00003	0.040
Proportion d'étrangers (%)	33.2	23.74	-0.0027	0.184
Ménages d'une personne (%)	38.1	36.55	-0.00305	0.473
Ménages monoparentaux (%)	6.7	4.66	0.0234	0.085
Frais de logement (CHF)	1535	1401	-0.00011	0.162

SOURCE : SWISS ECONOMICS SUR LA BASE DE DONNÉES DE L'AFF.

1 Ce type de régression censure les valeurs estimées dans un certain intervalle. Ici, la variable dépendante Efficacité est censurée, de manière à ne prendre en compte que les valeurs correspondant à des valeurs d'efficacité réelles (c'est-à-dire, comprises entre 0 et 1).



Les variables *Taille du ménage*, *Densité de population* et *Ménages monoparentaux* sont statistiquement significatives à un seuil de 10 % et sont incluses dans l'équation de régression suivante, qui est utilisée pour corriger les biais.

$$\begin{aligned} \text{Efficience}_i = & \\ & \beta_0 + \beta_1 \text{Taille du ménage}_i \\ & + \beta_2 \text{Densité de population}_i \\ & + \beta_3 \text{Ménages monoparentaux}_i + E_i \end{aligned}$$

Dans cette régression Tobit, l'influence des trois variables explicatives (*Taille de ménage*, *Densité de population* et *Ménages monoparentaux*) sur l'Efficiencé déterminée au préalable par l'analyse DEA est estimée. Les coefficients β_1 , β_2 et β_3 représentent les effets respectifs de chaque variable et E_i désigne le terme d'erreur stochastique. Les trois variables explicatives sont statistiquement significatives au seuil de 5 %. Les coefficients calculés ici de manière combinée varient légèrement par rapport aux résultats présentés dans le Tableau 6.

Sur la base de ces résultats, une correction des biais est effectuée :

- ❖ Dans une première étape, les coefficients obtenus (par exemple, β_1) sont multipliés par l'écart entre la valeur de la variable explicative (par exemple, 1.60 pour la Taille du ménage du canton de Vaud) et la valeur moyenne correspondante (dans notre exemple, 1.59 pour la Taille du ménage moyenne des cantons suisses).
- ❖ Dans une deuxième étape cette valeur (dans l'exemple, $\beta_1 \times (1.60 - 1.59)$) est déduite des scores d'efficiencé pour obtenir les scores d'efficiencé corrigés des biais.

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Étant donné que les scores d'efficiencé ont été calculés dans un modèle radial avec des rendements d'échelle constants, il est possible de déterminer le potentiel d'économé en multipliant l'inefficiencé (100 % – score d'efficiencé corrigé des biais) obtenue par les coûts.

La correction des biais réalisée dans le cadre de l'analyse « second stage » permet de tenir compte de l'influence de facteurs externes sur les scores d'efficiencé, ce qui renforce la robustesse de l'évaluation. Toutefois, cette correction implique que les facteurs explicatifs sont intégrés dans les scores ajustés, ce qui rend l'interprétation du potentiel d'économé approximative. En effet, il se peut que les économies estimées ne reflètent plus uniquement les différences d'efficiencé pure, mais également des effets contextuels. Ces effets contextuels sont toutefois considérés comme limités dans leur influence.





**CHAMBRE VAUDOISE
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**

AVENUE D'OUCHY 47
1006 LAUSANNE
T. 021 613 35 35
CVCI@CVCI.CH

WWW.CVCI.CH

**VOTRE PARTENAIRE
AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME**